

AUTOMNE
2011

Le point

SUR LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET
FINANCIÈRE DU QUÉBEC



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Le point sur la situation économique et financière du Québec
Automne 2011

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
25 octobre 2011

ISBN 978-2-550-63130-9(Imprimé)

ISBN 978-2-550-63131-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2011

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	1
INTRODUCTION	17
1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC	21
1.1 Le contexte économique international	23
1.1.1 Les perspectives pour 2011 et 2012	23
1.1.2 Une croissance alimentée par les pays émergents	24
1.1.3 Les risques reliés à la prévision économique.....	30
1.2 La situation des principaux partenaires économiques du Québec.....	32
1.2.1 La situation aux États-Unis	32
1.2.2 La situation au Canada	39
1.3 La situation économique au Québec	46
1.3.1 Les composantes du PIB réel	47
1.3.2 Le marché du travail.....	48
1.3.3 Les dépenses des ménages	51
1.3.4 Les investissements non résidentiels	55
1.3.5 Le commerce extérieur	57
1.3.6 Le PIB nominal.....	62
1.3.7 Une comparaison avec les prévisions du secteur privé	64
2. LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT	69
2.1 Réduction graduelle des déficits	69
2.2 Une amélioration de 1 050 millions de dollars du déficit en 2010-2011.....	70
2.3 Sommaire des révisions de 2011-2012 à 2013-2014	72
2.4 Les révisions détaillées en 2011-2012 et en 2012-2013	75
2.4.1 Les révisions aux revenus budgétaires.....	76
2.4.2 Les révisions aux dépenses budgétaires	81
2.4.3 Les dépenses consolidées du gouvernement	86
2.5 Les résultats détaillés	89
2.6 Le cadre financier du gouvernement	90
2.6.1 Le cadre financier quinquennal.....	90
2.6.2 Les résultats consolidés	92

3.	LE SUIVI DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET DES EFFORTS DE RÉDUCTION DE LA DETTE	95
3.1	Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire	95
3.1.1	Suivi de l'effort réalisé en 2010-2011 au Plan de retour à l'équilibre budgétaire	97
3.2	La dette du gouvernement du Québec : poursuivre l'atteinte des objectifs de réduction.....	102
3.2.1	La dette brute	102
3.3	La dette représentant les déficits cumulés	105
3.4	Les objectifs de réduction de la dette	107
3.4.1	Une réduction graduelle des cibles d'investissements.....	109
4.	LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE.....	113
4.1	Objectifs et principes de la lutte contre l'évasion fiscale	115
4.2	Investissements pour soutenir les efforts de lutte contre l'évasion fiscale.....	116
4.2.1	Contrôle fiscal à Revenu Québec.....	117
4.2.2	Nouvelles interventions dans les secteurs à risque.....	120
4.3	Le bilan des projets financés par la Provision du ministère des Finances	129

FAITS SAILLANTS

Le gouvernement rend publique la mise à jour sur la situation économique et financière du Québec de l'automne 2011 et dépose les comptes publics pour l'année 2010-2011.

L'activité économique a affiché une croissance plus élevée que prévu au premier trimestre de 2011, ce qui s'est traduit par une réduction du déficit budgétaire prévu pour l'année 2010-2011.

Par ailleurs, la détérioration rapide de la croissance économique mondiale depuis le deuxième trimestre de 2011, notamment en Europe et aux États-Unis, entraîne une révision à la baisse des perspectives de croissance économique au Québec pour 2011 et 2012. Le gouvernement prévoit néanmoins toujours atteindre les cibles de réduction du déficit et garde le cap sur l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Par rapport au budget 2011-2012, déposé en mars dernier, les résultats finaux pour l'année 2010-2011 montrent que le solde budgétaire déficitaire s'établit à 3,2 milliards de dollars soit une amélioration de 1,1 milliard de dollars par rapport au montant de 4,2 milliards de dollars prévu. Le déficit est ainsi révisé à la baisse de plus de 1 milliard de dollars pour une deuxième année consécutive.

Pour l'année 2011-2012 et les années subséquentes, le gouvernement entend respecter les cibles décroissantes de déficit établies en mars dernier, soit :

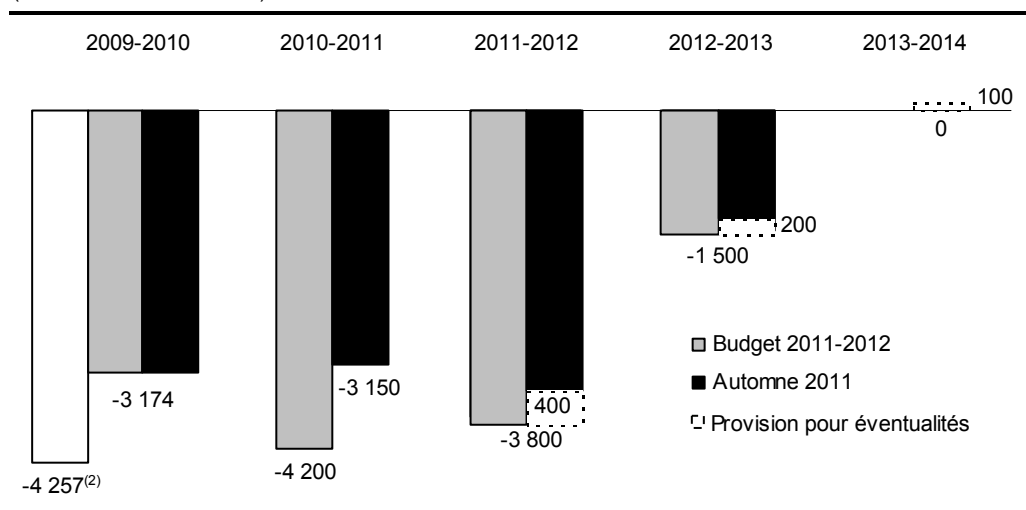
- 3,8 milliards de dollars en 2011-2012;
- 1,5 milliard de dollars en 2012-2013.

L'équilibre budgétaire sera atteint en 2013-2014.

GRAPHIQUE 1

Soldes budgétaires prévus – Automne 2011⁽¹⁾

(en millions de dollars)



(1) Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

(2) Le solde budgétaire de - 4 257 M\$ en 2009-2010 est celui présenté au budget 2010-2011.

❑ Des décisions budgétaires prises aux bons moments

Engagé dans la deuxième année du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement maintient le cap afin de renouer avec l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Les gestes posés depuis la récession de 2009 ont permis de bien positionner le Québec tant sur le plan économique que budgétaire.

- La mise en œuvre rapide du Plan pour soutenir les emplois et pour préparer la relance de l'économie a porté ses fruits, permettant au Québec d'être parmi les premiers à retrouver et à dépasser largement le niveau d'emploi d'avant la récession.
- La mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire a permis d'établir la trajectoire budgétaire à suivre pour équilibrer les revenus et les dépenses tout en assurant le financement à long terme des services publics, notamment en santé, en éducation et pour le renouvellement des infrastructures.
- Cette rigueur budgétaire a d'ailleurs été reconnue par les cinq agences de notation qui ont confirmé de nouveau la cote de crédit du Québec à la suite du budget 2011-2012, reconnaissant la crédibilité du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et la détermination du gouvernement à réduire le fardeau de la dette.

Les difficultés auxquelles sont confrontées plusieurs économies avancées, qui entraînent une incertitude économique sur la scène internationale, incitent plus que jamais le gouvernement à maintenir une saine gestion des finances publiques et à suivre de près l'évolution de la situation économique pour parer à toute éventualité.

- Aussi, par mesure de prudence, le cadre financier incorpore une provision pour éventualités de 400 millions de dollars en 2011-2012, de 200 millions de dollars en 2012-2013 et de 100 millions de dollars en 2013-2014.

❑ Respect des cibles de déficit budgétaire

La mise à jour indique que le gouvernement a réduit les déficits anticipés sur cinq ans et a diminué les risques au cadre financier.

Le cumul des déficits prévus pour la période 2009-2010 à 2013-2014 totalise 11,6 milliards de dollars.

- Il s'agit d'une amélioration de 1,1 milliard de dollars par rapport aux déficits prévus au budget de mars 2011.
- De plus, les déficits prévus pour 2011-2012 à 2013-2014 incorporent des provisions pour éventualités totalisant 700 millions de dollars pour parer aux imprévus.

Ainsi, avant l'ajout de provisions pour éventualités au cadre financier, la réduction des déficits pour la période 2009-2010 à 2013-2014 totaliserait 1 750 millions de dollars.

La loi prévoit que le gouvernement doit respecter chaque année les cibles de réduction de déficits à compter de 2011-2012 et maintenir l'équilibre budgétaire une fois celui-ci retrouvé, soit en 2013-2014. Le gouvernement entend continuer à respecter les objectifs de réduction de déficit établis.

TABLEAU 1

Réduction des déficits anticipés

(en millions de dollars)

Total des déficits de 2009-2010 à 2013-2014	
- Budget de mars 2011	- 12 674
- Automne 2011	- 11 624
Réduction des déficits anticipés	1 050
Plus : Provisions pour éventualités – Automne 2011	700
Réduction des déficits anticipés avant l'ajout de provisions pour éventualités	1 750

❑ Des déficits moins importants que ceux de nos principaux partenaires

À 1,0 % du produit intérieur brut (PIB), le déficit du Québec pour l'année 2010-2011 se compare favorablement aux manques à gagner affichés chez nos voisins. À titre indicatif, l'Ontario a enregistré un déficit de 14,0 milliards de dollars pour la même année, soit 2,3 % de son PIB. Le gouvernement fédéral a, quant à lui, présenté un déficit de 33,4 milliards de dollars, soit 2,1 % du PIB canadien.

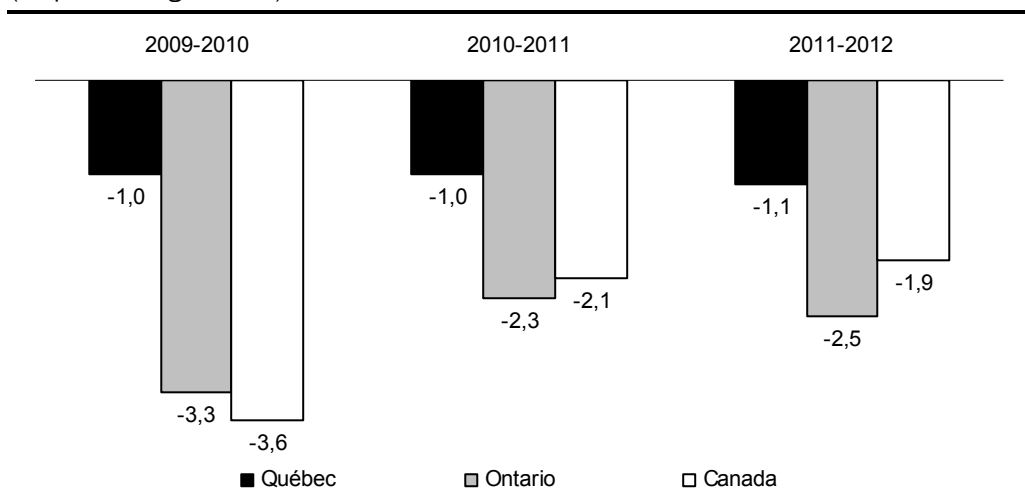
Pour 2011-2012, le déficit prévu de 3,8 milliards de dollars représente 1,1 % du PIB québécois. En comparaison, celui de l'Ontario s'élève à 16,0 milliards de dollars ou 2,5 % du PIB et le déficit du gouvernement fédéral de 32,3 milliards de dollars représente 1,9 % de l'économie canadienne.

Par ailleurs, le Québec prévoit retrouver l'équilibre budgétaire dès 2013-2014, soit un an plus rapidement que le gouvernement fédéral (2014-2015) et quatre ans plus rapidement que l'Ontario (2017-2018).

GRAPHIQUE 2

Soldes budgétaires de 2009-2010 à 2011-2012

(en pourcentage du PIB)



Sources : Ministère des Finances du Québec, de l'Ontario et du Canada.

❑ Bien que plus modérée, la croissance économique se poursuit

Depuis la dernière récession, la vigueur et le rythme de croissance de l'activité économique ont été plus importants au Québec que chez ses partenaires.

- Ainsi, la production a dépassé plus rapidement son niveau d'avant la récession. Au Québec, le PIB réel du deuxième trimestre de 2011 est supérieur de 4,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2007, alors qu'il n'est supérieur que de 2,0 % au Canada et qu'il demeure encore inférieur de 0,2 % en Ontario (1^{er} trimestre de 2011) et de 0,4 % aux États-Unis.
- Depuis juillet 2009, le Québec a créé 141 300 emplois, soit deux fois plus qu'il s'en est perdu pendant la récession. Le taux de chômage est passé de 8,5 % en 2009 à 7,6 % en moyenne de janvier à septembre 2011. Il s'établit en moyenne à 7,8 % en Ontario, à 7,5 % au Canada et à 9,0 % aux États-Unis pour la même période.

La situation économique a continué de s'améliorer en début de 2011, bénéficiant notamment de l'investissement des entreprises et de la progression de l'emploi. Cependant, le ralentissement mondial au deuxième trimestre a modéré la croissance du PIB réel au Québec. Plus spécifiquement, en 2011 :

- la demande intérieure est demeurée soutenue, favorisée notamment par la progression des revenus des ménages et la bonne situation financière des entreprises. L'investissement des entreprises a fortement augmenté, notamment dans le secteur des ressources naturelles;
- par contre, les exportations internationales n'ont pratiquement pas progressé en raison des difficultés économiques aux États-Unis.

Ainsi, après avoir progressé de 2,9 % en 2010, le PIB réel au Québec devrait croître de 1,6 % en 2011, une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à la prévision du budget 2011-2012. En 2012, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 1,6 %, alors que le budget tablait sur une croissance de 2,2 %. Par la suite, la croissance devrait s'accélérer en 2013 à 2,0 %.

TABLEAU 2

Croissance économique (PIB réel, variation en pourcentage)

	2009	2010	2011	2012	2013
Québec	- 0,7	2,9	1,6	1,6	2,0
Canada	- 2,8	3,2	2,1	2,1	2,4
États-Unis	- 3,5	3,0	1,6	1,9	2,5

Sources : IHS Global Insight, Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

■ Un environnement économique incertain à court terme

Les perspectives de croissance sont actuellement empreintes de plusieurs incertitudes qui planent sur le contexte économique mondial.

- Les problèmes budgétaires rencontrés en zone euro pourraient affecter l'économie mondiale par la voie d'une réduction de l'activité économique en zone euro et d'une propagation des difficultés du système financier européen.
- La reprise économique aux États-Unis est fragile et vulnérable à des chocs négatifs qui pourraient la ralentir davantage. La progression de la demande intérieure est limitée par un taux de chômage élevé, les difficultés du secteur immobilier et le redressement nécessaire de la situation budgétaire des différents paliers de gouvernement.

Dans ce contexte, l'apport des économies émergentes à la croissance mondiale pourrait être insuffisant pour compenser la faiblesse des économies avancées.

Étant donné la bonne tenue de son économie depuis la dernière récession, le Québec est bien positionné et bénéficie d'atouts indéniables pour faire face à ces risques, grâce notamment à la vigueur de la demande intérieure.

Néanmoins, une croissance plus lente chez nos partenaires commerciaux pourrait mettre à l'épreuve l'économie du Québec et ralentir davantage la croissance à court terme. Le gouvernement continuera de suivre de près l'évolution de la situation économique au cours des prochains mois.

❑ **Le déficit est réduit de 1,1 milliard de dollars pour 2010-2011 par rapport à celui prévu en mars dernier**

Les résultats réels pour 2010-2011 montrent une amélioration du solde budgétaire de 1 050 millions de dollars par rapport au 4,2 milliards de dollars prévu au budget de mars 2011, réduisant le déficit à 3,2 milliards de dollars.

Cette amélioration est principalement attribuable à :

- des revenus plus élevés que prévu, notamment au chapitre des redevances minières;
- des résultats supérieurs à ceux anticipés des organismes publics dont les résultats sont consolidés à ceux du gouvernement;
- l'élimination de la provision pour éventualités de 300 millions de dollars, puisque le gouvernement n'y a pas eu recours.

Ces éléments compensent largement la révision à la hausse de 346 millions de dollars enregistrée aux dépenses de programmes. Cette révision s'explique par une augmentation de 385 millions de dollars des dépenses d'amortissement reliées aux immobilisations des établissements de santé et de services sociaux et de l'éducation. Globalement, en excluant ce relèvement, les dépenses de l'ensemble des ministères ont été inférieures de 39 millions de dollars aux prévisions du budget de mars dernier.

TABLEAU 3

Révisions du solde budgétaire pour 2010-2011

(en millions de dollars)

	Budget 2011-2012	Révisions	Résultats réels
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes	42 212	175	42 387
Entreprises du gouvernement	4 713	125	4 838
Transferts fédéraux	15 451	- 26	15 425
Total des revenus budgétaires	62 376	274	62 650
Dépenses de programmes	- 59 819	- 346	- 60 165
Service de la dette	- 6 934	- 50	- 6 984
Total des dépenses budgétaires	- 66 753	- 396	- 67 149
Entités consolidées			
- Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux	529	660	1 189
- Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	- 52	212	160
- Fonds des générations	732	28	760
Provision pour éventualités	- 300	300	0
SURPLUS (DÉFICIT)	- 3 468	1 078	- 2 390
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	- 732	- 28	- 760
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 4 200	1 050	- 3 150
En % du PIB	1,3		1,0

❑ Maintien des cibles budgétaires à compter de 2011-2012

Pour l'année 2011-2012 et les années subséquentes, le gouvernement prévoit atteindre les cibles décroissantes de déficit établies en mars dernier et maintient le cap sur l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Globalement, les révisions négatives au cadre financier découlant des révisions aux perspectives économiques sont entièrement compensées par des apports additionnels provenant des droits miniers, de la révision à la baisse du service de la dette et de l'impact de l'entente de principe concernant l'harmonisation de la taxe de vente du Québec (TVQ) à la taxe sur les produits et services (TPS) conclue le 29 septembre dernier entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral.

Compte tenu du ralentissement de l'économie, ces revenus additionnels permettent au gouvernement de reporter à 2014-2015 l'identification de nouvelles mesures pour maintenir l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 4

Révisions depuis le budget 2011-2012

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
SOLDE BUDGÉTAIRE AU BUDGET 2011-2012	- 3 800	- 1 500	—
Révisions liées aux perspectives économiques			
Ralentissement économique	- 125	- 350	- 375
Transferts fédéraux, dont la péréquation	—	- 180	- 264
Ajustements salariaux reliés au PIB	—	- 142	- 142
Service de la dette	71	125	140
	- 54	- 547	- 641
Autres révisions			
Droits miniers	48	48	48
Harmonisation de la TVQ à la TPS			
- Compensation pour l'harmonisation	—	733	1 467
- Impact sur les institutions financières	—	55	245
Autres révisions aux transferts fédéraux	108	—	—
Autres éléments	- 2	11	6
	154	847	1 766
Sous-total	100	300	1 125
Mesures à identifier	—	- 300	- 1 025
Hausse des provisions pour éventualités	- 100	—	- 100
Révisions totales	0	0	0
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 800	- 1 500	0
En % du PIB	1,1	0,4	0,0

■ Déficit de 3,8 milliards de dollars en 2011-2012

Pour 2011-2012, trois principaux facteurs permettent au gouvernement de compenser le manque à gagner de 125 millions de dollars attribuable à la révision à la baisse de la croissance économique prévue en 2011. Ces éléments sont :

- une hausse additionnelle de 48 millions de dollars attendue des revenus des droits miniers;
- une révision à la baisse du service de la dette de 71 millions de dollars;
- une amélioration de 108 millions de dollars aux transferts fédéraux.

De plus, par mesure de prudence et en raison du contexte d'incertitude économique actuel, ces améliorations au cadre financier permettent de majorer de 100 millions de dollars la provision pour éventualités et de laisser le déficit inchangé à 3,8 milliards de dollars.

■ Maintien du retour graduel à l'équilibre budgétaire en 2013-2014

Depuis le budget de mars dernier, les principaux changements au cadre financier pour les années 2012-2013 et 2013-2014 proviennent :

- de révisions économiques qui entraînent des impacts négatifs sur le cadre financier, dont :
 - des révisions à la baisse de 350 millions de dollars et de 375 millions de dollars respectivement aux revenus fiscaux en 2012-2013 et en 2013-2014, découlant d'une croissance économique moins élevée qu'attendu en 2011 et en 2012;
 - des révisions négatives de 180 millions de dollars en 2012-2013 et de 264 millions de dollars en 2013-2014 aux revenus de transferts fédéraux, principalement attribuables aux paiements de péréquation. Cette révision négative à la péréquation découle notamment d'une meilleure performance de l'économie québécoise, relativement aux autres provinces en 2010, par rapport à ce qui avait été prévu au budget 2011-2012;
 - une hausse récurrente de 142 millions de dollars des dépenses de programmes dès 2012-2013. Cette révision provient de la provision financière que doit prévoir le gouvernement pour la bonification anticipée des paramètres salariaux des employés de la fonction publique liée à une meilleure performance économique en 2010. Cette provision sera revue en fonction des données économiques de 2010 et de 2011, qui seront publiées à l'automne 2012;

- des améliorations suivantes, lesquelles permettent de compenser entièrement l'impact des révisions économiques :
 - de la réduction de 125 millions de dollars en 2012-2013 et de 140 millions de dollars en 2013-2014 du service de la dette, en raison principalement de la révision à la baisse des taux d'intérêt;
 - des revenus additionnels de 48 millions de dollars provenant des droits miniers découlant notamment de la révision au régime de redevances annoncée au budget 2010-2011;
 - de l'harmonisation de la TVQ à la TPS procurant :
 - une compensation du gouvernement fédéral de 733 millions de dollars en 2012-2013 et de 1 467 millions de dollars en 2013-2014 à la suite de l'entente de principe conclue le 29 septembre dernier;
 - 55 millions de dollars et 245 millions de dollars en 2012-2013 et en 2013-2014 respectivement, attribuables à la fin du remboursement de la TVQ sur les achats effectués par les institutions financières et à l'abolition de la taxe compensatoire des institutions financières.

Finalement, une provision pour éventualités de 100 millions de dollars est ajoutée au cadre financier en 2013-2014.

■ **Compensation fédérale : dédiée à l'atteinte de l'équilibre budgétaire**

Le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont conclu, le 29 septembre 2011, une entente de principe prévoyant que le gouvernement fédéral versera au Québec une compensation financière de 2,2 milliards de dollars à l'égard de l'harmonisation de la TVQ à la TPS.

Cette compensation sera versée en deux tranches : 733 millions de dollars en janvier 2013, au moment de la mise en œuvre de la plupart des mesures prévues par l'entente, et 1 467 millions de dollars un an plus tard, à condition que le Québec ait, à cette date, continué de donner suite à l'ensemble de ses engagements.

La compensation de 2,2 milliards de dollars contribuera à la réduction du déficit en 2012-2013 et à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

□ Contrôle des dépenses

Plusieurs mesures permettant de réduire la croissance des dépenses d'ici 2013-2014 ont été annoncées au budget de mars 2010. En novembre 2010, le gouvernement a annoncé un plan plus détaillé des mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de réduction des dépenses de 5,2 milliards de dollars en 2013-2014. En 2010-2011, ces efforts ont atteint 1,4 milliard de dollars.

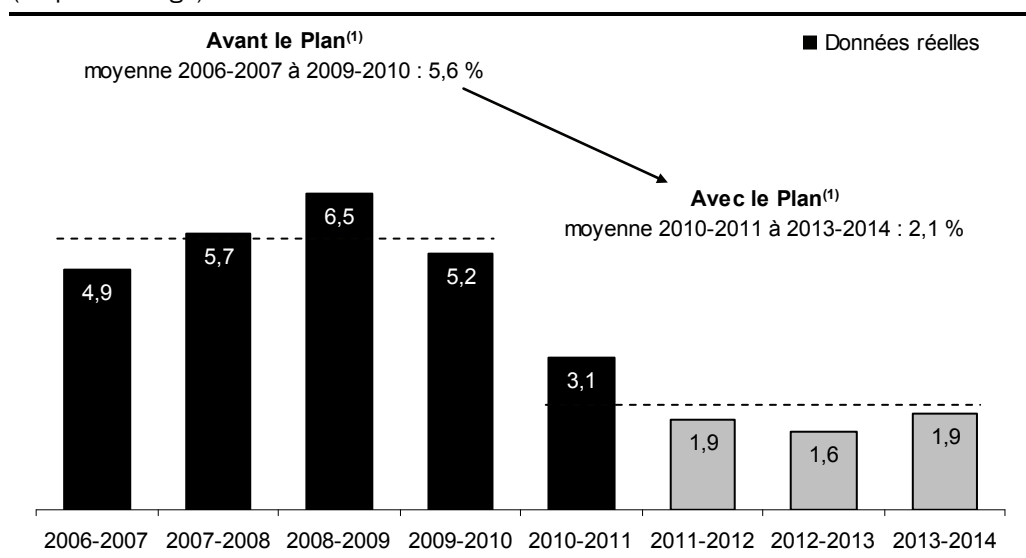
■ Dépenses de programmes

Les résultats réels de 2010-2011 confirment que le gouvernement a mis en œuvre les gestes requis permettant de ralentir la croissance des dépenses.

La croissance des dépenses de programmes de 3,1 % en 2010-2011 présentée dans les comptes publics a ralenti significativement par rapport à la moyenne de 5,6 % observée de 2006-2007 à 2009-2010.

GRAPHIQUE 3

Évolution de la croissance des dépenses de programmes (en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

■ Dépenses de programmes incluant les nouveaux fonds pour le financement de la santé et des infrastructures de transport

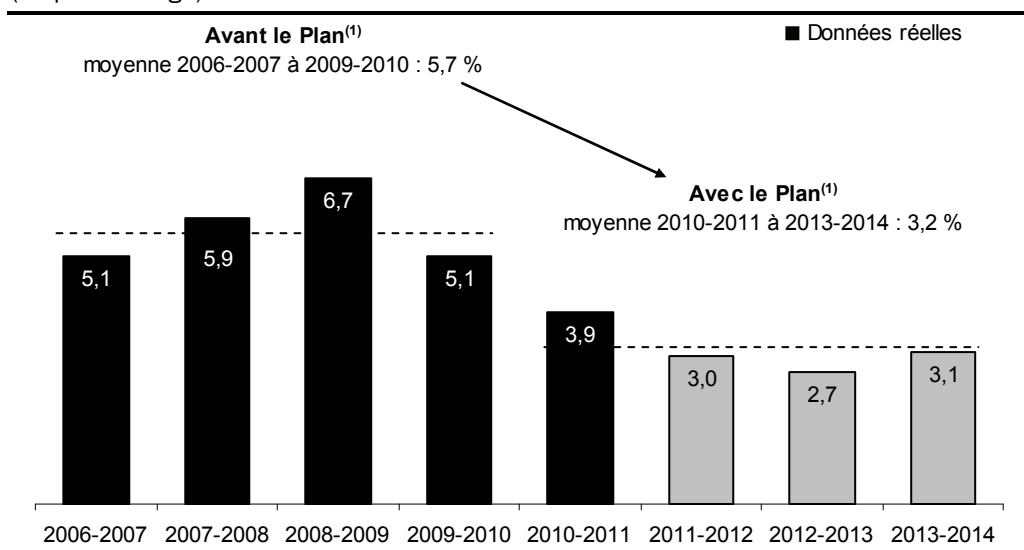
Le gouvernement a mis en œuvre, depuis 2010-2011, certains fonds afin de dédier des revenus à des secteurs prioritaires, notamment le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) et le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT).

Aussi, en ajoutant la dépense de ces fonds aux dépenses de programmes¹, la croissance ralentit par rapport à la moyenne de 5,7 % observée sur cette base de 2006-2007 à 2009-2010 pour s'établir à :

- 3,9 % en 2010-2011;
- 3,0 % en 2011-2012;
- 2,7 % en 2012-2013;
- 3,1 % en 2013-2014.

GRAPHIQUE 4

Évolution de la croissance des dépenses de programmes incluant le FORT et le FINESSS (en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

¹ Voir la page 84 de la section 2 pour obtenir plus de détails sur les dépenses incluant le FORT et le FINESSS.

■ Évolution des dépenses consolidées excluant le service de la dette

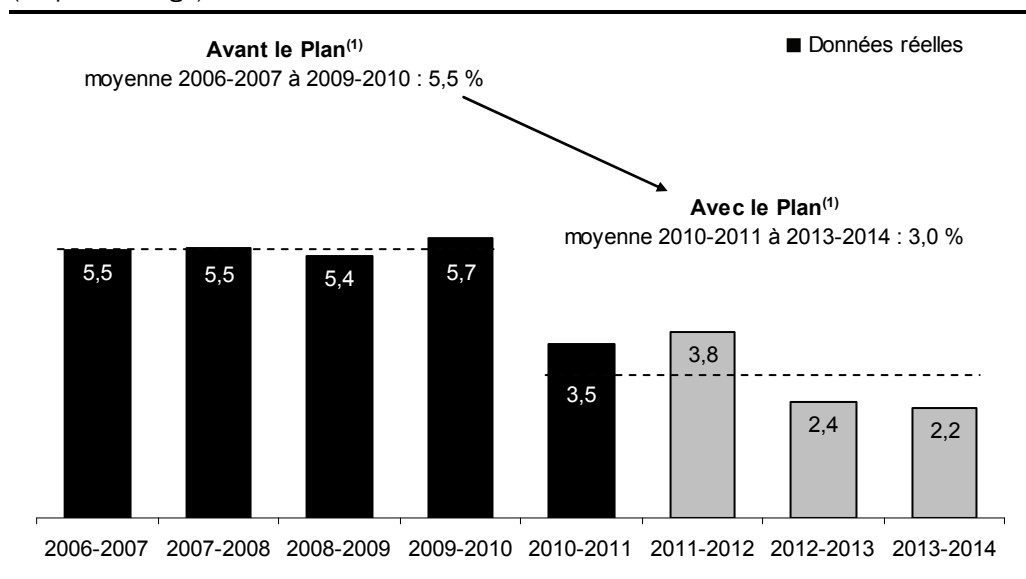
Si l'on considère les dépenses consolidées en excluant le service de la dette, soit l'ensemble des dépenses du gouvernement et de ses organismes, les résultats pour 2010-2011 montrent également un ralentissement important, soit une croissance de 3,5 % par rapport à 5,5 % pour la période de 2006-2007 à 2009-2010.

Par la suite, les croissances des dépenses s'élèveront à 3,8 % en 2011-2012, à 2,4 % en 2012-2013 et à 2,2 % en 2013-2014. Pour l'ensemble de la période de 2010-2011 à 2013-2014, la croissance annuelle moyenne atteindra 3,0 %.

GRAPHIQUE 5

Évolution de la croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette

(en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Quel que soit l'univers de dépenses considéré, le gouvernement a réussi à ralentir leur croissance pour contribuer à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

□ Les dépenses consolidées du gouvernement

Le tableau suivant présente le niveau et l'évolution des composantes des dépenses consolidées, soit l'ensemble des dépenses publiques comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

- En plus des dépenses de programmes, les dépenses consolidées incluent notamment celles des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que celles du service de la dette.
- Comme indiqué au graphique de la page précédente, la croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette s'établira à 3,0 % en moyenne de 2010-2011 à 2013-2014.

TABEAU 5

Évolution des dépenses consolidées⁽¹⁾ – Automne 2011

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses de programmes	60 165	61 284	62 255	63 467
Variation en %	3,1	1,9	1,6	1,9
Fonds spéciaux	8 829	9 723	10 614	11 467
Variation en %	2,2	10,1	9,2	8,0
Organismes autres que budgétaires	15 818	16 464	17 263	17 631
Variation en %	-1,2	4,1	4,9	2,1
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	33 602	35 051	36 620	38 226
Variation en %	4,8	4,3	4,5	4,4
Comptes à fin déterminée	1 758	1 697	1 397	1 177
Variation en %	52,6	-3,5	-17,7	-15,7
Élimination des opérations entre entités	-49 017	-50 365	-52 551	-54 673
Dépenses consolidées excluant le service de la dette	71 155	73 854	75 598	77 295
Variation en %	3,5	3,8	2,4	2,2
Service de la dette				
Fonds consolidé du revenu	6 984	7 723	8 521	9 194
Variation en %	14,2	10,6	10,3	7,9
Entités consolidées	1 951	2 132	2 333	2 560
Variation en %	13,0	9,3	9,4	9,7
Service de la dette consolidé	8 935	9 855	10 854	11 754
Variation en %	13,9	10,3	10,1	8,3
Dépenses consolidées	80 090	83 709	86 452	89 049
Variation en %	4,6	4,5	3,3	3,0

(1) Les dépenses consolidées sont présentées suivant la même définition que celle des comptes publics. Les différences par rapport aux dépenses consolidées des ministères et organismes présentées dans le dernier budget s'expliquent par l'inclusion des dépenses des comptes à fin déterminée et le regroupement du service de la dette des entités consolidées à celui du fonds consolidé du revenu.

❑ Plan de retour à l'équilibre budgétaire – Suivi des efforts réalisés en 2010-2011

Pour la première année de mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, les efforts budgétaires ont atteint 2,8 milliards de dollars en 2010-2011 et ont été partagés entre le gouvernement et les contribuables. Par son contrôle des dépenses et ses efforts de lutte contre l'évasion fiscale, le gouvernement aura effectué 65 % de l'effort comparativement à 35 % pour les contribuables.

TABLEAU 6

Répartition de l'effort identifié pour atteindre l'équilibre budgétaire⁽¹⁾ – 2010-2011

(en millions de dollars)

	Gouvernement				Contribuables			Total
	Évasion fiscale	Organismes publics	Ministères	Sous-total	Particuliers ⁽²⁾	Entreprises et autres	Sous-total	
Total de l'effort	338	110	1 377	1 825	643	333	976	2 801
– Répartition de l'effort (en %)	12,1	3,9	49,2	65,2	22,9	11,9	34,8	100,0

(1) Pour plus de détails, voir la section sur le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

(2) Incluant la contribution santé.

❑ Bilan 2010-2011 de la lutte contre l'évasion fiscale

Le gouvernement a poursuivi ses efforts afin de lutter contre l'évasion fiscale. Ces efforts font partie des gestes posés dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et contribuent à ce que chacun paie sa juste part du financement des services publics.

— En 2010-2011, Revenu Québec aura réussi à récupérer 338 millions de dollars, soit 18 millions de dollars de plus que la cible qui lui avait été fixée.

INTRODUCTION

Le gouvernement dépose aujourd'hui *Le point sur la situation économique et financière du Québec* qui présente les changements, depuis le dépôt du budget 2011-2012 de mars dernier, aux éléments suivants :

- les perspectives économiques;
- l'évolution de la situation financière du gouvernement;
- le suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire;
- le suivi des efforts de lutte contre l'évasion fiscale.

Les prévisions économiques et financières présentées dans ce document reposent sur les dernières données disponibles qui indiquent que la croissance économique se poursuit, malgré des perspectives de croissance revues à la baisse pour les années 2011 et 2012. À cet égard, le gouvernement suit de près l'évolution de la situation économique pour parer à toute éventualité.

Le gouvernement entend toujours poser les gestes nécessaires pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2013-2014, conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Le dépôt de ce document s'inscrit dans l'engagement du gouvernement de mettre à la disposition des Québécois les informations sur la situation économique et sur les finances publiques².

² Pour l'ensemble du document, les données budgétaires de l'année 2010-2011 sont réelles, celles de 2011-2012 et de 2012-2013 sont des prévisions et celles des années suivantes sont des projections.

PREMIÈRE PARTIE :
LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC

1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES AU QUÉBEC

Cette section présente la mise à jour des prévisions économiques sur lesquelles s'appuie le cadre financier du gouvernement.

❑ Le Québec a mieux traversé la dernière récession que ses partenaires commerciaux

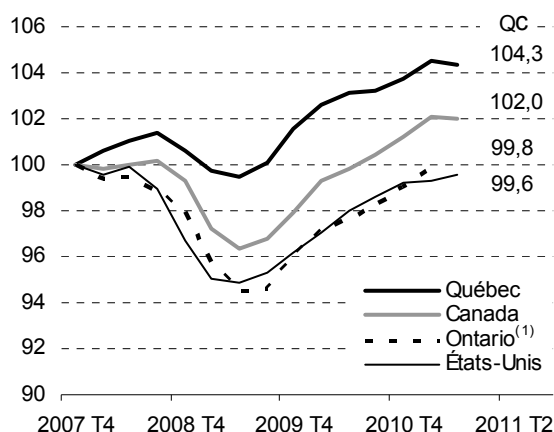
Actuellement, la situation économique du Québec se compare avantageusement à celle de ses principaux partenaires commerciaux. La vigueur et le rythme de croissance de l'activité économique ont été plus importants au Québec que chez nos partenaires depuis la dernière récession.

- Ainsi, la production a dépassé plus rapidement son niveau d'avant la récession. Par rapport au quatrième trimestre de 2007, le PIB réel est actuellement supérieur de 4,3 % au Québec et de 2,0 % au Canada, alors qu'il demeure inférieur de 0,2 % en Ontario (premier trimestre de 2011) et de 0,4 % aux États-Unis.
- Depuis le creux de l'emploi au Canada en juillet 2009, il s'est créé au Québec 141 300 emplois jusqu'en septembre 2011, soit deux fois plus qu'il s'en est perdu pendant la récession. Ainsi, depuis le quatrième trimestre de 2007, l'emploi a progressé de 2,7 % au Québec, comparativement à 2,5 % au Canada et 2,1 % en Ontario. Il est encore inférieur de 4,8 % aux États-Unis.

GRAPHIQUE 6

Évolution du PIB réel

(indice, 4^e trimestre de 2007 = 100)

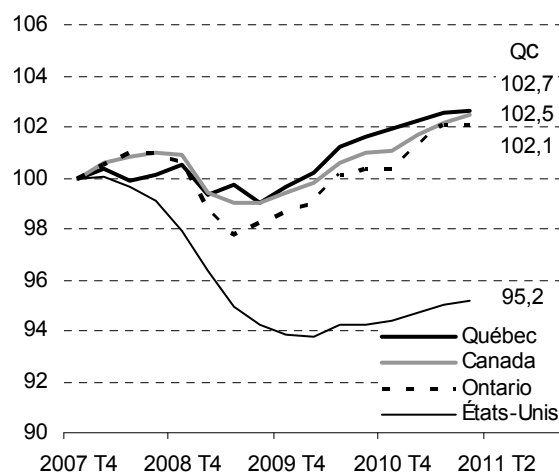


(1) Dernières données disponibles, premier trimestre de 2011.
Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, ministère des Finances de l'Ontario et IHS Global Insight.

GRAPHIQUE 7

Évolution de l'emploi

(indice, 4^e trimestre de 2007 = 100)



Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

❑ La croissance devrait se poursuivre en 2011 et en 2012³

Malgré plusieurs événements survenus au cours de l'année 2011 qui ont pesé sur l'appareil productif des économies avancées et affecté les échanges commerciaux, la croissance au Québec devrait se poursuivre, mais à un rythme plus modéré que prévu lors du budget 2011-2012.

Le Québec a enregistré, à l'instar de ses partenaires commerciaux, une modération de sa croissance économique en 2011. En effet, après avoir progressé de 2,9 % en 2010, le PIB réel devrait croître de 1,6 % en 2011, alors que le budget 2011-2012 tablait sur une croissance de 2,0 %.

- La demande intérieure est demeurée forte. La vigueur de l'investissement des entreprises, notamment dans le secteur minier, a soutenu l'activité économique et l'emploi. Les entreprises ont pris le relais des gouvernements en ce qui a trait à la création d'emplois et à l'investissement.
- Le marché du travail continue de s'améliorer. Le taux de chômage au Québec est parmi les plus faibles au Canada et se compare avantageusement à ceux des autres économies avancées.

En 2012, le PIB réel devrait croître de 1,6 %, alors que le budget 2011-2012 tablait sur une croissance de 2,2 %. En 2013, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 2,0 %.

- Le contexte économique mondial, quoique moins favorable que prévu au moment du budget, devrait s'améliorer à moyen terme et permettre une croissance plus élevée.
- Le marché du travail continuera de soutenir l'activité économique. En 2012, 35 400 emplois devraient être créés, comparativement à 54 100 emplois en 2011. Le taux de chômage devrait s'établir à 7,6 % en moyenne en 2011 et demeurer à ce niveau en 2012. En comparaison, le taux de chômage s'établit, pour les neuf premiers mois de 2011, à 7,8 % en Ontario, à 7,5 % au Canada et à 9,0 % aux États-Unis.

TABLEAU 7

Croissance économique au Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)

	2010	2011	2012	2013
Mise à jour de l'automne 2011	2,9	1,6	1,6	2,0
Budget 2011-2012	3,0	2,0	2,2	2,3
Révision	- 0,1	- 0,4	- 0,6	- 0,3

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

³ Dans cette section, sauf indication contraire, les données ayant trait aux années 2011 et suivantes proviennent des estimations du ministère des Finances du Québec.

1.1 Le contexte économique international

Les prévisions de croissance économique mondiale pour l'année 2011 sont légèrement inférieures à ce qui avait été prévu au budget 2011-2012. Les économies émergentes ont soutenu l'activité économique mondiale, tandis que la croissance des économies avancées a été révisée à la baisse par rapport au budget, malgré une forte progression au premier trimestre de 2011.

Alors que les conditions d'une reprise soutenue étaient en place, une série de chocs, incluant une flambée des prix du pétrole, les effets du séisme au Japon, l'aggravation de la crise de la dette souveraine en zone euro et les incertitudes entourant le relèvement du plafond de la dette aux États-Unis, ont affecté la croissance à partir du printemps 2011.

Avec l'atténuation de l'impact négatif de certains de ces facteurs, la croissance économique devrait se redresser graduellement dans les économies avancées, tandis qu'elle demeurera soutenue dans les économies émergentes. Le rééquilibrage des finances publiques, nécessaire dans plusieurs économies avancées, limitera néanmoins leur croissance.

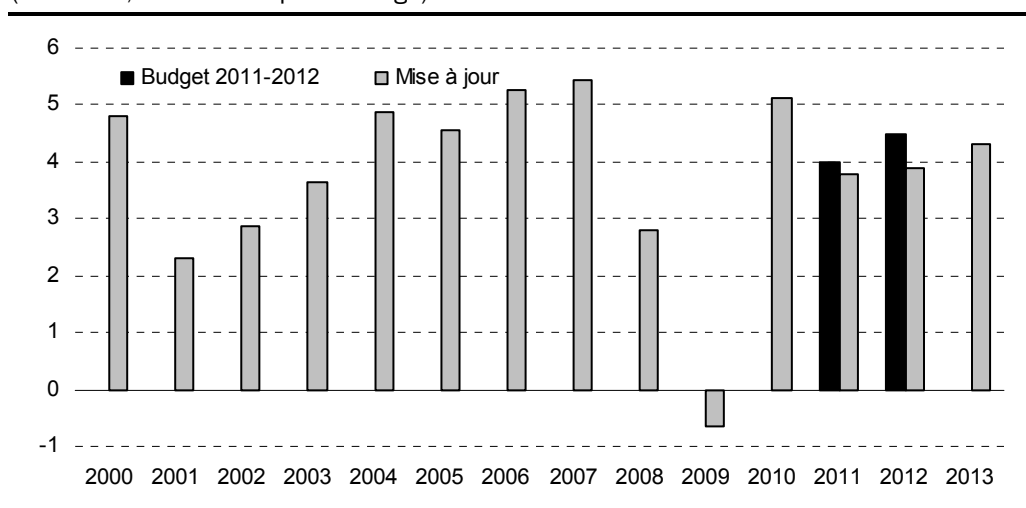
1.1.1 Les perspectives pour 2011 et 2012

Après avoir crû de 5,1 % en 2010, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,8 % en 2011 et à 3,9 % en 2012. Par rapport au budget 2011-2012, les perspectives de croissance ont été révisées à la baisse de 0,2 et de 0,6 point de pourcentage pour 2011 et pour 2012. En 2013, la croissance devrait s'affermir à 4,3 %.

GRAPHIQUE 8

Croissance économique mondiale

(PIB réel⁽¹⁾, variation en pourcentage)



(1) Données en parité des pouvoirs d'achat (avril 2011).

Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

1.1.2 Une croissance alimentée par les pays émergents

L'économie mondiale a été soumise, au début de l'année 2011, à une succession de chocs dont les effets ont été ressentis surtout dans les économies avancées. Les économies émergentes, qui représentent 44,4 % du PIB mondial, ont poursuivi leur croissance soutenue.

- La croissance des économies avancées devrait passer de 3,1 % en 2010 à 1,6 % en 2011, pour se redresser à 2,0 % en 2012 avec l'atténuation des effets des chocs négatifs survenus en 2011.
- Tout en restant soutenue, la croissance des économies émergentes devrait se modérer légèrement, passant de 7,4 % en 2010 à 6,5 % en 2011 et à 6,0 % en 2012, en raison notamment des mesures de resserrement monétaire adoptées dans certains pays pour limiter les pressions inflationnistes.

TABEAU 8

Croissance économique dans le monde

(PIB réel, variation en pourcentage)

	Poids ⁽¹⁾	2010	2011	2012
Monde⁽¹⁾	100,0	5,1	3,8	3,9
- Budget 2011-2012		4,8	4,0	4,5
Économies avancées⁽¹⁾	50,9	3,1	1,6	2,0
- Budget 2011-2012		2,9	2,2	2,5
Canada	1,8	3,2	2,1	2,1
- Budget 2011-2012		3,1	2,4	2,8
États-Unis	19,4	3,0	1,6	1,9
- Budget 2011-2012		2,8	2,9	3,0
Zone euro	14,1	1,8	1,6	1,0
- Budget 2011-2012		1,7	1,3	1,6
Royaume-Uni	2,9	1,8	1,1	1,5
- Budget 2011-2012		1,3	1,5	2,0
Japon	5,7	4,0	- 0,4	2,7
- Budget 2011-2012		3,9	1,1	1,5
Économies émergentes⁽¹⁾	44,4	7,4	6,5	6,0
- Budget 2011-2012		7,2	6,2	6,6
Chine	14,3	10,4	9,1	8,3
- Budget 2011-2012		10,3	9,0	8,7
Inde	5,6	8,8	7,6	7,8
- Budget 2011-2012		8,6	8,0	8,3

(1) Données en parité des pouvoirs d'achat (avril 2011).

Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

❑ Les économies avancées fragilisées par plusieurs chocs en 2011

Après avoir connu un fort début d'année, l'économie mondiale a été soumise à une succession de chocs dont l'effet cumulé a sensiblement ralenti la croissance :

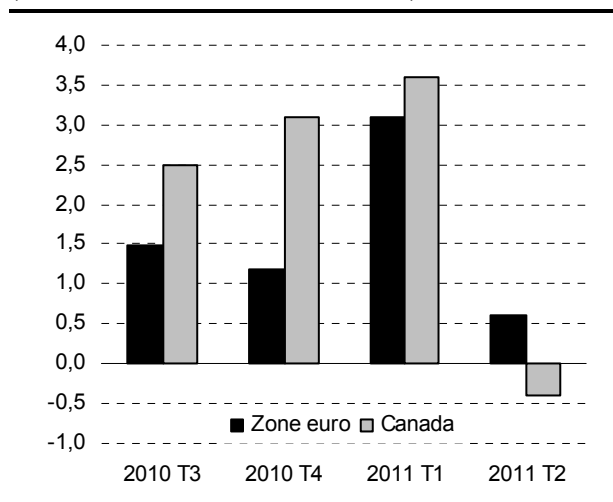
- la hausse marquée du prix du pétrole causée par les révoltes populaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a limité le pouvoir d'achat des ménages;
- le séisme de mars 2011 au Japon a occasionné des pénuries sur plusieurs chaînes d'approvisionnement mondiales et a ainsi affecté les secteurs manufacturiers de nombreux pays;
- l'aggravation de la crise de la dette souveraine en zone euro et les négociations visant le relèvement du plafond de la dette aux États-Unis ont diminué la confiance des ménages et des entreprises et ont accru les tensions sur les marchés financiers;
- sous la pression des marchés financiers, plusieurs pays de la zone euro ayant un poids économique important, dont l'Italie, l'Espagne et la France, ont adopté des mesures d'austérité supplémentaires.

Ces chocs ont affecté les économies avancées à un moment où leur situation économique était encore vulnérable. En effet, la sévérité de la récession de 2008-2009 avait occasionné d'importantes pertes d'emplois, qui n'ont pas été en totalité récupérées dans la plupart des économies avancées.

GRAPHIQUE 9

Croissance économique trimestrielle

(PIB réel, variation à taux annualisé)

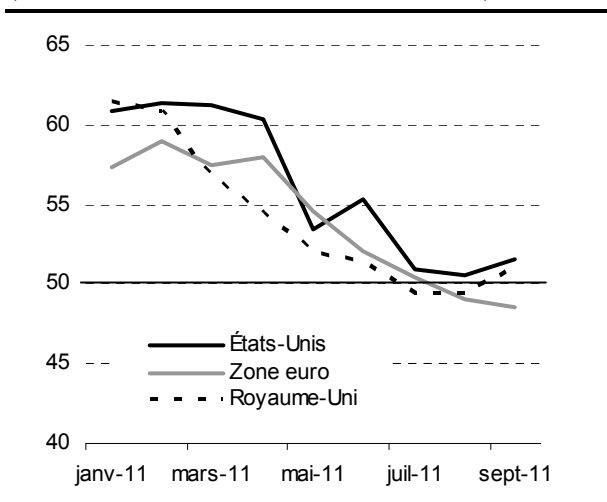


Sources : IHS Global Insight, Eurostat et Statistique Canada.

GRAPHIQUE 10

Indices des acheteurs (PMI) du secteur manufacturier

(indices de diffusion, données mensuelles)



Note : L'indice PMI indique une expansion s'il est supérieur à 50 et une contraction dans le cas contraire.

Source : Bloomberg.

❑ Un redressement de la croissance des économies avancées, mais à un rythme plus lent que prévu

L'atténuation des effets de ces chocs et le maintien de politiques monétaires expansionnistes entraîneront un redressement graduel de la croissance des économies avancées, qui devrait s'établir à 1,6 % en 2011 et à 2,0 % en 2012.

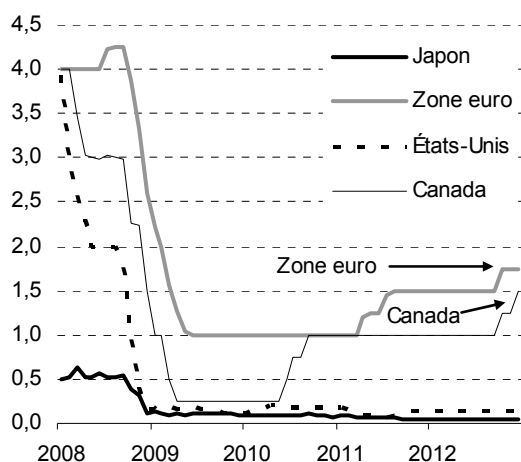
- Les politiques monétaires expansionnistes des banques centrales devraient continuer de supporter l'activité des économies avancées durant les deux prochaines années, ce qui permettra notamment aux entreprises de se financer à des conditions avantageuses.
- La résorption graduelle des tensions financières liées à la crise de la dette souveraine en zone euro devrait entraîner une amélioration de la confiance des agents économiques, tandis que la modération des prix de l'énergie accroîtra le pouvoir d'achat des ménages.
- La croissance de l'économie japonaise se raffermira en 2012 en raison des efforts de reconstruction de la zone dévastée par les suites du séisme de mars 2011.

La croissance des économies avancées sera néanmoins restreinte par l'instauration simultanée, dans plusieurs pays, de mesures de consolidation budgétaire visant à réduire leurs importants déficits et par la nécessité de poursuivre l'assainissement du bilan des ménages aux États-Unis.

GRAPHIQUE 11

Évolution des taux directeurs

(en pourcentage)

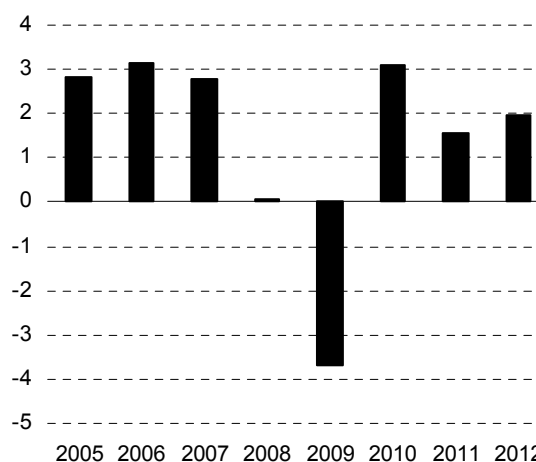


Sources : IHS Global Insight, Eurostat et Statistique Canada.

GRAPHIQUE 12

Croissance des économies avancées

(PIB réel, variation en pourcentage, données en parité des pouvoirs d'achat)



Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international et ministère des Finances du Québec.

Intensification de la crise de la dette souveraine en zone euro

La crise de la dette souveraine a continué de s'aggraver en zone euro en 2011. L'aversion au risque s'est accentuée devant la situation financière de certains gouvernements européens, ce qui a entraîné une forte augmentation des tensions financières. Ces tensions auront pour effet de restreindre la croissance économique en zone euro ces prochains trimestres. Le présent scénario repose sur l'hypothèse que les autorités européennes mettront en œuvre les mesures nécessaires afin d'assurer la stabilité financière de la zone euro et de soutenir le secteur bancaire européen, ce qui devrait entraîner une atténuation graduelle des tensions financières en 2012.

Le risque d'insolvabilité de la Grèce a augmenté

Les importants besoins de financement du gouvernement grec sont actuellement couverts par l'aide accordée par l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI). Cette aide est conditionnelle à l'atteinte de cibles budgétaires que le gouvernement grec peine à rencontrer malgré l'adoption de mesures de consolidation budgétaire sévères.

- Les difficultés du gouvernement grec à stabiliser son endettement mettent en évidence le caractère non soutenable de sa dette, qui devrait atteindre 165,6 % du PIB en 2011 selon le FMI. Pour cette raison, la méfiance des investisseurs à l'égard des titres de dette grecs a fortement augmenté, provoquant une hausse du taux de rendement des obligations grecques à échéance de deux ans à plus de 70 % en septembre 2011, un sommet historique.

Dans la foulée, les titres obligataires des gouvernements portugais et irlandais bénéficiant, comme la Grèce, du soutien de l'Union européenne et du FMI sont également sous pression.

La confiance à l'égard des titres de dette des gouvernements espagnol et italien est également ébranlée

Même s'ils sont en meilleure posture que les gouvernements grec, irlandais et portugais, les gouvernements espagnol et italien sont également fragiles financièrement.

- La dette publique de l'Italie s'élevait à 119 % du PIB en 2010. En Espagne, la situation des finances publiques s'est fortement détériorée, le solde budgétaire passant d'un surplus de 1,9 % du PIB en 2007 à un déficit de 9,2 % du PIB en 2010.

Dans le contexte actuel de forte aversion au risque, la situation financière des gouvernements espagnol et italien inquiète les investisseurs, ce qui s'est traduit récemment par la hausse de leurs coûts de financement.

Les craintes concernant la solidité des banques européennes augmentent

Les craintes des investisseurs quant à la solvabilité de la Grèce, du Portugal, de l'Irlande, de l'Espagne et de l'Italie fragilisent les banques européennes. Selon la Banque des règlements internationaux, l'exposition des banques européennes à ces pays est évaluée à 2 200 milliards de dollars américains.

- La hausse du taux de rendement des titres des gouvernements ciblés par les marchés financiers se traduit par une baisse du prix de ces titres, ce qui occasionne des pertes comptables importantes pour les banques européennes. Le défaut de l'un des pays à risque augmenterait considérablement ces pertes.

Les tensions financières freinent l'économie européenne

En plus de réduire la confiance des agents économiques, les tensions financières amènent les gouvernements à adopter des mesures additionnelles de consolidation budgétaire, ce qui freine davantage la demande intérieure.

- De plus, en raison de l'adoption simultanée de mesures d'austérité dans plusieurs économies avancées, la demande extérieure de la zone euro ralentit également.

Des mesures de soutien des autorités européennes aux gouvernements fragilisés

Devant la gravité des enjeux posés par la crise de la dette souveraine, l'Union européenne, le FMI et la Banque centrale européenne ont annoncé plusieurs mesures afin de soutenir les gouvernements et les banques.

- Les autorités européennes se sont entendues pour accorder une aide supplémentaire à la Grèce d'un montant de 159 milliards d'euros et pour augmenter les pouvoirs du Fonds européen de stabilité financière afin qu'il finance non seulement les prêts aux gouvernements en risque d'insolvabilité, mais également la recapitalisation des banques et l'achat d'obligations des gouvernements européens.

❑ Une croissance mondiale soutenue par les économies émergentes

Les économies émergentes devraient demeurer le principal moteur de l'activité économique mondiale en 2012, et les économies avancées bénéficieront de la demande en provenance de ces pays. La croissance des économies émergentes devrait s'établir à 6,5 % en 2011 et à 6,0 % en 2012.

— Le support croissant apporté par les économies émergentes à l'activité économique mondiale représente une tendance de fond. Leur poids dans l'économie mondiale est en constante augmentation depuis plus d'une décennie, passant de 34 % en 2000 à 44 % en 2011.

Les économies émergentes deviennent également moins vulnérables à un affaiblissement de la demande provenant des économies avancées. Elles commercent en effet davantage entre elles et leur demande intérieure s'affermi.

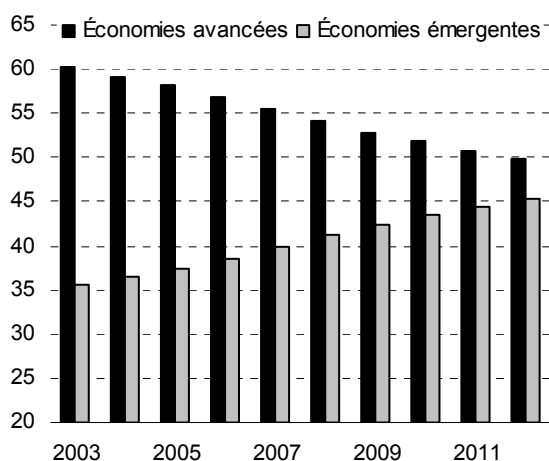
Le développement vigoureux du marché intérieur chinois explique une part importante de cette synergie entre les économies émergentes.

— La demande intérieure chinoise croît à un rythme annuel de plus de 8 % depuis 2005, ce qui crée une demande pour les produits fabriqués à l'étranger et renforce les liens commerciaux entre les économies émergentes.

GRAPHIQUE 13

Poids des économies émergentes et avancées dans le PIB mondial

(en pourcentage du PIB nominal, données en parité des pouvoirs d'achat)

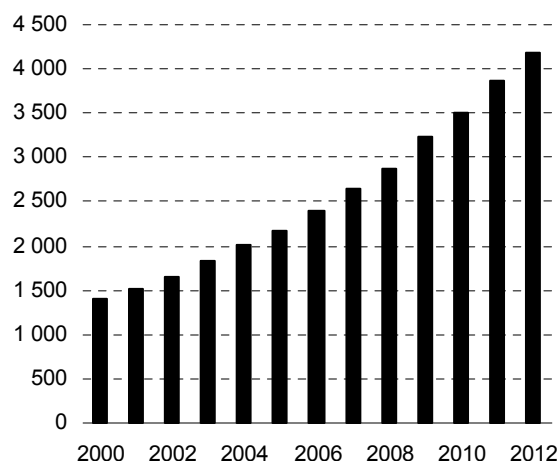


Sources : IHS Global Insight, Fonds monétaire international (avril 2011) et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 14

Évolution de la demande intérieure en Chine

(demande intérieure brute réelle, en milliards de dollars américains)



Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Perspectives de croissance économique par pays

Au **Canada**, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2,1 % en 2011. La vigueur de la demande intérieure dans la première moitié de 2011, grâce notamment au rebond substantiel de l'investissement des entreprises, soutiendra l'économie canadienne. En 2012, la croissance du PIB réel devrait demeurer à 2,1 %. Quoique plus faible que ce qui était prévu au budget, le secteur extérieur devrait néanmoins contribuer positivement à la croissance et ainsi compenser en partie la décélération prévue de la demande intérieure.

Aux **États-Unis**, la croissance économique ne se redressera que lentement, s'établissant à 1,6 % en 2011 et à 1,9 % en 2012. L'activité économique devrait être soutenue notamment par la demande provenant des économies émergentes, qui favorisera la croissance des investissements et celle, plus graduelle, de l'emploi. La progression de la consommation devrait, quant à elle, être modeste, car les ménages américains continueront de rétablir leur bilan financier.

En **zone euro**, le PIB réel devrait progresser de 1,6 % en 2011, l'essentiel de la croissance étant attribuable à la vigueur de l'activité économique au premier trimestre de l'année, notamment en Allemagne et en France. En 2012, la croissance économique de la zone euro devrait ralentir à 1,0 % en raison des mesures d'austérité qui, jumelées à un chômage élevé, devraient peser sur les dépenses de consommation.

Au **Royaume-Uni**, l'activité économique est limitée par l'entrée en vigueur de plusieurs mesures d'austérité budgétaire, dont d'importantes mises à pied dans le secteur public. De plus, l'inflation est élevée et les ménages demeurent fortement endettés. La croissance s'établira ainsi à 1,1 % en 2011, puis à 1,5 % en 2012, stimulée par les dépenses occasionnées par la tenue des Jeux olympiques de 2012 à Londres.

Au **Japon**, l'économie a été affectée en première moitié d'année 2011 par les conséquences du séisme, dont l'accident nucléaire de la centrale de Fukushima. Depuis, les entreprises ont repris leurs activités de production. Le redressement des exportations est toutefois freiné par la force du yen. Le PIB réel devrait reculer de 0,4 % en 2011, mais sa croissance devrait ensuite rebondir à 2,7 % en 2012 en raison des efforts de reconstruction des zones dévastées.

La **Chine** devrait enregistrer une croissance du PIB réel de 9,1 % en 2011 et de 8,3 % en 2012. La légère diminution de la croissance en 2012 s'explique par les mesures de resserrement monétaire ainsi que par une diminution de la croissance des exportations vers la zone euro et les États-Unis, à la suite du ralentissement économique dans ces régions. Néanmoins, l'économie chinoise devrait continuer de jouer un rôle clé parmi les économies émergentes.

1.1.3 Les risques reliés à la prévision économique

Les événements survenus en cours d'année 2011 ont eu pour effet d'atténuer la croissance économique, surtout dans les économies avancées, bien que certains éléments fondamentaux de l'économie mondiale soient demeurés positifs.

Le présent scénario économique prévoit un redressement graduel de la croissance dans les économies avancées et le maintien d'une croissance soutenue des économies émergentes. Il repose néanmoins sur plusieurs hypothèses, dont certaines sont exposées à des risques négatifs importants.

❑ **Une accentuation de la crise de la dette souveraine en Europe, dont les effets pourraient se propager à l'économie réelle**

La capacité des autorités européennes à adopter des mesures qui assurent la stabilité financière de la zone euro est limitée par la complexité des mécanismes de prise de décision dans cette union économique et monétaire.

- Les Parlements de chacun des États membres de la zone euro doivent approuver tout amendement au Fonds européen de stabilité financière, principale source du soutien apporté par les gouvernements de la zone euro.

Dans l'éventualité où la situation financière d'autres pays européens s'aggraverait davantage et où la pression des marchés sur les titres gouvernementaux augmenterait, la difficulté des autorités européennes à réagir rapidement pourrait occasionner une recrudescence des tensions sur les marchés financiers et atténuer la croissance économique.

- La chute de la valeur des titres obligataires dans plusieurs de ces pays pourrait exposer le secteur bancaire européen à des pertes importantes, l'amenant à restreindre l'accès au crédit.

Les difficultés du système financier européen pourraient ultimement se propager au système financier et à l'économie mondiale.

- Les entreprises européennes, dont le financement repose de façon importante sur l'emprunt auprès des banques, subiraient les contrecoups de ce resserrement du crédit. Il en résulterait une baisse de l'embauche, une réduction des investissements en zone euro et de la demande de ces pays pour les produits étrangers, dont les effets pourraient se propager à l'échelle mondiale.
- De plus, les difficultés du système financier européen pourraient se transmettre aux autres économies avancées en raison de l'exposition importante de quelques grandes banques étrangères aux banques européennes.

❑ **Une pause prolongée de la croissance économique aux États-Unis**

Depuis le début de 2011, la croissance économique aux États-Unis est plus faible que prévu, ce qui rend l'économie américaine vulnérable à des chocs qui pourraient ralentir davantage la reprise, tels que :

- l'instauration de mesures de consolidation budgétaire des gouvernements américains plus importantes que prévu;
- une stagnation prolongée du marché de l'emploi, qui minerait les dépenses de consommation, lesquelles comptent pour environ 70 % du PIB américain;
- une détérioration additionnelle de la conjoncture économique mondiale, qui aurait pour effet de freiner les exportations américaines et les investissements des entreprises, qui sont actuellement deux principaux contributeurs à la croissance de l'économie américaine.

❑ **Une croissance plus faible que prévu des économies émergentes**

Le ralentissement de la demande venant des économies avancées atténuera la croissance des économies émergentes par le biais des exportations et de l'investissement, et ce, particulièrement dans les économies asiatiques, qui reposent en grande partie sur le commerce. Or, les économies émergentes pourraient enregistrer une modération plus importante que prévu de leur croissance en raison des facteurs suivants :

- une poursuite de la volatilité accrue sur les marchés financiers, qui pourrait avoir des impacts sur leur économie réelle. De plus en plus intégrées aux marchés mondiaux, les économies émergentes ont elles aussi enregistré un accroissement des tensions sur les marchés financiers et sur les marchés des changes;
- un ralentissement prononcé de l'afflux de capitaux étrangers, si les perspectives de croissance mondiale s'assombrissaient davantage ou si le système bancaire des économies avancées était confronté à des difficultés majeures touchant en particulier les banques européennes.

De plus, la situation financière en Chine est soumise à des enjeux particuliers. Le plan de soutien économique adopté par le gouvernement chinois en 2008 a occasionné un accroissement rapide du crédit. Le secteur bancaire chinois pourrait être fragilisé en raison de son exposition au secteur immobilier et aux dettes des gouvernements locaux.

1.2 La situation des principaux partenaires économiques du Québec

Le Québec est une économie ouverte sur le monde. Bien que les échanges commerciaux du Québec se soient diversifiés ces dernières années, le Canada et les États-Unis demeurent ses principaux partenaires commerciaux, et leur situation a un impact important sur l'évolution de l'économie du Québec. Les sections suivantes présentent les perspectives économiques aux États-Unis et au Canada.

1.2.1 La situation aux États-Unis

□ Une croissance modeste pour les prochains trimestres

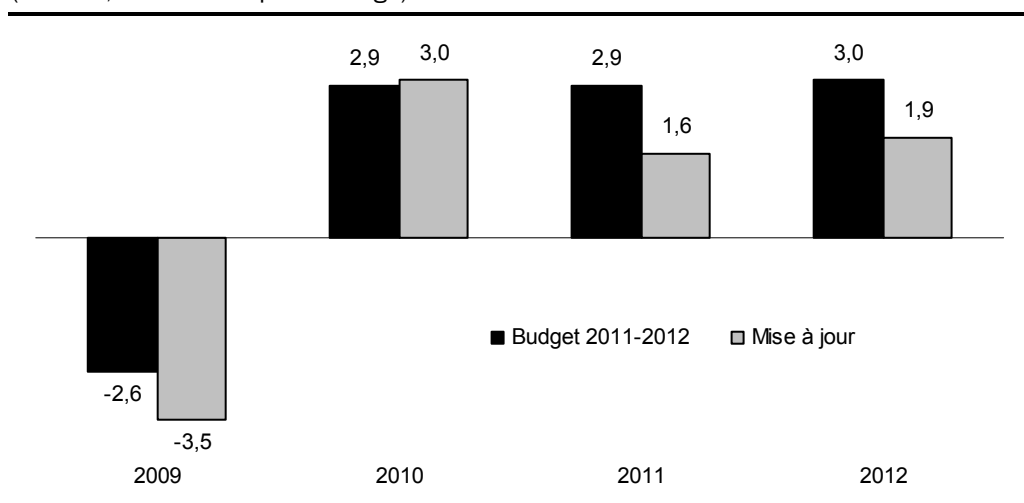
Après avoir crû de 3,0 % en 2010, le PIB réel devrait enregistrer une croissance de 1,6 % en 2011 et de 1,9 % en 2012. Il s'agit d'une révision à la baisse de 1,3 point de pourcentage et de 1,1 point de pourcentage respectivement par rapport à ce qui était prévu au budget 2011-2012.

La croissance américaine devrait se poursuivre à un rythme modeste d'ici la fin de l'année 2011, pour se redresser ensuite graduellement au fur et à mesure que se résorberont les effets des facteurs temporaires qui ont limité la progression de l'économie américaine depuis le début de l'année.

GRAPHIQUE 15

Croissance économique aux États-Unis

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

En 2012, la croissance économique américaine devrait être soutenue par la demande des économies émergentes pour les produits américains, qui favorisera l'investissement des entreprises et la reprise graduelle de l'emploi, ainsi que par la poursuite de la croissance des revenus, qui permettra une accélération graduelle des dépenses des ménages.

Néanmoins, l'activité économique américaine sera limitée par la croissance modeste de la consommation, alors que la situation financière des ménages demeure précaire et que le taux de chômage est élevé, ainsi que par la stagnation du secteur immobilier et par la consolidation fiscale des gouvernements.

■ Une économie fragilisée par la dernière récession

Le Bureau of Economic Analysis a publié, le 21 juillet 2011, la révision annuelle historique des comptes nationaux américains. Ces révisions montrent une économie américaine beaucoup plus fragile qu'estimé initialement.

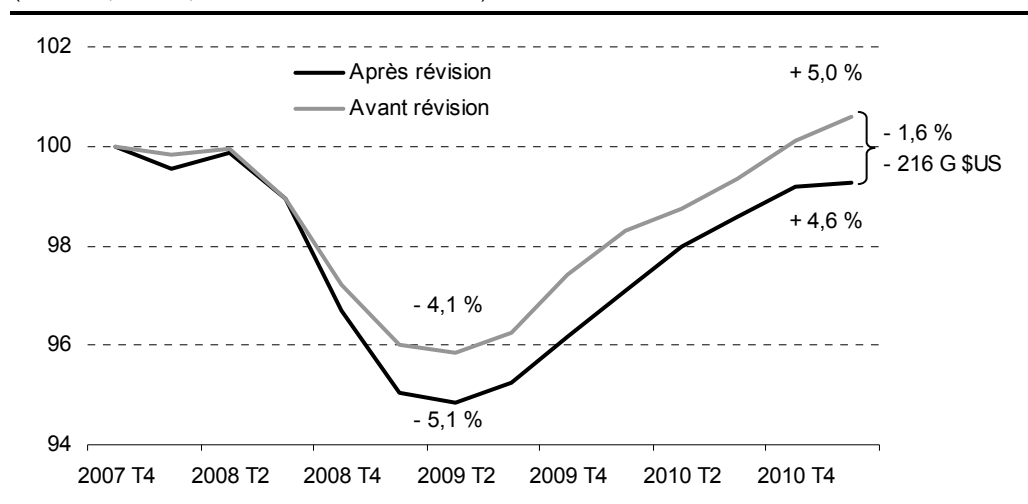
- Les nouvelles données révèlent que le recul de l'activité économique lors de la dernière récession a été plus grand et que la reprise a été faible en 2010.
- À la suite de cette révision, le PIB réel est inférieur de 1,6 %, soit 216 milliards de dollars américains, à ce qui avait été estimé antérieurement.

Ces révisions statistiques expliquent une part importante de la croissance plus faible prévue en 2011. En outre, des facteurs temporaires, tels que la forte croissance des prix du pétrole, qui a réduit le pouvoir d'achat des ménages américains, ainsi que les tractations menant au relèvement du plafond de la dette, ont accentué la faiblesse de l'économie américaine en 2011.

GRAPHIQUE 16

Une révision substantielle de l'activité économique

(PIB réel, indice, 4^e trimestre 2007 = 100)



Sources : Bureau of Economic Analysis et ministère des Finances du Québec.

■ Une demande robuste pour les produits américains

Depuis la dernière récession, le déficit commercial américain a graduellement diminué, car la croissance des exportations a été supérieure à celle des importations. En effet, après avoir atteint un sommet de 5,7 % du PIB en termes réels en 2005, le déficit commercial s'est établi à 3,2 % du PIB en 2010.

— La poursuite de cette tendance lors des prochaines années devrait contribuer à soutenir l'activité économique.

Le déficit commercial devrait ainsi diminuer à 3,1 % du PIB en 2011 et poursuivre sa baisse en 2012, pour s'établir à 2,7 % du PIB. Cette amélioration de la balance commerciale sera favorisée par la demande soutenue des économies émergentes et par la dépréciation du dollar américain face à certaines devises asiatiques.

— La croissance des économies émergentes et le niveau relativement faible du dollar américain accroîtront la demande pour les produits américains.

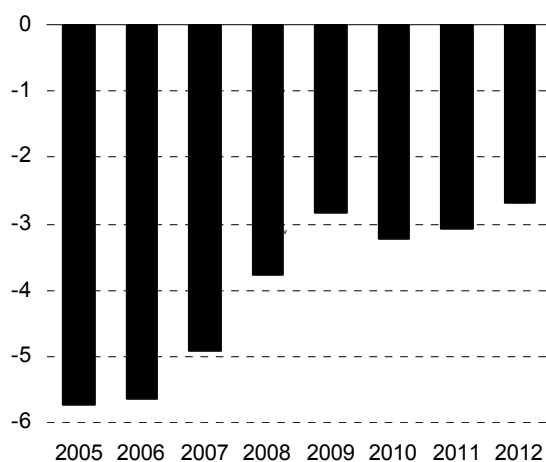
— De plus, la faible croissance de la demande intérieure aux États-Unis devrait limiter l'accroissement des importations américaines lors des prochaines années.

Le secteur extérieur devrait ainsi être un moteur de la croissance aux États-Unis ces prochaines années. Les exportations réelles devraient croître de 7,3 % en 2011 et de 7,1 % en 2012, tandis que les importations réelles augmenteront de 5,2 % en 2011 et de 3,7 % en 2012.

GRAPHIQUE 17

Déficit commercial

(en pourcentage du PIB, en termes réels)

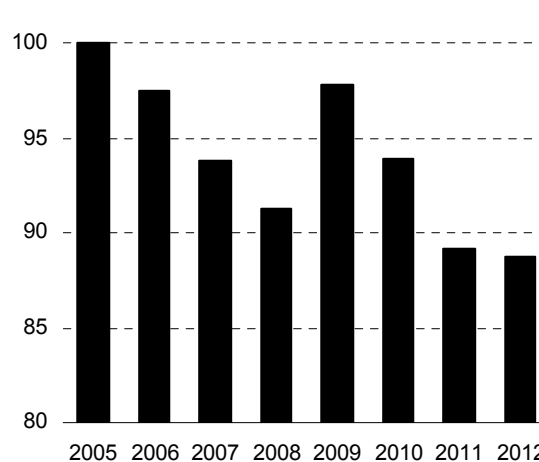


Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 18

Taux de change du dollar américain

(indice⁽¹⁾, 2005 = 100)



(1) Indice pondéré par les échanges avec les principaux partenaires commerciaux, incluant plusieurs économies émergentes.

Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

❑ Une hausse des investissements et une amélioration graduelle de l'emploi

Depuis la fin de la récession, les entreprises américaines ont accru fortement leurs investissements, ce qui leur a permis d'augmenter leur production pour répondre à la demande grandissante. Cependant, cette demande n'a pas été suffisante pour se traduire par une hausse substantielle de l'emploi, qui a connu une croissance anémique.

La croissance des investissements des entreprises observée depuis le début de l'année devrait se poursuivre. La bonne situation financière des entreprises, des coûts de financement favorables ainsi qu'une augmentation des débouchés pour les produits américains soutiendront une progression robuste de l'investissement au cours des prochaines années. Elle devrait s'établir à 7,6 % en 2011 et à 5,3 % en 2012.

En outre, la capacité des entreprises américaines à accroître leur production en améliorant leurs processus de production devrait être désormais plus limitée, ce qui entraînera une hausse graduelle de l'embauche.

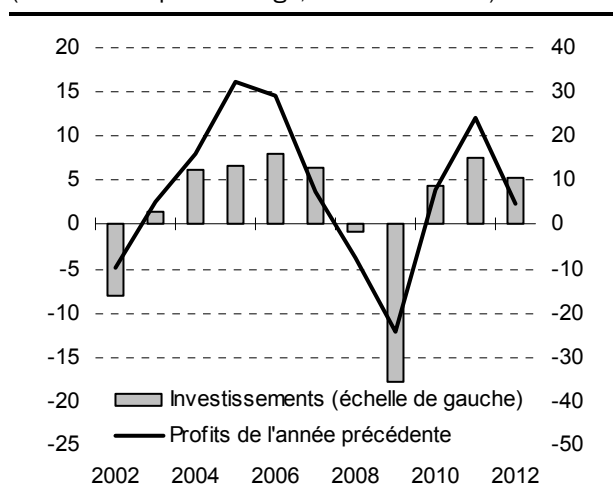
— De plus, le Plan de soutien à l'emploi, s'il était adopté en totalité par le Congrès, pourrait contribuer à créer environ 1,9 million d'emplois.

Après avoir ajouté 59 000 emplois par mois en moyenne en 2010, le marché du travail devrait connaître une création mensuelle moyenne de 122 000 emplois en 2011 et de 182 000 emplois en 2012. Cette création d'emplois sera toutefois insuffisante pour réduire substantiellement le taux de chômage, qui a atteint 9,6 % en 2010 et qui devrait s'établir à 9,1 % en 2011 et à 9,0 % en 2012.

GRAPHIQUE 19

Profits et investissements

(variation en pourcentage, en termes réels)

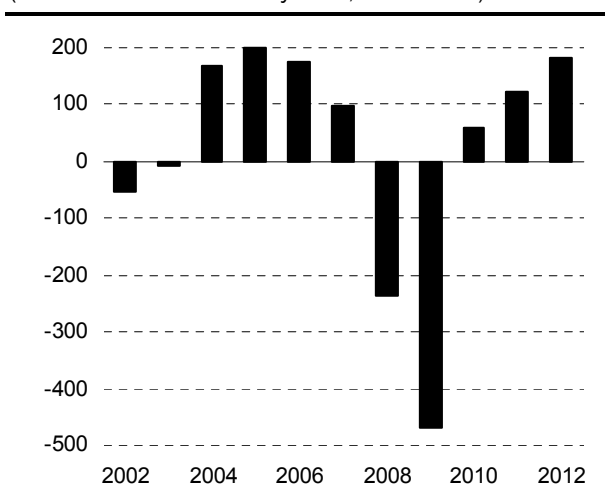


Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 20

Création d'emplois

(variation mensuelle moyenne, en milliers)



Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Le plan de soutien à l'emploi

The American Jobs Act

Le président américain Barack Obama a présenté au Congrès, le 8 septembre 2011, les grandes lignes de son plan de soutien à l'emploi, The American Jobs Act, d'une valeur de 447 milliards de dollars américains (3 % du PIB), dont les principales mesures sont présentées ci-dessous.

L'expansion et l'extension de la réduction des cotisations à la sécurité sociale perçues sur les salaires, se traduisant par des rabais d'impôt de 175 milliards de dollars américains

- En décembre 2010, la cotisation à la sécurité sociale des salariés avait été abaissée de 2 points de pourcentage, passant de 6,2 % à 4,2 %. Cette mesure expire en décembre 2011.
- Le nouveau plan comprend une réduction de moitié du taux de cotisation des salariés à la sécurité sociale, qui passerait à 3,1 % en 2012.

L'adoption de nouvelles réductions d'impôt pour les petites entreprises, d'une valeur totale de 70 milliards de dollars américains

- Les employeurs contribuent à parts égales avec les salariés aux cotisations à la sécurité sociale. Le plan propose de réduire de moitié la cotisation des employeurs, qui passerait alors de 6,2 % à 3,1 % des salaires versés.
- De plus, les employeurs n'auraient pas à cotiser à la sécurité sociale sur les dépenses salariales supplémentaires occasionnées par l'embauche de nouveaux employés ou par les augmentations salariales.

Le financement des investissements en infrastructures et le maintien en poste des enseignants, occasionnant des dépenses de 140 milliards de dollars américains

- L'essentiel des nouvelles dépenses serait alloué à la rénovation des infrastructures de transport et des écoles.
- De plus, le plan aiderait les États américains à réembaucher les enseignants qui avaient été mis à pied dans le but de résorber leurs déficits et à garder en place les enseignants restants.

Le support aux personnes sans emploi, d'une valeur de 62 milliards de dollars américains

- L'essentiel du soutien viendra de la reconduction de la période maximale de prestations d'assurance chômage.
- Avant l'entrée en récession, la durée maximale des prestations d'assurance chômage était de 26 semaines. Cette période a été ensuite allongée à 99 semaines. L'allongement de la période d'admissibilité expire en décembre 2011. Le plan propose de le reconduire jusqu'en décembre 2012.

IMPACT DU PLAN DE SOUTIEN À L'EMPLOI

Du montant total de 447 milliards de dollars américains, au moins 70 % serait injecté dans l'économie en 2012. Une part des mesures implique une extension du soutien apporté en 2011. Toutefois, la majorité des sommes associées au plan de soutien à l'emploi (plus de 60 %) est constituée de mesures visant l'injection de nouvelles liquidités dans l'économie.

Avec ce plan, le gouvernement souhaite stimuler la consommation et ainsi affermir la confiance des entreprises quant à la solidité de la demande intérieure.

- Le plan de soutien à l'emploi sera débattu au Congrès à l'automne. Il suscitera probablement de vifs débats.
- S'il était adopté en totalité, le plan proposé par le gouvernement américain pourrait entraîner une accélération notable de la création d'emplois en 2012.

PLAN DE SOUTIEN À L'EMPLOI – MESURES PROPOSÉES

(en milliards de dollars américains)

Expansion et extension de la réduction d'impôt sur les salaires	175
Réduction d'impôt pour les petites entreprises	70
Rénovation des infrastructures et rétention des enseignants	140
Support aux individus sans emploi	62
Total	447

Source : Office of Management and Budget.

■ La situation financière des ménages limite la consommation

Lors de la récente récession, la situation financière des ménages s'est fortement détériorée, ce qui a eu pour effet de contraindre les dépenses de consommation.

Depuis, la reprise de la consommation est modeste. En plus d'avoir subi une forte baisse de leur richesse durant la récession, les ménages ont dû composer avec la lente reprise du marché du travail, qui a maintenu élevé le taux de chômage et a réduit la croissance des salaires. Ces facteurs ont limité la progression des dépenses de consommation des ménages, qui demeurent en deçà des niveaux observés en 2006.

Elles seront néanmoins soutenues en 2011 et 2012 par les facteurs suivants :

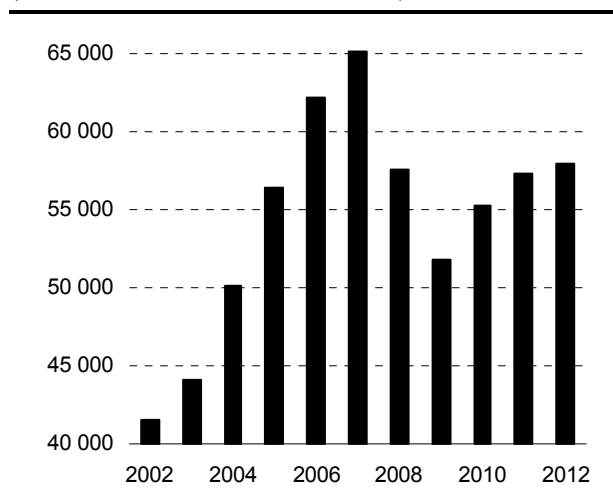
- l'amélioration graduelle des conditions sur le marché du travail, qui devraient permettre au revenu personnel réel d'afficher une croissance de 2,8 % en 2011 et de 2,5 % en 2012;
- l'accroissement de la richesse des ménages ainsi que la diminution graduelle, au cours des prochains trimestres, des incertitudes relatives à l'environnement économique, qui favoriseront le rétablissement graduel de la confiance des ménages.

Ainsi, après avoir crû de 2,0 % en 2010, les dépenses des ménages devraient poursuivre leur modeste progression et augmenter de 2,1 % en 2011 et en 2012. À moyen terme, lorsque le niveau d'endettement des ménages aura suffisamment diminué, la croissance de la consommation devrait s'accélérer.

GRAPHIQUE 21

Richesse nette des ménages

(en milliards de dollars américains)

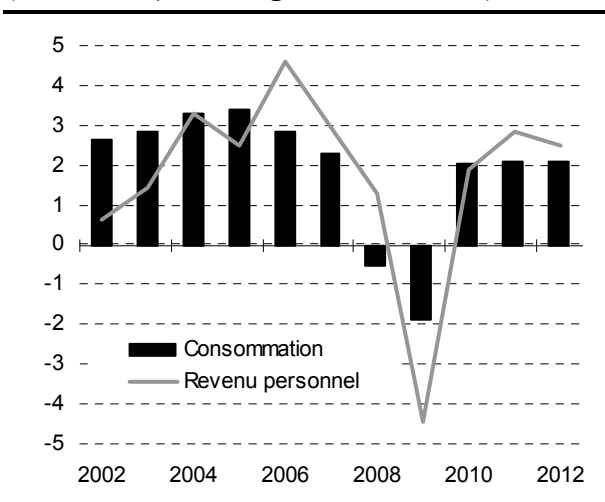


Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 22

Consommation et revenu personnel des ménages

(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

■ La consolidation fiscale des gouvernements et la persistance des problèmes du secteur immobilier pèseront sur la croissance

Au cours des prochaines années, la poursuite de la consolidation fiscale des États et des gouvernements locaux ainsi que la nécessité de réduire le déficit du gouvernement fédéral (8,8 % du PIB en 2011) devraient limiter l'apport gouvernemental à l'activité économique.

- Après avoir crû de 0,7 % en 2010, les dépenses gouvernementales devraient diminuer de 2,4 % en 2011 et de 2,5 % en 2012, ce qui retranchera 0,5 point de pourcentage à la croissance économique pour chacune de ces années.

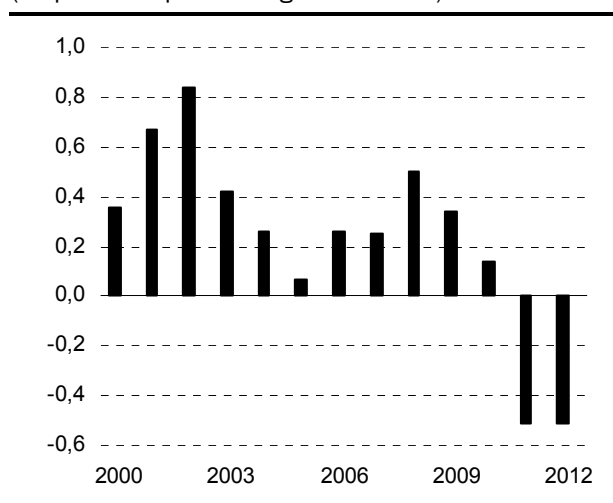
De plus, la reprise du secteur immobilier tarde à se concrétiser. Le nombre important de maisons en processus de saisie et la demande anémique pour les propriétés entraînent une stagnation prolongée des mises en chantier.

- Les mises en chantier devraient se maintenir autour de 610 000 unités par année en 2011 et en 2012, soit un niveau trois fois moins élevé qu'avant la récession, pour ensuite accélérer à partir de 2013.

Somme toute, le secteur résidentiel devrait connaître deux autres années difficiles avant de commencer à se redresser à la suite d'une résorption de l'excédent de maisons à vendre, qui s'élève actuellement à 3,6 millions d'unités, et de l'accélération du rythme de création d'emplois. En 2011, les investissements résidentiels devraient reculer de 1,1 %, soit une sixième année consécutive de recul, pour ensuite croître de 5,6 % en 2012.

GRAPHIQUE 23

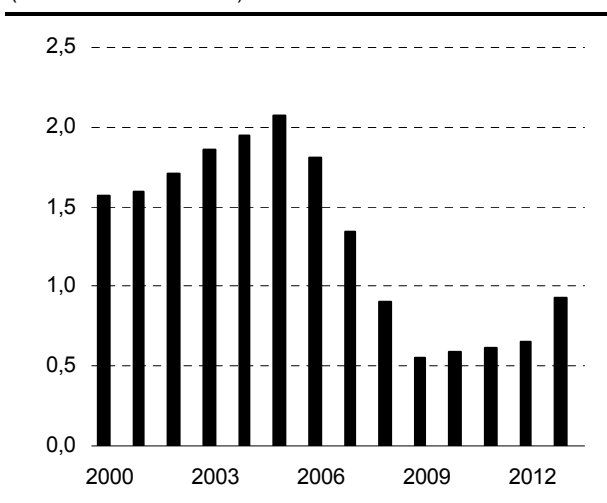
Contribution à la croissance économique des dépenses des gouvernements
(en points de pourcentage du PIB réel)



Sources : IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 24

Mises en chantier
(en millions d'unités)



Sources : IHS Global Insight, Datastream et ministère des Finances du Québec.

1.2.2 La situation au Canada

Après avoir progressé de 3,2 % en 2010, le PIB réel du Canada devrait modérer sa croissance à 2,1 % en 2011. Il s'agit d'une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à la prévision du budget 2011-2012.

- La contribution du secteur extérieur devrait être négative en 2011. Toutefois, la demande intérieure sera soutenue par la progression des revenus des ménages et la bonne situation financière des entreprises.

Au Canada, comme dans la plupart des économies avancées, après un premier trimestre vigoureux (+ 0,9 % par rapport au trimestre précédent), l'activité économique a nettement ralenti au deuxième trimestre de 2011 (– 0,1 %).

- Le Canada a ainsi subi les effets de la contraction économique au Japon à la suite du séisme de mars dernier, de la lenteur de la reprise aux États-Unis et des turbulences financières dans la zone euro.

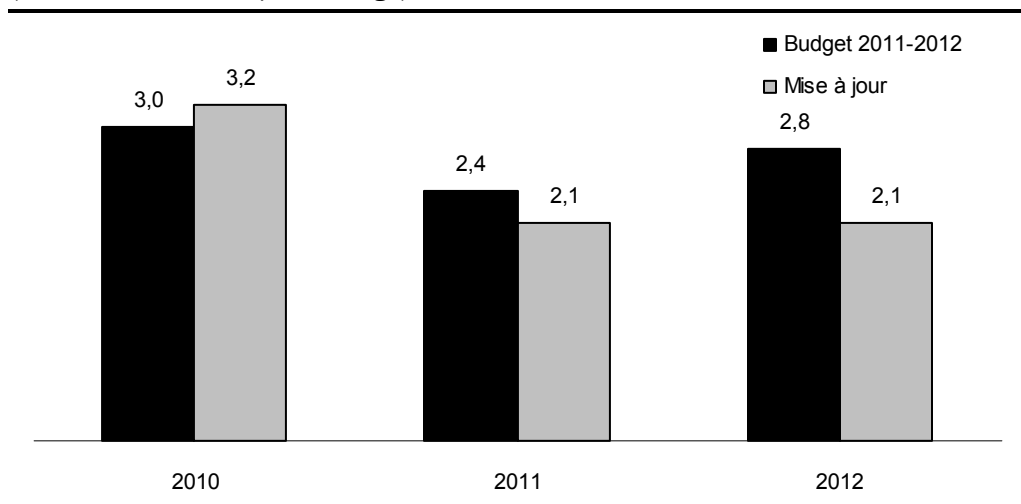
Au second semestre de 2011, les effets de ces chocs temporaires devraient se dissiper, favorisant un retour à la croissance de l'économie. En 2012, la croissance devrait continuer de s'appuyer sur la demande intérieure. Les entreprises continueront à contribuer à la croissance par l'investissement, mais leur apport sera limité en raison de leur prudence face à l'incertitude économique mondiale et de la progression plus faible de leurs exportations.

- En 2012, la croissance du PIB réel devrait atteindre 2,1 %, une révision à la baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport au budget 2011-2012.

GRAPHIQUE 25

Croissance économique au Canada

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ L'emploi et la consommation des ménages

Le marché du travail devrait continuer de soutenir la consommation en 2011 et en 2012, mais moins vigoureusement qu'en 2010.

— L'emploi devrait progresser de 1,6 % en 2011 et de 1,2 % en 2012.

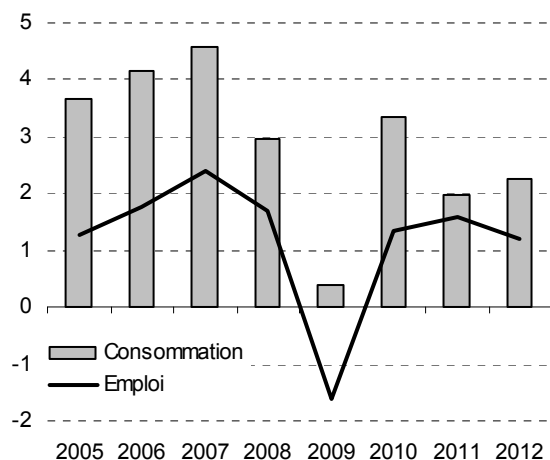
Les dépenses de consommation des ménages canadiens progresseront, en termes réels, de 2,0 % en 2011 et de 2,3 % en 2012, après un accroissement de 3,3 % en 2010.

— Le ralentissement des dépenses de consommation au début de 2011 est principalement attribuable à des facteurs conjoncturels, tels que la hausse des prix des carburants à la fin de 2010 et la non-disponibilité de certains modèles d'automobiles sur le marché canadien, à la suite du séisme survenu au Japon.

— À 75 points en septembre 2011, l'indice de confiance des ménages canadiens reste toutefois inférieur aux niveaux d'avant la récession.

GRAPHIQUE 26

Emploi et dépenses réelles de consommation au Canada (variation en pourcentage)

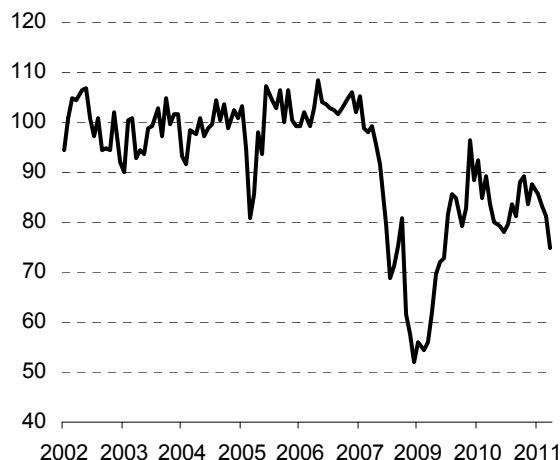


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 27

Confiance des consommateurs canadiens

(indice, année 2002 = 100)



Source : Conference Board of Canada.

❑ Les investissements non résidentiels des entreprises

Après avoir rebondi de 7,3 % en 2010, les investissements non résidentiels des entreprises devraient continuer de croître de 12,0 % en 2011, pour ensuite ralentir leur progression à 3,8 % en 2012.

— Les investissements non résidentiels des entreprises canadiennes ont continué de progresser à un rythme soutenu dans la première moitié de 2011, notamment en raison des faibles taux d'intérêt et de la force du dollar canadien qui a encouragé les importations en machinerie et équipement.

Par ailleurs, la forte croissance des investissements en 2011 devrait également être soutenue par le secteur de l'énergie, dont les investissements progresseront encore cette année.

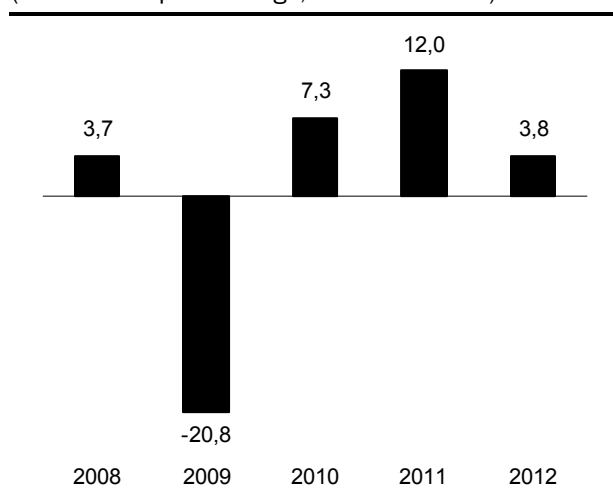
Par contre, l'investissement des entreprises devrait se modérer en 2012 en raison de l'utilisation de la capacité industrielle qui demeure encore à des niveaux peu élevés.

— Le taux d'utilisation de la capacité industrielle a augmenté depuis la fin de la récession, mais demeurerait relativement bas, à 79 % au premier semestre de 2011, comparativement à une moyenne de 84 % entre 2003 et 2006.

GRAPHIQUE 28

Investissements non résidentiels des entreprises au Canada

(variation en pourcentage, en termes réels)

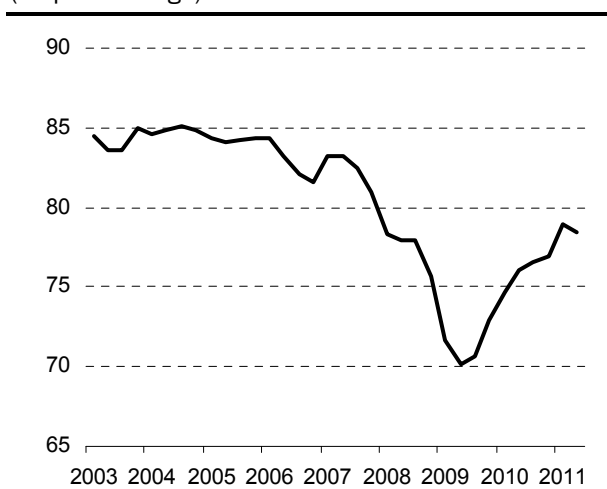


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 29

Taux d'utilisation de la capacité industrielle au Canada

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

❑ Les exportations

Les exportations canadiennes, qui avaient fortement rebondi de 6,4 % en 2010, ne devraient progresser que de 3,5 % en 2011, principalement en raison d'un ralentissement prévu dans le secteur de l'automobile et de la faible progression des exportations vers les États-Unis.

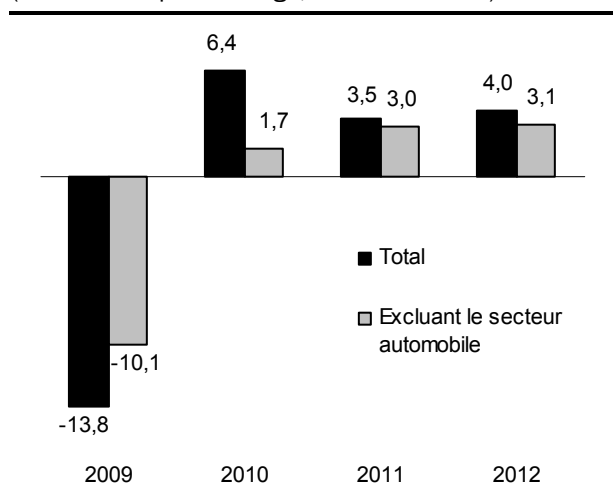
— Les exportations d'énergie ont contribué à la croissance des exportations en 2011. Elles ont bénéficié de l'extension du pipeline Keystone qui permet d'acheminer le pétrole brut de l'Alberta vers Cushing en Oklahoma.

Après le rebond de 2010, les exportations du secteur de l'automobile connaîtront une croissance plus modérée en 2011, similaire à celle des ventes d'automobiles aux États-Unis. En excluant le secteur de l'automobile, les exportations canadiennes devraient progresser de 3,0 % en 2011. En 2012, les exportations totales devraient augmenter de 4,0 %, alors que les exportations excluant le secteur de l'automobile progresseront de 3,1 %.

GRAPHIQUE 30

Exportations du Canada

(variation en pourcentage, en termes réels)

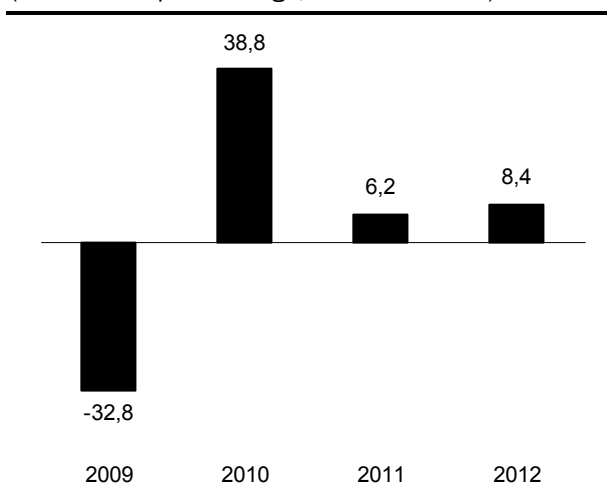


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 31

Exportations d'automobiles du Canada

(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ La Banque du Canada demeurera accommodante

Dans un contexte marqué par d'importantes incertitudes, la Banque du Canada devrait conserver le taux directeur à son niveau actuel (1,0 %) pour plusieurs mois. En effet, la Banque du Canada a indiqué lors de l'annonce de septembre 2011 que la nécessité de réduire la détente monétaire a diminué.

Cette perspective résulte de plusieurs facteurs, tels que l'annonce de la Réserve fédérale américaine de conserver son taux directeur à un niveau exceptionnellement bas au moins jusqu'en milieu d'année 2013, une croissance canadienne négative au deuxième trimestre de 2011, une diminution des perspectives de croissance mondiale et l'accentuation de la volatilité et des tensions sur les marchés financiers.

La Banque du Canada ne devrait donc resserrer que très graduellement sa politique monétaire à partir de la fin de 2012. Il est prévu que le taux cible se situe à 1,5 % à la fin de 2012, soit un niveau toujours expansionniste, pour une moyenne de 1,1 % pour l'année 2012. Les taux des bons du Trésor à échéance de trois mois augmenteront eux aussi de manière graduelle, s'établissant à 1,1 % en moyenne en 2012.

Sur le marché obligataire, les incertitudes liées à la croissance des économies avancées et à la crise de la dette souveraine en zone euro ont entraîné une forte baisse des taux. Pour l'ensemble de l'année 2011, le taux des obligations fédérales à échéance de dix ans devrait s'établir à 2,9 %, comparativement à une moyenne de 3,2 % en 2010.

Les taux de rendement obligataires devraient s'accroître graduellement en 2012 en réponse à la résorption progressive des tensions sur les marchés financiers et à la poursuite de la reprise économique. Le rendement sur les titres obligataires du gouvernement fédéral à échéance de dix ans devrait ainsi augmenter progressivement, pour se situer en moyenne autour de 3,0 % en 2012.

TABLEAU 9

Marchés financiers canadiens

(moyennes annuelles, taux en pourcentage)

	2010	2011	2012
Taux cible du financement à un jour	0,6	1,0	1,1
- Budget 2011-2012	0,6	1,3	2,6
Bons du Trésor – 3 mois	0,6	0,9	1,1
- Budget 2011-2012	0,6	1,4	2,7
Obligations à 10 ans	3,2	2,9	3,0
- Budget 2011-2012	3,2	3,6	4,6

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une demande de pétrole moins forte en raison de la modération de la croissance

Le prix du baril de pétrole Brent a fortement augmenté en début d'année 2011 pour atteindre un sommet de 123 dollars américains au mois d'avril, son niveau le plus élevé depuis juillet 2008, quand il avait temporairement franchi la barre des 146 dollars américains.

Cette hausse a été alimentée par les révoltes populaires qu'ont connues les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au début de 2011, dont le conflit en Libye, par une forte croissance des économies émergentes et par les perspectives d'une reprise qui s'annonçait vigoureuse dans plusieurs économies avancées.

Cette tendance haussière s'est inversée au second semestre de l'année, plombée par la diminution des perspectives de croissance mondiale en raison des résultats décevants de l'économie américaine et par les tensions liées à la crise de la dette souveraine en Europe.

— La demande mondiale de pétrole devrait continuer à progresser, mais à un rythme plus modéré dans la deuxième moitié de 2011 et en début de 2012.

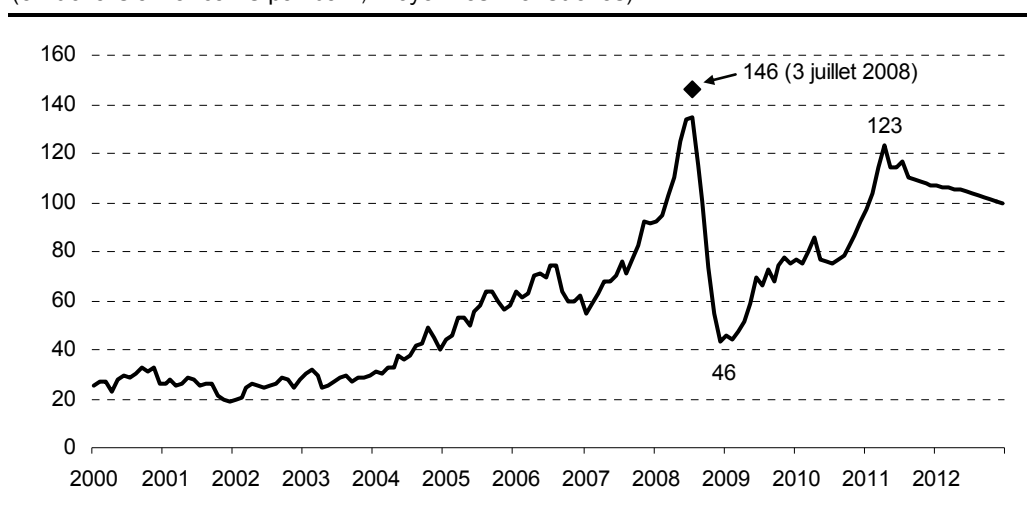
De son côté, l'offre de pétrole devrait s'orienter légèrement à la hausse avec l'augmentation de la production totale des pays membres de l'OPEP et d'autres pays comme la Chine et le Canada, ainsi qu'avec le rétablissement graduel des exportations de pétrole libyen.

— Le prix du baril de pétrole Brent devrait s'établir en moyenne autour de 111 dollars américains en 2011 et de 104 dollars américains en 2012.

GRAPHIQUE 32

Prix du pétrole Brent

(en dollars américains par baril, moyennes mensuelles)



Sources : Bloomberg et ministère des Finances du Québec.

❑ Le dollar canadien

Du début de l'année 2011 jusqu'à la fin août, le dollar canadien a poursuivi sa tendance à la hausse entamée en 2010 et s'est apprécié de 7,8 % par rapport à la même période l'an passé, pour s'établir à 1,02 dollar américain. Il a ainsi connu la plus longue période au-dessus de la parité de son histoire récente. Cette appréciation est notamment attribuable à :

- la forte demande pour les matières premières canadiennes en provenance des économies émergentes;
- des taux d'intérêt plus élevés au Canada qu'aux États-Unis, reflétant une politique monétaire plus restrictive au Canada.

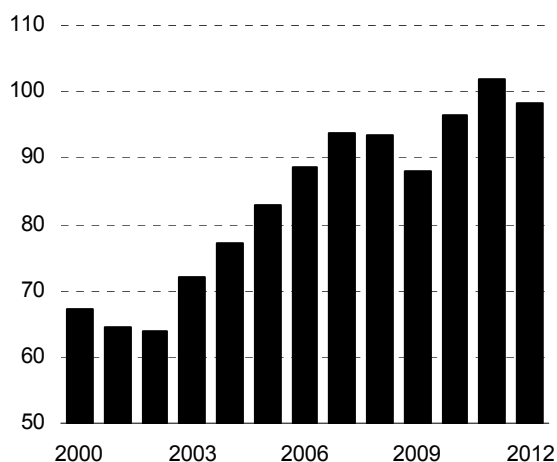
Le huard a cependant amorcé récemment une période de dépréciation en réponse aux incertitudes économiques et financières mondiales. En effet, une modération des prix des matières premières, particulièrement les matières premières non énergétiques, dont le prix devrait diminuer de 11,4 % en 2012 par rapport aux niveaux élevés enregistrés en 2011, pèsera sur la valeur de la devise canadienne au cours des prochaines années.

Le dollar canadien devrait s'établir en moyenne à 101,8 cents américains en 2011. Il devrait se déprécier légèrement en 2012, s'établissant à près de 98,3 cents américains.

- Les tensions sur les marchés financiers ainsi que les incertitudes liées à la croissance économique mondiale devraient toutefois continuer à entraîner des fluctuations importantes de la devise canadienne.

GRAPHIQUE 33

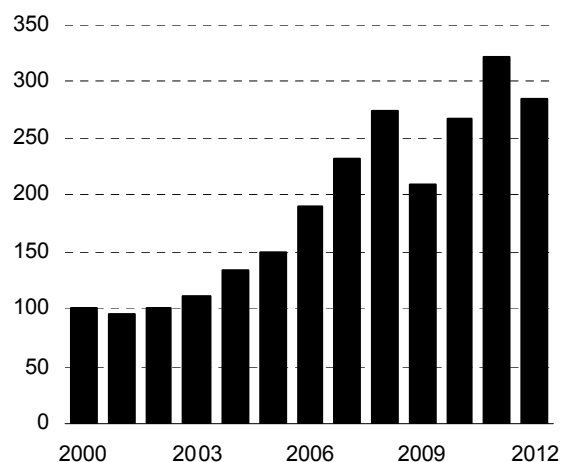
Cours du dollar canadien (en cents américains)



Sources : Banque du Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 34

Prix des ressources non énergétiques (indice, 2000 = 100)



Source : Banque mondiale.

1.3 La situation économique au Québec

Après une progression vigoureuse de 2,9 % en 2010, le PIB réel du Québec devrait croître de 1,6 % en 2011, une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à la prévision du budget 2011-2012. En 2012, la croissance du PIB réel devrait également atteindre 1,6 %, soit une révision à la baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport aux prévisions du budget.

La croissance de l'activité économique au Québec en 2011 est soutenue par :

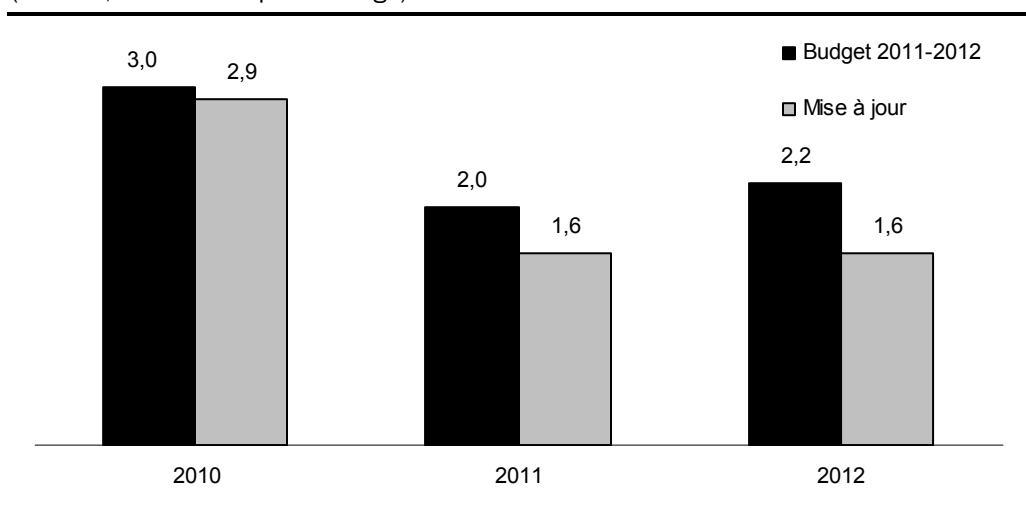
- la bonne tenue de la demande intérieure, favorisée notamment par la progression des revenus des ménages et le faible niveau des taux d'intérêt;
- la progression des investissements des entreprises, notamment dans le secteur des ressources naturelles.

Par contre, la faiblesse de la demande américaine pour les produits québécois continue de retarder la reprise des exportations du Québec.

GRAPHIQUE 35

Croissance économique au Québec

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.1 Les composantes du PIB réel

En 2011, la demande intérieure demeurera vigoureuse, alors que l'évolution du commerce extérieur devrait être affectée par un retard dans la reprise des exportations. En 2012, la croissance de la demande intérieure devrait ralentir, passant de 2,2 % en 2011 à 1,3 %, mais le commerce extérieur contribuera positivement à l'activité économique.

- La croissance des dépenses de consommation ralentira, passant de 1,7 % en 2011 à 1,6 % en 2012. Les dépenses de consommation seront influencées par une création d'emplois plus modérée et par la hausse de la taxe de vente du Québec le 1^{er} janvier 2012.
- La construction résidentielle continuera de se replier, en baisse de 6,1 % en 2012, mais se maintiendra à des niveaux élevés par rapport aux moyennes historiques.
- L'investissement non résidentiel devrait continuer de progresser de 6,7 % en 2012, en raison de la bonne santé financière des entreprises.
- Après avoir stagné en 2011, les exportations devraient contribuer positivement à la croissance du PIB réel, se redressant de 2,9 % en 2012, stimulées par la vigueur de certains secteurs d'activité telles l'aérospatiale et la première transformation des métaux. La décélération de la croissance des importations à 1,5 % viendra renforcer cette contribution positive du secteur extérieur.

TABLEAU 10

Le PIB réel et ses principales composantes

(variation en pourcentage)

	2010	2011	2012
Demande intérieure	4,1	2,2	1,3
– Consommation de biens et services	3,7	1,7	1,6
– Construction résidentielle	13,2	– 2,1	– 6,1
– Investissements non résidentiels des entreprises	6,5	11,3	6,7
Commerce extérieur			
– Exportations totales	0,9	0,2	2,9
– Importations totales	6,3	2,9	1,5
PIB réel	2,9	1,6	1,6

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.2 Le marché du travail

L'évolution du marché du travail au Québec depuis 2009 a été particulièrement vigoureuse en regard de la situation de l'emploi dans plusieurs économies avancées. L'emploi a rapidement dépassé son niveau d'avant la récession, alors que le taux de chômage continue de se replier.

- Au Québec, après une perte de 62 700 emplois entre octobre 2008 et juillet 2009, 141 300 emplois ont été créés entre juillet 2009 et septembre 2011. Ainsi, plus du double (225,4 %) des emplois perdus durant la récession ont été récupérés. Au Canada, 152,5 % des emplois perdus ont été retrouvés, comparativement à seulement 20,3 % aux États-Unis.

❑ La création d'emplois se poursuit en 2011 et en 2012

Après le fort redressement du marché du travail en 2010, la création d'emplois s'est poursuivie à un rythme modéré en 2011.

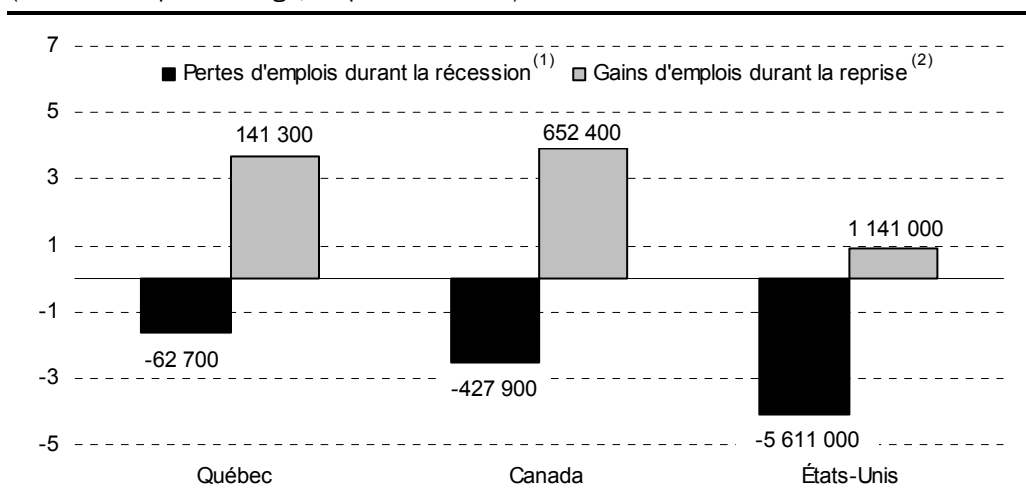
- Depuis le début de l'année 2011, le secteur privé est à l'origine de 75,8 % des emplois créés.
- Les emplois à temps plein représentent 86,2 % des emplois créés au cours des neuf premiers mois de 2011.

Après une création d'emplois de 66 700 en 2010, 54 100 emplois devraient être créés en 2011 et 35 400 emplois en 2012.

GRAPHIQUE 36

Évolution de l'emploi

(variation en pourcentage, emplois en unités)



(1) Entre octobre 2008 et juillet 2009, sommet et creux de l'emploi au Canada.

(2) Entre juillet 2009 et septembre 2011.

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

❑ Le taux de chômage continue de se replier

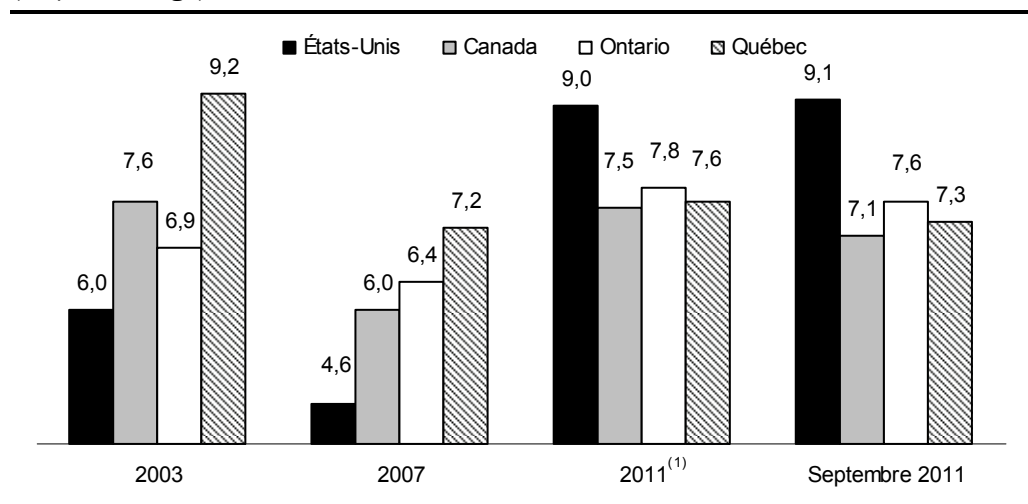
L'amélioration rapide du marché du travail au Québec a entraîné une importante réduction du taux de chômage. En effet, après avoir baissé de 8,5 % en 2009 à 8,0 % en 2010, le taux de chômage devrait s'établir à 7,6 % en moyenne en 2011. Il était de 9,2 % en 2003.

- Le taux de chômage du Québec a ainsi rejoint celui du Canada, une première en plus de 33 ans.
- En moyenne, au cours des neuf premiers mois de 2011, le taux de chômage s'est établi à 7,6 % au Québec, comparativement à 7,8 % en Ontario, à 7,5 % au Canada et à 9,0 % aux États-Unis.
- À 7,3 % en septembre 2011, le taux de chômage au Québec est équivalent à son niveau d'avant la récession, soit 7,2 % en 2007.

Toutefois, étant donné le ralentissement de la création d'emplois, le taux de chômage devrait se stabiliser en 2012.

GRAPHIQUE 37

Taux de chômage (en pourcentage)



(1) Cumulatif de janvier à septembre 2011.

Sources : Statistique Canada et IHS Global Insight.

Progression du marché du travail au Québec en 2011

La situation du marché du travail au Québec a continué de s'améliorer en 2011. Ainsi, le redémarrage de l'emploi amorcé en 2010 continue, s'appuyant notamment sur le secteur privé et sur les emplois à temps plein.

Le secteur privé prend le relais du secteur public

- En 2010, le secteur public, qui représentait 21,3 % des emplois totaux, était à l'origine de 48,6 % des nouveaux emplois créés.
- Depuis le début de l'année 2011, bien que l'emploi public ait continué de croître, c'est le secteur privé qui est surtout à l'origine de la bonne performance de l'emploi, avec 75,8 % des emplois créés.

L'emploi à temps plein a augmenté plus rapidement que l'emploi à temps partiel

- En 2010, l'emploi à temps partiel était responsable de 56,2 % de la création d'emplois.
- Depuis le début de 2011, 86,2 % des emplois créés sont des emplois à temps plein, ce qui témoigne de la confiance des entreprises dans la reprise économique.

Toutefois, le secteur manufacturier continue de connaître des difficultés

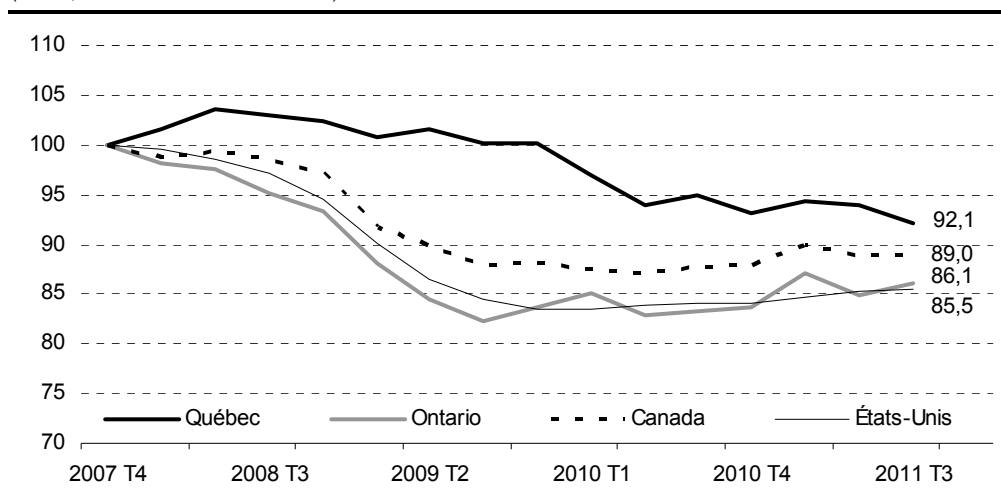
Après avoir reculé de 6,1 % en 2010, l'emploi manufacturier a diminué de 1,9 % au cours des neuf premiers mois de 2011 par rapport à la même période en 2010. Cette faiblesse s'explique par des reculs marqués de l'emploi dans les industries suivantes :

- les produits aérospatiaux et leurs pièces (– 7,1 % au cours des sept premiers mois de 2011 par rapport à la même période en 2010), compte tenu des délais de reprise généralement observés dans ce secteur;
- les produits du bois (– 5,8 %), étant donné les difficultés persistantes du marché résidentiel aux États-Unis;
- les produits chimiques (– 4,6 %), notamment en raison de la fermeture d'une raffinerie de pétrole.

La situation de l'emploi dans le secteur manufacturier se compare toutefois avantageusement à celle de nos principaux partenaires commerciaux. Depuis le quatrième trimestre de 2007, l'emploi manufacturier a diminué de 7,9 % au Québec comparativement à 11,0 % au Canada, à 13,9 % en Ontario et à 14,5 % aux États-Unis.

Évolution de l'emploi du secteur manufacturier depuis le 4^e trimestre de 2007

(indice, 4^e trimestre de 2007 = 100)



Sources : Statistique Canada, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

1.3.3 Les dépenses des ménages

Comme prévu au budget 2011-2012, les dépenses réelles de consommation des ménages devraient décélérer, pour croître de 1,7 % en 2011 et de 1,6 % en 2012, après avoir progressé de 3,7 % en 2010. Le ralentissement de la croissance des dépenses réelles de consommation résulte en partie :

- d'une création d'emplois moins forte qu'en 2010. L'emploi devrait progresser de 1,4 % en 2011 et de 0,9 % en 2012, comparativement à 1,7 % en 2010;
- de la modération de la croissance des revenus. Après avoir progressé de 3,0 % en 2010, la croissance du revenu personnel réel devrait s'établir à 1,2 % en 2011 et à 1,1 % en 2012;
- du prix élevé des carburants en début d'année 2011;
- de la hausse de la taxe de vente du Québec au 1^{er} janvier 2011 et au 1^{er} janvier 2012.

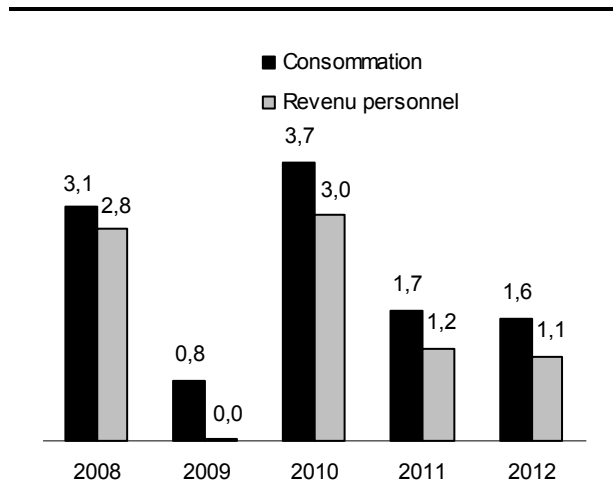
Bien que moins forte par rapport à 2010, la croissance de l'emploi et des revenus continuera de favoriser l'accroissement des dépenses réelles de consommation au cours des prochains trimestres.

- Par ailleurs, certains facteurs temporaires, comme la non-disponibilité de certains modèles d'automobiles à la suite du séisme qui a frappé le Japon en mars dernier, devraient s'atténuer au cours des prochains mois.

GRAPHIQUE 38

Consommation et revenu personnel des ménages au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

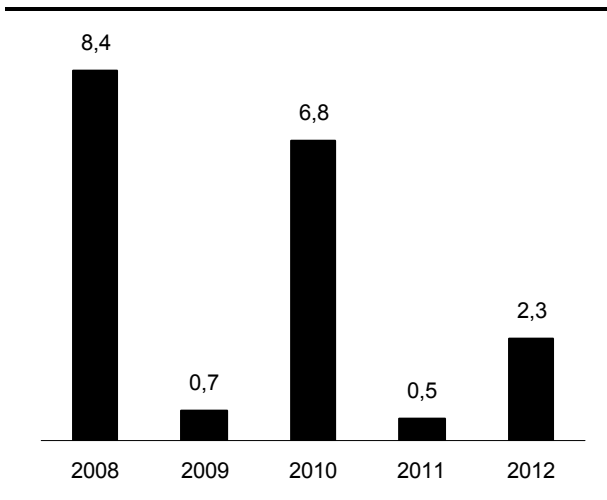


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 39

Consommation de biens durables au Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Évolution du revenu personnel aux États-Unis, au Canada et au Québec

La situation financière des ménages est un élément important qui illustre une situation économique meilleure au Canada et au Québec qu'aux États-Unis.

En effet, depuis 2002, les ménages canadiens et québécois ont mieux soutenu l'économie que les ménages américains. La croissance du revenu personnel plus stable de ce côté-ci de la frontière explique en partie cette situation.

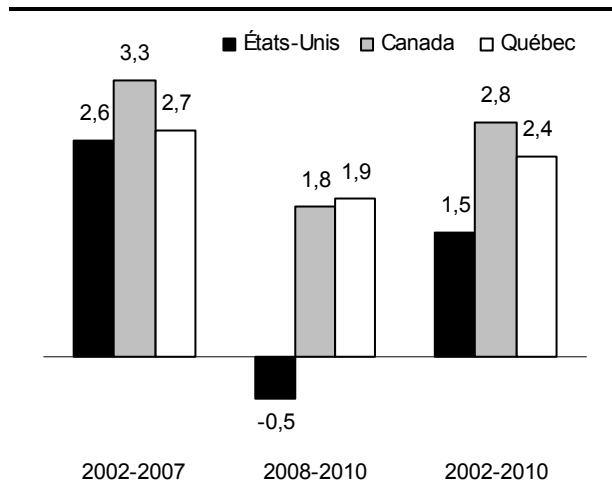
La croissance du revenu personnel a été plus forte et plus résiliente au Canada et au Québec

Entre 2002 et 2010, le revenu personnel en termes réels a évolué à un taux de croissance moyen relativement élevé au Canada et au Québec. Pour la même période, le revenu personnel aux États-Unis a connu une croissance moyenne plus faible, notamment en raison de la dernière récession économique de 2008 qui a touché durement nos voisins du Sud. Plus spécifiquement :

- entre 2002 et 2007, le revenu personnel a connu une croissance élevée aux États-Unis, au Canada et au Québec. Cette croissance s'élevait respectivement à 2,6 %, à 3,3 % et à 2,7 % en moyenne annuellement;
- la récession de 2008 et de 2009 a provoqué un important ralentissement de la croissance du revenu personnel aux États-Unis. Ainsi, entre 2008 et 2010, le revenu personnel a chuté de 0,5 % en moyenne annuellement;
- les effets de la dernière récession économique mondiale sur le revenu personnel se sont aussi fait sentir au Canada et au Québec, mais de façon beaucoup plus modérée, si bien qu'entre 2008 et 2010, le revenu personnel a continué de croître de 1,8 % en moyenne au Canada et de 1,9 % au Québec.

Revenu personnel

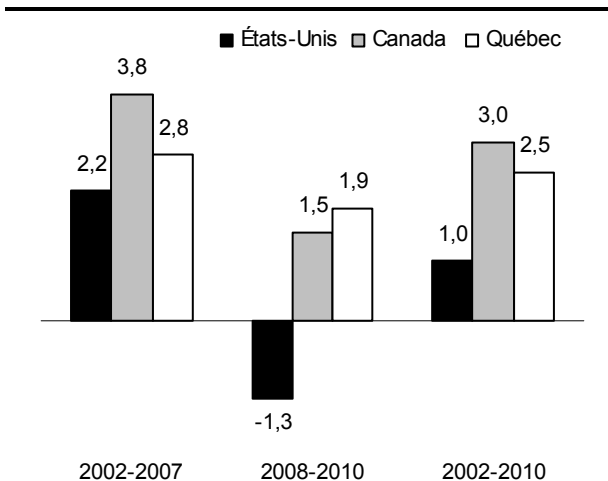
(variation annuelle moyenne en pourcentage, en termes réels)



Note : Le revenu personnel est converti en dollars réels en utilisant l'indice des prix pour les dépenses personnelles de biens et services.
Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Rémunération des salariés

(variation annuelle moyenne en pourcentage, en termes réels)



Note : La rémunération des salariés est convertie en dollars réels en utilisant l'indice des prix pour les dépenses personnelles de biens et services.
Sources : Bureau of Economic Analysis, Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

La rémunération du travail a soutenu l'augmentation du revenu personnel au Canada et au Québec

La rémunération des salariés constitue la composante la plus importante du revenu personnel. En moyenne, elle compte pour environ deux tiers du revenu personnel.

Entre 2002 et 2010, la croissance annuelle moyenne du revenu du travail en termes réels a suivi une évolution relativement similaire à celle du revenu personnel réel. Au Canada et au Québec, de 2002 à 2010, la croissance de la rémunération des salariés a dépassé celle du revenu personnel, atteignant un taux annuel moyen de 3,0 % et de 2,5 % respectivement. Par contre, aux États-Unis pour la même période, la rémunération des salariés a crû à un taux moyen plus faible que le revenu personnel réel, soit 1,0 %.

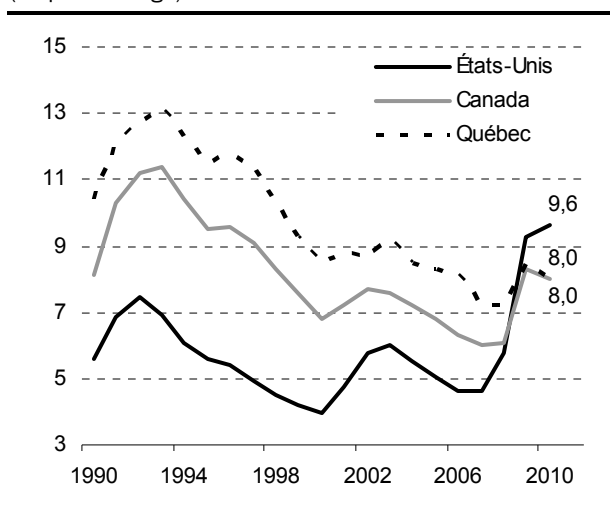
- De 2002 à 2007, la rémunération des salariés au Canada a crû à un rythme élevé, atteignant 3,8 % en moyenne par année. Parallèlement, au Québec et aux États-Unis, le rythme de croissance a été un peu plus faible, se situant respectivement à 2,8 % et à 2,2 %.
- Malgré le ralentissement économique mondial, la croissance annuelle moyenne du revenu du travail a continué de progresser de façon soutenue au Québec entre 2008 et 2010. Elle a atteint 1,9 %, dépassant ainsi la moyenne canadienne, qui s'est située à 1,5 %.
- Cependant, aux États-Unis, la rémunération des employés a diminué en moyenne de 1,3 % par année durant cette période, soit une chute plus accentuée que celle du revenu personnel, notamment en raison des difficultés sur le marché de l'emploi. Les ménages américains ont ainsi été dépendants de leurs gouvernements pour soutenir leur revenu. En 2010, la rémunération du travail n'avait toujours pas rejoint son niveau d'avant la récession.

Le Québec a réduit les écarts avec le Canada en matière de marché du travail

Malgré l'ampleur de la récession mondiale de 2008 et de 2009, le Québec a amélioré de façon substantielle la situation de son marché du travail par rapport à ses partenaires commerciaux.

Évolution du taux de chômage

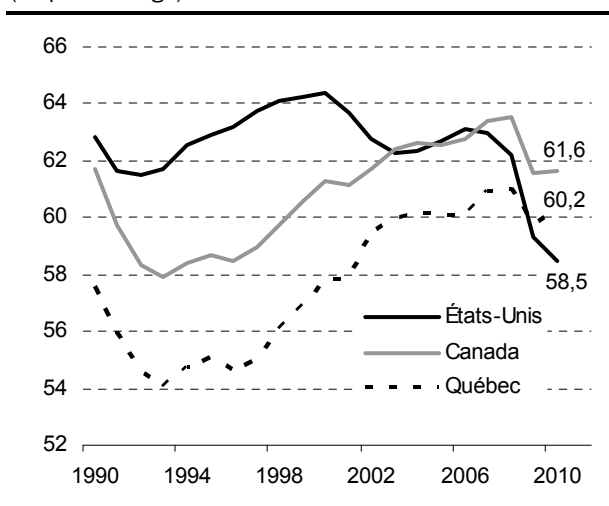
(en pourcentage)



Sources : Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

Évolution du taux d'emploi

(en pourcentage)



Sources : Bureau of Labor Statistics et Statistique Canada.

Au Québec, sur un horizon de vingt ans, la baisse graduelle du taux de chômage s'est produite simultanément avec l'amélioration de la participation au marché du travail.

- Au Québec, le taux de chômage est passé de 10,4 % en 1990 à 8,0 % vingt ans plus tard, alors que le taux d'emploi s'est accru, passant de 57,5 % à 60,2 % pour la même période, une augmentation de 2,7 points de pourcentage.
- Pour la même période, le taux de chômage a diminué de seulement 0,1 point de pourcentage au Canada, atteignant 8,0 % en 2010, alors qu'il a augmenté de 4,0 points de pourcentage aux États-Unis pour se chiffrer à 9,6 % en 2010. Le taux d'emploi, qui atteignait 61,7 % en 1990 au Canada, a quant à lui diminué de 0,1 point de pourcentage pour se chiffrer à 61,6 % vingt ans plus tard, alors qu'aux États-Unis, le taux d'emploi a chuté de 4,3 points de pourcentage, atteignant 58,5 % en 2010.

Ainsi, le Québec a fortement réduit les écarts sur le marché de l'emploi avec le Canada et les a éliminés avec les États-Unis. Ce rattrapage a permis au revenu personnel de croître de façon soutenue au cours des dernières années et d'accroître la résilience et la capacité d'adaptation de l'économie du Québec face au ralentissement économique mondial.

❑ Les investissements résidentiels

Les investissements résidentiels devraient décroître en termes réels de 2,1 % en 2011 et de 6,1 % en 2012. Ils se situeront toutefois à des niveaux élevés comparativement aux moyennes historiques.

■ Les mises en chantier

Le nombre de mises en chantier devrait baisser de 12,2 %, à 45 100 unités en 2011, et de 9,0 %, à 41 000 unités en 2012, des niveaux compatibles avec la formation de ménages au Québec. Le niveau des mises en chantier demeure toutefois bien supérieur à celui observé à la fin des années 1990.

— Le resserrement des règles concernant l'assurance hypothécaire a contribué à freiner la croissance de la demande d'habitations en 2011.

■ Les dépenses de rénovation

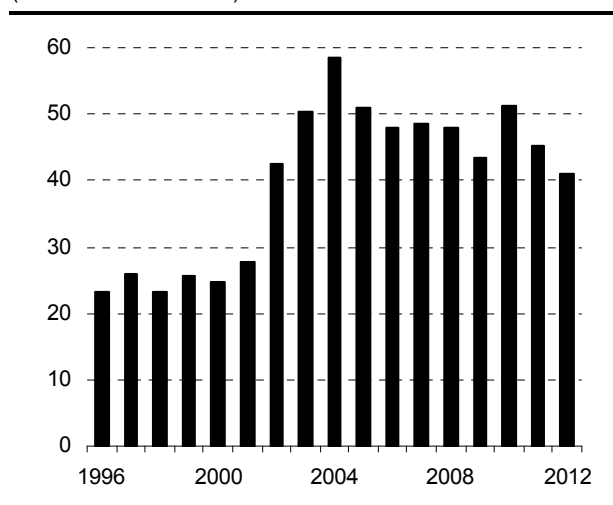
Après avoir rebondi de 10,4 % en 2010, les investissements en rénovation devraient décélérer à 4,0 % en 2011, pour ensuite diminuer de 2,6 % en 2012.

— Le devancement des projets de rénovation en 2009 et en 2010 et la fin des crédits d'impôt à la rénovation domiciliaire accordés par les gouvernements devraient ralentir la hausse des dépenses de rénovation en 2011 et en 2012.

— De plus, le ralentissement de l'activité sur le marché de la revente constaté depuis 2010, limitera progressivement les investissements en rénovation.

GRAPHIQUE 40

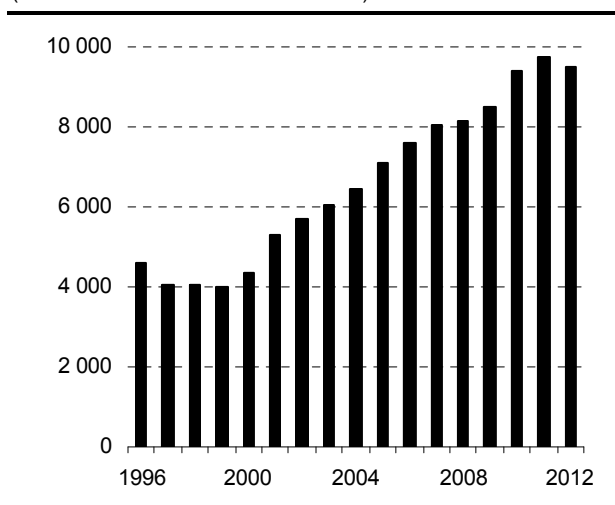
Mises en chantier au Québec (en milliers d'unités)



Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 41

Rénovation domiciliaire au Québec (en millions de dollars de 2002)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.4 Les investissements non résidentiels

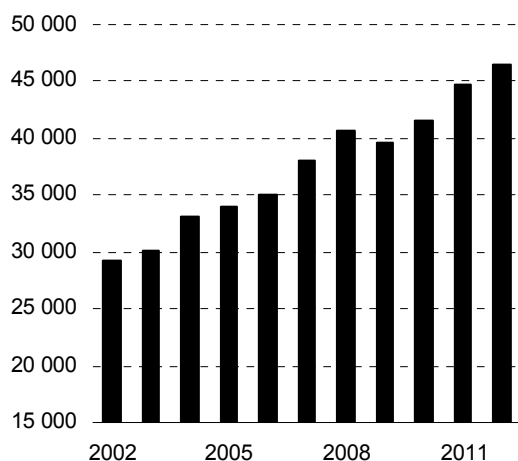
Après une croissance de 5,1 % en 2010, la valeur des investissements non résidentiels au Québec devrait progresser de 7,4 % en 2011, soutenue par la vigueur des investissements des entreprises, notamment dans le secteur des ressources naturelles.

— Ainsi, selon l'enquête de Statistique Canada sur l'investissement privé et public, le secteur minier au Québec devrait accroître ses investissements de 16,1 % en 2011, atteignant plus de 2,5 milliards de dollars.

En 2012, les investissements non résidentiels devraient enregistrer une croissance de 4,0 %, pour atteindre 46,4 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 42

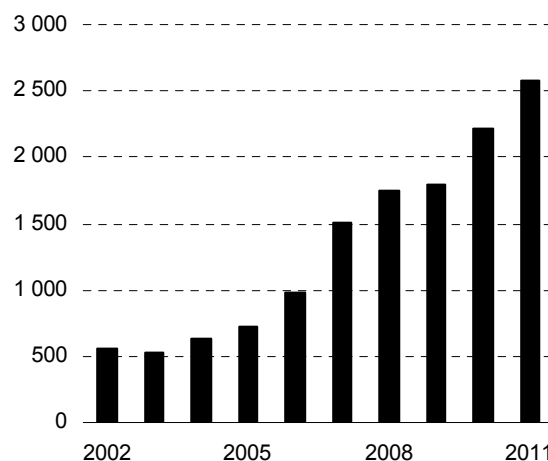
Investissements des gouvernements et des entreprises⁽¹⁾
(en millions de dollars, en termes nominaux)



(1) Comprend les entreprises privées et les entreprises publiques.
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 43

Investissements des entreprises dans le secteur minier
(en millions de dollars, en termes nominaux)



Source: Statistique Canada.

❑ Les investissements des entreprises

L'investissement des entreprises s'est nettement redressé depuis 2009. Après une hausse de 3,2 % en 2010, la valeur des investissements des entreprises devrait bondir de 8,1 % en 2011. En 2012, cette croissance devrait s'établir à 8,0 %, ce qui portera la valeur de ces investissements à 31,0 milliards de dollars.

— Stimulées par des taux d'intérêt toujours bas, la vigueur du dollar canadien et une situation financière saine, les entreprises du Québec vont continuer de moderniser leur machinerie et équipement.

- Ainsi, après avoir augmenté de 1,1 % en 2010, les investissements en machinerie et équipement devraient croître de 9,9 % en 2011 et de 6,7 % en 2012.
- En outre, Hydro-Québec devrait maintenir ses dépenses d'investissement à un niveau supérieur à 4 milliards de dollars en 2011, soit un effort d'investissement équivalent à celui de 2010.

❑ Les investissements des gouvernements

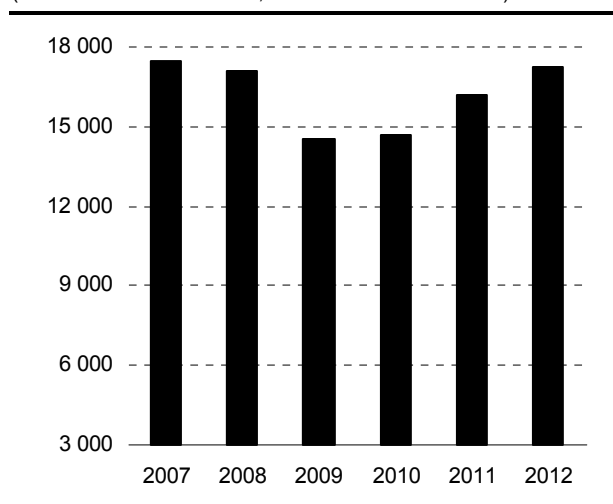
Après une progression de 8,7 % en 2010, la valeur des investissements des ministères et des institutions des gouvernements devrait croître de 6,1 % en 2011, pour ensuite diminuer de 3,2 % en 2012. Cette baisse survient après la croissance exceptionnelle connue durant les années de récession, quand l'appui des gouvernements a été nécessaire afin de soutenir l'économie.

- Ces investissements devraient représenter 4,8 % du PIB en 2011, comparativement à 3,3 % du PIB en 2007.
- La valeur de ces investissements devrait se maintenir à plus de 15 milliards de dollars par année en 2011 et en 2012, ce qui contribuera à renouveler et à moderniser le stock de capital public au Québec.

GRAPHIQUE 44

Investissements des entreprises en machinerie et équipement

(en millions de dollars, en termes nominaux)

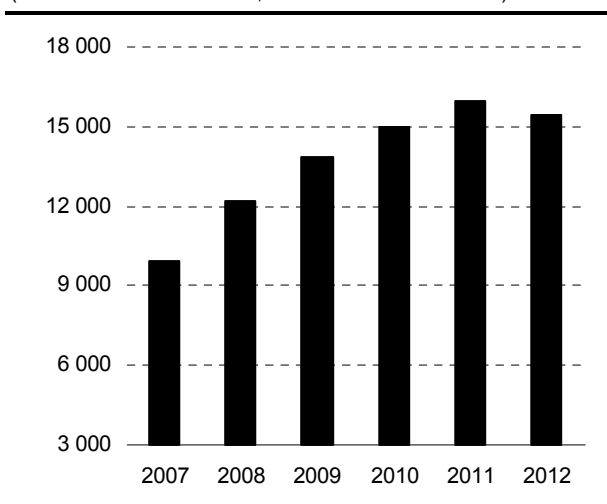


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 45

Investissements des gouvernements

(en millions de dollars, en termes nominaux)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.5 Le commerce extérieur

Le Québec est une économie ouverte, largement tributaire de la situation économique de ses partenaires commerciaux. Les exportations totales du Québec représentent plus de 45 % du PIB. Le Québec n'a toutefois pas bénéficié entièrement de la reprise de la demande étrangère pour ses produits en 2011.

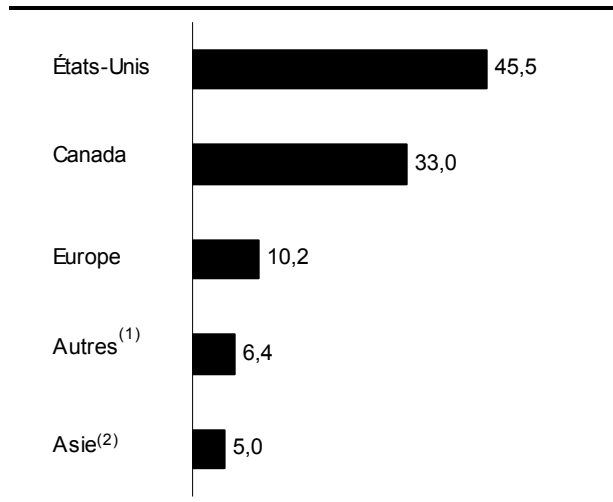
- En particulier, le secteur de l'aérospatiale, qui occupe une place importante dans les exportations du Québec, tarde à se redresser en raison d'un décalage de la production de ce secteur par rapport au cycle économique.
- Par ailleurs, le reste du Canada et les États-Unis ont davantage profité de la forte reprise des exportations du secteur de l'automobile, qui avaient chuté pendant la récession.

Les principaux secteurs économiques du Québec qui produisent des biens destinés à l'exportation devraient bénéficier, dès 2012, de la hausse de la demande de la part des principaux partenaires commerciaux du Québec.

GRAPHIQUE 46

Poids des exportations québécoises par destination – 2010

(en pourcentage du total des exportations de biens, en termes nominaux)



(1) Comprend notamment le Mexique, le Brésil, l'Australie, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

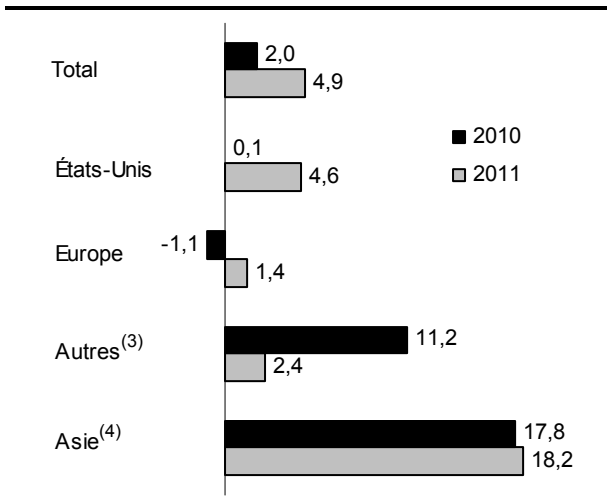
(2) Excluant le Moyen-Orient.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 47

Exportations internationales de biens du Québec par destination⁽¹⁾ – 2010 et 2011⁽²⁾

(variation en pourcentage, en termes nominaux)



(1) Selon la base douanière.

(2) Cumulatif des mois disponibles.

(3) Comprend notamment le Mexique, le Brésil, l'Australie, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

(4) Excluant le Moyen-Orient.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Une croissance modeste des exportations en 2011

Les exportations internationales de biens du Québec devraient diminuer de 0,8 % en 2011. Le séisme au Japon, les turbulences dans la zone euro et les difficultés de l'économie américaine ont freiné la croissance des échanges commerciaux du Québec au même titre que celle du reste du monde.

Cependant, ces facteurs devraient être temporaires. Les exportations totales, qui prennent en compte les composantes interprovinciales et internationales, devraient croître de 0,2 % en 2011 et de 2,9 % en 2012, bénéficiant notamment de la reprise de la demande américaine pour les produits fabriqués à l'étranger.

— De plus, la dépréciation graduelle prévue du dollar canadien devrait favoriser la reprise des exportations.

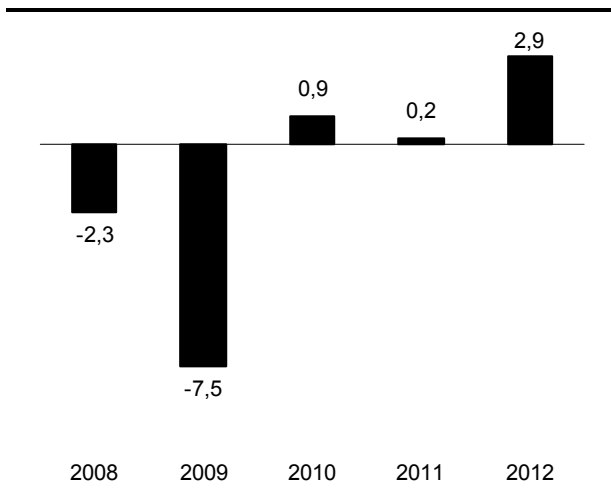
Les exportations du secteur de l'aérospatiale, qui viennent au premier rang des exportations internationales du Québec, ont progressé de 1,0 % jusqu'à présent en 2011.

— Par contre, les commandes en carnet dans le secteur de l'aérospatiale ont progressé de 11,7 % depuis le début de l'année au Canada. Une hausse de la demande étrangère pour les produits de ce secteur est donc prévue en 2012.

L'amélioration prévue ne sera toutefois pas suffisamment importante pour compenser le recul des exportations enregistré en 2008 et en 2009. Les exportations totales en volume devraient atteindre 141 milliards de dollars en 2012, soit près de 9 milliards de dollars de moins que le niveau observé en 2007.

GRAPHIQUE 48

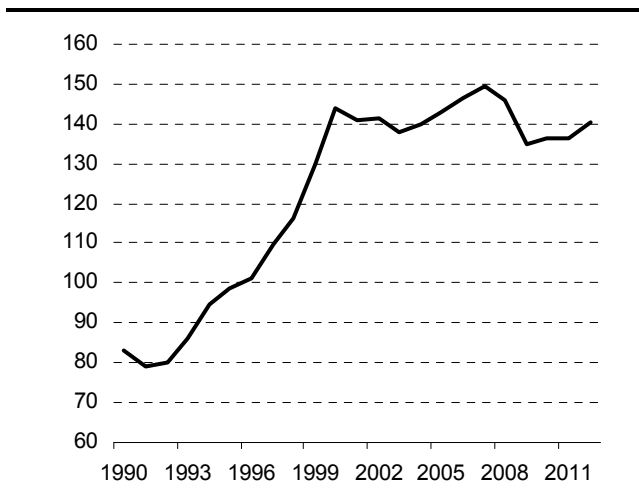
Exportations totales du Québec (variation en pourcentage, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 49

Exportations totales du Québec (en milliards de dollars, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

■ Les exportations internationales

Après avoir connu une diminution plus importante que l'ensemble de l'économie lors de la dernière récession, l'activité des secteurs de l'économie américaine reliés aux exportations québécoises est toujours inférieure à celle qui prévalait avant la récession.

- En effet, au deuxième trimestre de 2011, l'indice d'activité économique américaine pondéré par les exportations du Québec (IAEQ) était de plus de 13 % inférieur au niveau qui prévalait avant la récession.

Aux États-Unis, la croissance de certains secteurs d'activité particulièrement importants pour le Québec a été limitée par une série de chocs au début de 2011.

- Leur impact devrait néanmoins se résorber graduellement, ce qui devrait favoriser une croissance plus rapide des secteurs d'exportation du Québec aux États-Unis au deuxième semestre de 2011.
- La demande américaine liée aux exportations du Québec devrait ainsi poursuivre sa reprise graduelle et croître de 5,3 % en 2011 et de 3,1 % en 2012.

De plus, la poursuite de la croissance des investissements des entreprises américaines ainsi que la demande pour les produits de transport devraient soutenir les exportations québécoises au cours des prochaines années.

TABLEAU 11

Indice d'activité économique américaine pondéré par les exportations du Québec⁽¹⁾ (variation en pourcentage)

	Poids des secteurs dans l'indice	2008	2009	2010	2011	2012
Machinerie et équipement	23,9	– 3,7	– 11,2	5,3	3,6	2,2
Biens de consommation	20,5	– 1,8	– 3,4	3,3	2,2	1,4
Produits intermédiaires ⁽²⁾	19,6	– 8,7	– 23,8	16,7	7,2	5,8
Transport ⁽³⁾	19,1	– 7,3	– 21,6	– 12,4	15,6	5,3
Pâtes et papiers	10,2	– 6,2	– 15,0	– 4,8	– 2,5	– 1,8
Matériaux de construction	6,7	– 32,9	– 38,4	5,6	4,4	7,9
TOTAL	100,0	– 6,7	– 15,3	3,1	5,3	3,1

(1) De plus amples renseignements sur la composition de l'indice d'activité économique américaine pondéré par les exportations du Québec sont disponibles à la page 30 du *Point sur la situation économique et financière du Québec*, publié à l'automne 2009.

(2) Correspond notamment aux investissements en équipements et logiciels.

(3) Excluant les véhicules légers.

Sources : Institut de la statistique du Québec, IHS Global Insight et ministère des Finances du Québec.

Évolution des exportations internationales du Québec

Les effets de la récession

Au Québec, comme dans les autres économies avancées, les exportations ont diminué significativement en raison de la dernière récession. En 2009, les exportations internationales de biens ont chuté de 14,0 % au Québec et de 16,0 % au Canada.

- Au Québec, les exportations de tous les grands secteurs ont été affectées par la récession, en particulier celles de matériaux de construction (– 24,7 %), de machinerie et équipement (– 23,9 %) et de pâtes et papiers (– 21,1 %). Les exportations du secteur de l'aérospatiale, qui occupaient le premier rang des exportations internationales du Québec avec une part de 18,9 % du total en 2009, ont également subi une baisse (– 5,6 %).
- Au Canada, le secteur de l'automobile et pièces a enregistré la baisse des exportations la plus importante (– 32,5 %).

Évolution des exportations depuis 2010

Depuis le début de 2010, le Québec n'a pas bénéficié autant que prévu de la reprise du commerce mondial. Les exportations internationales du Québec ont augmenté de 0,7 % au cours des sept premiers mois de 2011 par rapport à la même période en 2010, après avoir reculé de 0,5 % en 2010. Au Canada, la croissance a été respectivement de 3,8 % et de 7,8 %.

- Les exportations du secteur de l'aérospatiale, qui évoluent avec un retard par rapport au cycle économique en raison des délais de production, ont chuté de 11,8 % en 2010, pour se redresser de 1,0 % en 2011.
- Les exportations du Canada ont été soutenues par les exportations du secteur de l'automobile et pièces, en hausse de 40,4 % en 2010 et de 2,9 % en 2011.

Des perspectives encourageantes

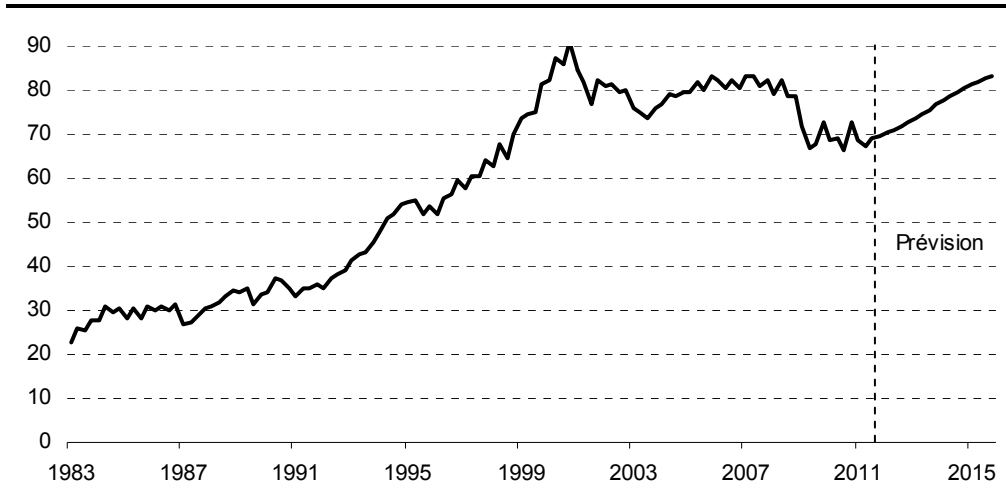
Malgré un environnement international plus compétitif, le Québec a maintenu le volume de ses exportations en se tournant davantage vers des secteurs en plus forte demande, notamment celui des métaux et minéraux. Les produits intensifs en haute technologie devraient également prendre plus de poids dans les exportations.

- Les exportations internationales de biens du Québec se sont maintenues à 80 milliards de dollars en moyenne par année entre 2002 et 2008, malgré la concurrence accrue des économies émergentes.

Avec le redressement de la demande américaine, la dépréciation du dollar canadien et la forte croissance des exportations du Québec vers l'Asie, la situation devrait s'améliorer au cours des prochains trimestres. Les exportations internationales de biens devraient ainsi retrouver leur niveau d'avant la récession d'ici 2015.

Exportations Internationales de biens du Québec

(en milliards de dollars, en termes réels)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

❑ Les importations

Le Québec importe principalement des biens et services de consommation, de la machinerie et équipement et de plus en plus d'intrants utilisés dans la fabrication de produits finaux.

Stimulées par la force de la demande intérieure ainsi que par un dollar canadien fort, les importations internationales de biens du Québec ont augmenté de 6,9 % au cours des sept premiers mois de 2011.

— Les importations d'avions et pièces ont bondi de 16,7 %, après avoir diminué de 3,9 % en 2010 et de 29,3 % en 2009, tandis que celles de machinerie et équipement ont progressé de 11,5 %.

La décélération prévue de la croissance de la demande intérieure à 2,2 % pour 2011, combinée à la reprise modeste des exportations, ralentira la progression des importations totales, dont la croissance devrait atteindre 2,9 % en 2011. En 2012, le ralentissement de la demande intérieure devrait continuer de peser sur la progression des importations, qui croîtront de 1,5 %.

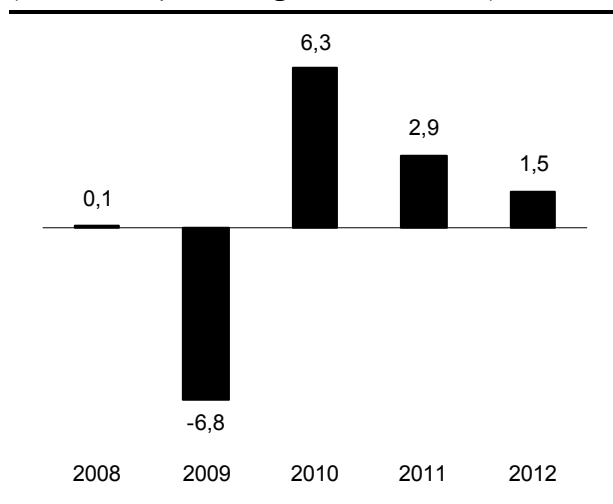
❑ Les exportations nettes

Les exportations nettes devraient retrancher 1,6 point de pourcentage à la croissance économique en 2011. La contribution du secteur extérieur devrait néanmoins devenir positive et ajouter 0,5 point de pourcentage à la croissance économique en 2012.

GRAPHIQUE 50

Importations totales du Québec

(variation en pourcentage, en termes réels)

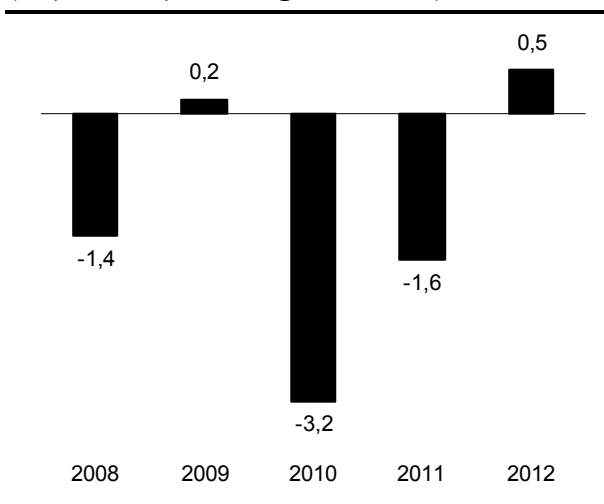


Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

GRAPHIQUE 51

Contribution des exportations nettes à la croissance économique du Québec

(en points de pourcentage du PIB réel)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

1.3.6 Le PIB nominal

Après une croissance de 5,0 % en 2010, le PIB nominal, qui mesure la valeur de la production en tenant compte de l'effet des prix, devrait s'accroître de 4,4 % en 2011 et de 3,7 % en 2012.

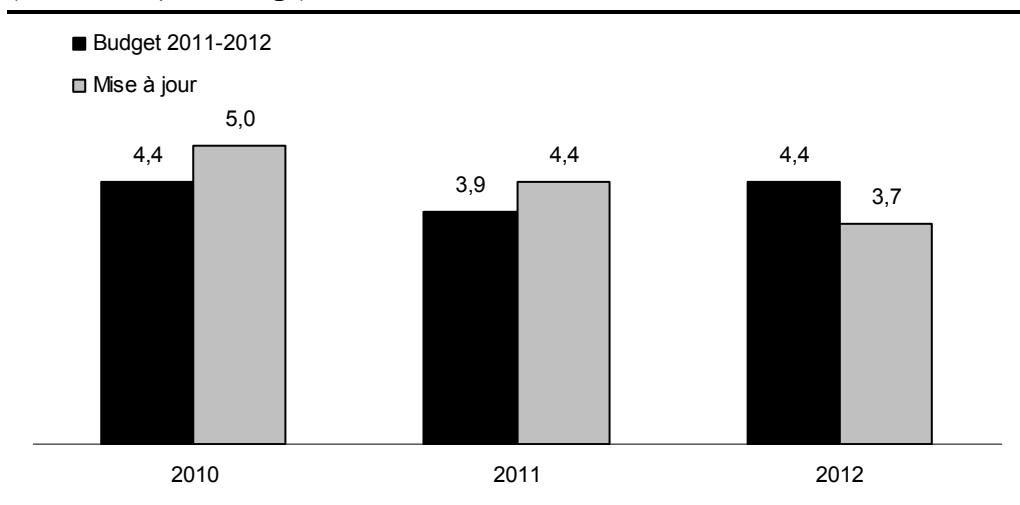
La hausse du PIB nominal se reflétera par une progression des assiettes fiscales du gouvernement.

- Le revenu personnel des ménages progressera de 3,0 % en 2011 et de 3,1 % en 2012.
- La consommation nominale s'accroîtra de 3,6 % en 2011 et en 2012.
- Les bénéfices des sociétés augmenteront de 8,3 % en 2011 et de 2,6 % en 2012.

GRAPHIQUE 52

Évolution du PIB nominal au Québec

(variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

TABLEAU 12

Perspectives économiques du Québec
(variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2010	2011	2012
Production			
Produit intérieur brut réel	2,9	1,6	1,6
– Budget 2011-2012	3,0	2,0	2,2
Produit intérieur brut nominal	5,0	4,4	3,7
– Budget 2011-2012	4,4	3,9	4,4
Composantes du PIB (en termes réels)			
Consommation	3,7	1,7	1,6
– Budget 2011-2012	3,7	2,2	1,6
Investissements résidentiels	13,2	– 2,1	– 6,1
– Budget 2011-2012	13,3	– 5,2	– 3,7
Investissements non résidentiels des entreprises	6,5	11,3	6,7
– Budget 2011-2012	8,1	10,4	6,1
Exportations	0,9	0,2	2,9
– Budget 2011-2012	– 0,3	3,4	4,4
Importations	6,3	2,9	1,5
– Budget 2011-2012	7,0	2,9	2,2
Marché du travail			
Création d'emplois (en milliers)	66,7	54,1	35,4
– Budget 2011-2012	66,7	55,4	40,5
Taux de chômage (taux en pourcentage)	8,0	7,6	7,6
– Budget 2011-2012	8,0	7,7	7,5
Autres indicateurs économiques			
Consommation nominale	4,7	3,6	3,6
– Budget 2011-2012	4,7	4,6	4,1
Mises en chantier (en milliers d'unités)	51,4	45,1	41,0
– Budget 2011-2012	51,4	45,1	41,0
Bénéfices des sociétés	17,1	8,3	2,6
– Budget 2011-2012	10,5	6,5	8,3
Revenu personnel	4,0	3,0	3,1
– Budget 2011-2012	3,4	3,6	3,3
Prix à la consommation	1,2	2,9	2,4
– Budget 2011-2012	1,2	2,7	2,7

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement et ministère des Finances du Québec.

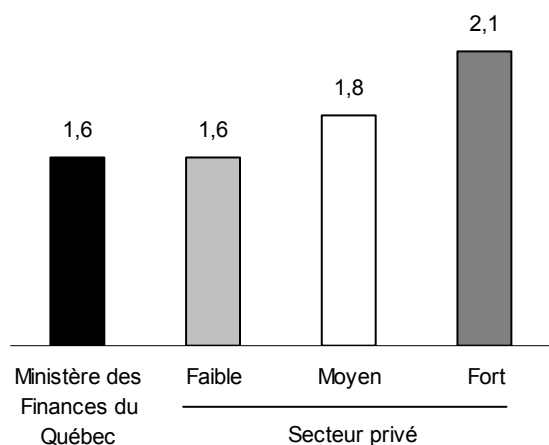
1.3.7 Une comparaison avec les prévisions du secteur privé

La prévision de croissance économique du ministère des Finances du Québec pour 2011 et pour 2012 se trouve en deçà de la moyenne des prévisions du secteur privé.

- La croissance du PIB réel prévue par le ministère des Finances du Québec pour 2011 et pour 2012, soit 1,6 %, est légèrement inférieure à la moyenne de 1,8 % et de 1,7 %, prévue respectivement par le secteur privé pour ces deux années.
- L'amplitude de l'écart entre les différentes prévisions du secteur privé pour 2012, qui varient entre 1,3 % et 2,1 %, témoigne du degré élevé d'incertitude quant à l'évolution de l'économie.

GRAPHIQUE 53

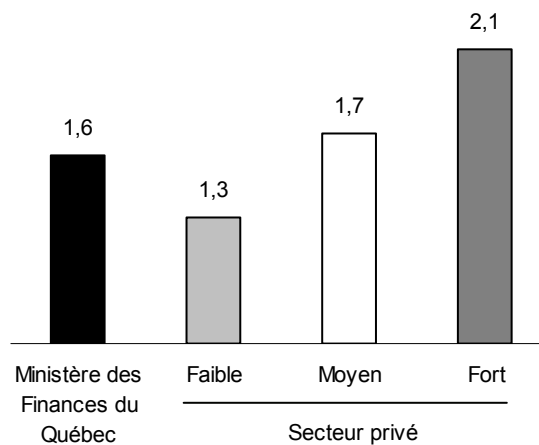
**Croissance économique en 2011
au Québec**
(PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions les plus récentes de dix institutions du secteur privé en date du 11 octobre 2011.

GRAPHIQUE 54

**Croissance économique en 2012
au Québec**
(PIB réel, variation en pourcentage)



Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions les plus récentes de dix institutions du secteur privé en date du 11 octobre 2011.

❑ Les perspectives économiques quinquennales

Pour la période de 2011 à 2015, la prévision du ministère des Finances du Québec est comparable à celle du secteur privé, et ce, tant au chapitre de l'évolution du PIB réel qu'au niveau des prix et de la croissance du PIB nominal.

- Pour le PIB réel, la croissance moyenne prévue est de 1,9 % de 2011 à 2015, comparativement à celle du secteur privé, qui se situe à 2,0 %.
- Pour les prix, la hausse prévue est de 2,1 %, soit la même que celle prévue par le secteur privé.
- Pour le PIB nominal, la progression moyenne attendue est de 4,0 % de 2011 à 2015, comparativement à celle du secteur privé, qui s'établit à 4,1 %.

TABEAU 13

Perspectives économiques au Québec – Comparaison avec le secteur privé (variation en pourcentage)

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2015
PIB réel						
Ministère des Finances du Québec	1,6	1,6	2,0	2,2	1,9	1,9
Moyenne du secteur privé	1,8	1,7	2,2	2,1	2,0	2,0
Hausse des prix						
Ministère des Finances du Québec	2,8	2,0	2,0	2,0	1,8	2,1
Moyenne du secteur privé	3,0	2,2	1,9	1,9	1,8	2,1
PIB nominal						
Ministère des Finances du Québec	4,4	3,7	4,1	4,2	3,7	4,0
Moyenne du secteur privé	4,8	3,9	4,1	4,0	3,8	4,1

Source : Relevé du ministère des Finances du Québec, qui comprend les prévisions les plus récentes de dix institutions du secteur privé en date du 11 octobre 2011

DEUXIÈME PARTIE :
LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

2. LA SITUATION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT

2.1 Réduction graduelle des déficits

Les *Comptes publics 2010-2011* présentent un déficit budgétaire de 3,2 milliards de dollars en 2010-2011, soit une amélioration de 1,1 milliard de dollars par rapport aux résultats préliminaires publiés dans le budget de mars dernier.

Pour 2011-2012, les revenus budgétaires s'élèvent à 65,4 milliards de dollars alors que les dépenses budgétaires s'établissent à 69,0 milliards de dollars. En tenant compte des résultats des entités consolidées et de la provision pour éventualités de 400 millions de dollars, le déficit budgétaire s'établit à 3,8 milliards de dollars, soit 1,1 % du PIB.

Tout en tenant compte de l'incertitude économique internationale et de ses impacts sur les perspectives économiques au Québec, le gouvernement maintient les cibles décroissantes de déficit établies au dernier budget à 3,8 milliards de dollars en 2011-2012 et à 1,5 milliard de dollars en 2012-2013. Le retour à l'équilibre budgétaire est toujours prévu pour 2013-2014.

Le gouvernement prévoit que l'ensemble des mesures prises depuis plus de deux ans permettront de réduire graduellement l'écart encore observé entre les revenus et les dépenses pour retrouver l'équilibre budgétaire dès 2013-2014.

TABLEAU 14

Sommaire des opérations budgétaires révisées – Automne 2011

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES				
Revenus budgétaires	62 650	65 404	69 354	73 164
Dépenses budgétaires	- 67 149	- 69 007	- 70 776	- 72 661
Entités consolidées				
- Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux	1 189	150	70	- 439
- Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	160	53	52	36
- Fonds des générations	760	929	1 047	1 108
Provision pour éventualités	—	- 400	- 200	- 100
SURPLUS (DÉFICIT)	- 2 390	- 2 871	- 453	1 108
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 760	- 929	- 1 047	- 1 108
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 150	- 3 800	- 1 500	0
En % du PIB	1,0	1,1	0,4	0,0

2.2 Une amélioration de 1 050 millions de dollars du déficit en 2010-2011

Pour l'année 2010-2011, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire est déficitaire de 3 150 millions de dollars, soit une amélioration de 1 050 millions de dollars par rapport aux résultats préliminaires publiés lors du dernier budget.

- Les résultats publiés dans les *Comptes publics 2010-2011*, avant la prise en compte des versements au Fonds des générations, indiquent un déficit de 2 390 millions de dollars.

Les revenus budgétaires ont été plus élevés d'un montant de 274 millions de dollars par rapport aux prévisions annoncées dans le dernier budget.

- Les revenus autonomes, excluant les entreprises du gouvernement, sont révisés à la hausse de 175 millions de dollars. Ces révisions sont notamment attribuables à des revenus plus élevés provenant des ressources minières.
- Les revenus provenant des entreprises du gouvernement ont également augmenté de 125 millions de dollars, en raison principalement des résultats meilleurs qu'anticipé de la Société générale de financement du Québec et d'Hydro-Québec.

Par ailleurs, les dépenses de programmes ont été révisées à la hausse de 346 millions de dollars. Ce relèvement s'explique par une augmentation de 385 millions de dollars des dépenses d'amortissement reliées aux immobilisations des établissements de santé et de services sociaux et de l'éducation. Globalement, en excluant cette révision, les dépenses de l'ensemble des ministères ont été inférieures de 39 millions de dollars aux prévisions du budget de mars dernier.

Les résultats des entités consolidées sont révisés à la hausse comparativement aux prévisions budgétaires de mars 2011. Cet écart s'explique, entre autres, par :

- une amélioration de 660 millions de dollars des résultats nets de près de 100 entités regroupant les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux, notamment :
 - 157 millions de dollars en provenance du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT);
 - 60 millions de dollars au Fonds vert;
 - 20 millions de dollars pour les résultats de la Société de financement des infrastructures locales du Québec;
 - 24 millions de dollars pour les résultats de la Société immobilière du Québec (17 M\$) et ceux de l'Autorité des marchés financiers (7 M\$);

- une amélioration de 212 millions de dollars relativement aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation soit :
 - 96 millions de dollars provenant des établissements et des agences de la santé et des services sociaux;
 - 116 millions de dollars des organismes du réseau de l'éducation attribuables à une amélioration des résultats nets des commissions scolaires, dont les revenus autonomes ont été plus élevés que prévu;
- une amélioration de 28 millions de dollars des revenus dédiés au Fonds des générations.

Finalement, la révision à la baisse de 1,1 milliard de dollars du solde budgétaire tient compte de l'élimination de la provision pour éventualités de 300 millions de dollars.

TABLEAU 15

Révisions du solde budgétaire pour 2010-2011

(en millions de dollars)

	Budget 2011-2012	Révisions	Résultats réels ⁽¹⁾
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES			
Revenus autonomes	42 212	175	42 387
Entreprises du gouvernement	4 713	125	4 838
Transferts fédéraux	15 451	– 26	15 425
Total des revenus budgétaires	62 376	274	62 650
Dépenses de programmes	– 59 819	– 346	– 60 165
Service de la dette	– 6 934	– 50	– 6 984
Total des dépenses budgétaires	– 66 753	– 396	– 67 149
Entités consolidées			
– Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux	529	660	1 189
– Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	– 52	212	160
– Fonds des générations	732	28	760
Provision pour éventualités	– 300	300	0
SURPLUS (DÉFICIT)	– 3 468	1 078	– 2 390
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	– 732	– 28	– 760
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	– 4 200	1 050	– 3 150
En % du PIB	1,3	—	1,0

(1) Pour des fins de comparaison avec la présentation du budget 2011-2012, les données réelles pour 2010-2011 incorporent un reclassement de 1 557 M\$ aux revenus et aux dépenses budgétaires pour refléter la mise en œuvre de l'Agence du revenu du Québec.

2.3 Sommaire des révisions de 2011-2012 à 2013-2014

Le gouvernement maintient, à compter de 2011-2012, les soldes budgétaires annoncés en mars dernier.

- En effet, les révisions négatives au cadre financier découlant des révisions aux perspectives économiques sont entièrement compensées par des revenus additionnels provenant des droits miniers, de la révision à la baisse du service de la dette prévu et par l'impact de l'entente concernant l'harmonisation de la TVQ à la TPS.
- Compte tenu du ralentissement de l'économie, ces revenus additionnels permettent au gouvernement de reporter à 2014-2015 l'identification de nouvelles mesures pour maintenir l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 16

Révisions depuis le budget 2011-2012

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
SOLDE BUDGÉTAIRE AU BUDGET 2011-2012	- 3 800	- 1 500	—
Révisions liées aux perspectives économiques			
Ralentissement économique	- 125	- 350	- 375
Transferts fédéraux, dont la péréquation	—	- 180	- 264
Ajustements salariaux reliés au PIB	—	- 142	- 142
Service de la dette	71	125	140
	- 54	- 547	- 641
Autres révisions			
Droits miniers	48	48	48
Harmonisation de la TVQ à la TPS			
- Compensation pour l'harmonisation	—	733	1 467
- Impact sur les institutions financières	—	55	245
Autres révisions aux transferts fédéraux	108	—	—
Autres éléments	- 2	11	6
	154	847	1 766
Sous-total	100	300	1 125
Mesures à identifier	—	- 300	- 1 025
Hausse des provisions pour éventualités	- 100	—	- 100
Révisions totales	0	0	0
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 800	- 1 500	0
En % du PIB	1,1	0,4	0,0

■ Déficit de 3,8 milliards de dollars en 2011-2012

Pour 2011-2012, trois principaux facteurs permettent notamment au gouvernement de compenser le manque à gagner de 125 millions de dollars attribuable à la révision à la baisse de la croissance économique prévue en 2011. Ces éléments sont :

- une hausse additionnelle de 48 millions de dollars attendue des revenus des droits miniers;
- une révision à la baisse de 71 millions de dollars au service de la dette;
- une amélioration de 108 millions de dollars aux transferts fédéraux.

De plus, par mesure de prudence et en raison du contexte d'incertitude économique actuel, ces améliorations au cadre financier permettent de majorer de 100 millions de dollars la provision pour éventualités et de laisser le déficit inchangé à 3,8 milliards de dollars.

■ Maintien du retour graduel à l'équilibre budgétaire en 2013-2014

Depuis le budget de mars dernier, les principaux changements au cadre financier pour les années 2012-2013 et 2013-2014 proviennent :

- de révisions économiques qui entraînent des impacts négatifs sur le cadre financier, dont :
 - des révisions à la baisse de 350 millions de dollars et de 375 millions de dollars respectivement aux revenus fiscaux en 2012-2013 et en 2013-2014, découlant d'une croissance économique moins élevée qu'attendu en 2011 et en 2012;
 - des révisions à la baisse de 180 millions de dollars en 2012-2013 et de 264 millions de dollars en 2013-2014 aux revenus de transferts fédéraux, principalement attribuables aux paiements de péréquation. Cette révision négative à la péréquation découle notamment d'une meilleure performance de l'économie québécoise, relativement aux autres provinces en 2010, par rapport à ce qui avait été prévu au budget 2011-2012;
 - une hausse récurrente de 142 millions de dollars des dépenses de programmes dès 2012-2013. Cette révision provient de la provision financière que doit prévoir le gouvernement pour la bonification anticipée des paramètres salariaux des employés de la fonction publique liée à une meilleure performance économique en 2010. Cette provision sera revue en fonction des données économiques de 2010 et de 2011, qui seront publiées à l'automne 2012;

- d'autres révisions au cadre financier qui proviennent :
 - de la réduction de 125 millions de dollars en 2012-2013 et de 140 millions de dollars en 2013-2014 au service de la dette en raison principalement de la révision à la baisse des taux d'intérêt;
 - des revenus additionnels de 48 millions de dollars provenant des droits miniers découlant notamment de la révision au régime de redevances annoncée au budget 2010-2011;
 - de l'harmonisation de la TVQ à la TPS procurant :
 - une compensation du gouvernement fédéral de 733 millions de dollars en 2012-2013 et de 1 467 millions de dollars en 2013-2014 à la suite de l'entente conclue le 29 septembre dernier;
 - 55 millions de dollars et 245 millions de dollars en 2012-2013 et en 2013-2014 respectivement, attribuables à la fin du remboursement de la TVQ sur les achats effectués par les institutions financières et à l'abolition de la taxe compensatoire des institutions financières.

Finalement, par mesure de prudence, une provision pour éventualités de 100 millions de dollars est ajoutée au cadre financier en 2013-2014.

■ Provisions pour éventualités

Au dépôt du budget 2011-2012, afin de se prémunir contre toute éventualité attribuable notamment à l'incertitude économique, le cadre financier du gouvernement incorporait une provision pour éventualités de 300 millions de dollars en 2011-2012, ainsi qu'une provision de 200 millions de dollars en 2012-2013.

À la mise à jour automnale, considérant la détérioration des perspectives économiques, le gouvernement hausse la provision à 400 millions de dollars en 2011-2012, maintient celle de 200 millions de dollars en 2012-2013 et incorpore une provision de 100 millions de dollars en 2013-2014.

TABLEAU 17

Provisions pour éventualités incorporées au cadre financier

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Budget 2011-2012	– 300	– 200	—	– 500
Révisions	– 100	—	– 100	– 200
AUTOMNE 2011	– 400	– 200	– 100	– 700

2.4 Les révisions détaillées en 2011-2012 et en 2012-2013

La section suivante présente les révisions détaillées pour les revenus budgétaires et les dépenses budgétaires en 2011-2012 et en 2012-2013.

TABLEAU 18

Sommaire des révisions au solde budgétaire depuis le budget 2011-2012

(en millions de dollars)

	2011-2012			2012-2013		
	Budget 2011-12	Révisions	Automne 2011	Budget 2011-12	Révisions	Automne 2011
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES						
Revenus autonomes						
- Impôt sur le revenu des particuliers et Fonds des services de santé	24 833	25	24 858	25 754	—	25 754
- Taxes à la consommation	14 897	- 237	14 660	16 754	- 144	16 610
<i>dont l'impact de l'harmonisation de la TVQ à la TPS⁽¹⁾</i>		—			115	
- Impôts des sociétés	3 885	85	3 970	4 356	- 190	4 166
<i>dont l'impact de l'harmonisation de la TVQ à la TPS⁽¹⁾</i>		—			- 60	
- Autres	1 931	48	1 979	2 089	48	2 137
Revenus autonomes	45 546	- 79	45 467	48 953	- 286	48 667
Entreprises du gouvernement	4 790	—	4 790	4 930	—	4 930
Transferts fédéraux	15 039	108	15 147	15 204	553	15 757
Total des revenus budgétaires	65 375	29	65 404	69 087	267	69 354
Dépenses de programmes	- 61 284	—	- 61 284	- 62 113	- 142	- 62 255
Service de la dette	- 7 794	71	- 7 723	- 8 646	125	- 8 521
Total des dépenses budgétaires	- 69 078	71	- 69 007	- 70 759	- 17	- 70 776
Résultats nets des entités consolidées	1 143	- 11	1 132	1 119	50	1 169
Provision pour éventualités	- 300	- 100	- 400	- 200	—	- 200
Mesures à identifier	—	—	—	300	- 300	—
SURPLUS (DÉFICIT)	- 2 860	- 11	- 2 871	- 453	—	- 453
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements au Fonds des générations	- 940	11	- 929	- 1 047	—	- 1 047
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 800	—	- 3 800	- 1 500	—	- 1 500

Note : Dans le cas des révisions, un signe négatif signifie une baisse des revenus ou une hausse des dépenses.

(1) En raison de l'harmonisation de la TVQ à la TPS, les revenus de la TVQ sont relevés de 115 M\$ pour tenir compte de l'élimination des RTI sur la fourniture de services financiers. En contrepartie, les impôts des sociétés sont réduits de 60 M\$ en raison de l'abolition de la taxe compensatoire des institutions financières.

2.4.1 Les révisions aux revenus budgétaires

Les revenus budgétaires sont révisés à la hausse de 29 millions de dollars en 2011-2012 et de 267 millions de dollars en 2012-2013.

☐ Revenus autonomes

■ 2011-2012

En 2011-2012, les revenus autonomes sont réduits de 79 millions de dollars par rapport au budget de mars dernier. La révision négative de 237 millions de dollars à la taxe de vente du Québec découlant d'une croissance plus faible de la consommation, est compensée en partie par :

- des revenus additionnels de 85 millions de dollars provenant des impôts des sociétés en raison principalement de la hausse de la profitabilité des entreprises enregistrée en 2010 et depuis le début de l'année 2011;
- une hausse de 25 millions de dollars des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé. Cette amélioration reflète essentiellement le fait que la création d'emplois s'est maintenue au niveau prévu lors du dernier budget;
- une bonification de 48 millions de dollars pour les redevances minières en raison de la réforme du régime de droits miniers et de la hausse du prix des ressources minières.

■ 2012-2013

Pour 2012-2013, les revenus autonomes sont révisés à la baisse de 286 millions de dollars en raison principalement des facteurs suivants :

- la réduction de 144 millions de dollars des revenus provenant des taxes à la consommation, qui résulte, d'une part, de la baisse de 259 millions de dollars des revenus de TVQ occasionnée par la diminution anticipée de la consommation et, d'autre part, de la hausse des revenus de 115 millions de dollars découlant de l'élimination des remboursements de TVQ accordés aux institutions financières sur leurs achats⁴;
- la réduction de 190 millions de dollars des revenus provenant des impôts des sociétés, dont 130 millions de dollars notamment attribuable à la révision à la baisse des bénéfices des sociétés en 2012 et 60 millions de dollars provenant de l'abolition de la taxe compensatoire des institutions financières⁴;

⁴ Impact découlant de l'entente sur l'harmonisation de la TVQ à la TPS.

- la plus faible croissance de l'emploi anticipée en 2012, vient annuler les gains observés en 2011 à l'impôt des particuliers et au Fonds des services de santé, de sorte qu'aucune révision n'est prévue pour ces sources de revenu en 2012-2013.

Par ailleurs, ces révisions sont en partie compensées par la récurrence de la révision positive de 48 millions de dollars des revenus provenant des droits miniers.

Droits miniers

Droits miniers : 304 millions de dollars en 2010-2011

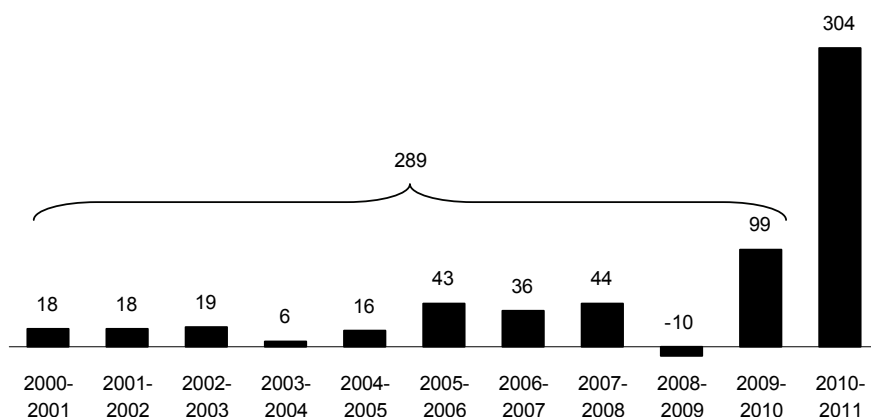
Les sommes perçues par le gouvernement en droits miniers se sont élevées à 304 millions de dollars pour l'année 2010-2011. Elles ont donc plus que doublé par rapport au montant de 133 millions de dollars prévu au budget 2011-2012. Cette différence s'explique par le versement, par les sociétés minières, de sommes supplémentaires au cours des deux derniers mois de l'année financière 2010-2011.

Ces rentrées additionnelles sont dues à un ensemble de facteurs : outre les modifications au régime de redevances, dont une hausse de 12 % à 14 % du taux de redevances pour une partie de l'année financière 2010-2011 et l'application du principe d'imposition mine par mine, elles s'expliquent également par une augmentation du volume des matières extraites et une hausse du prix de ces dernières.

Pour la seule année financière 2010-2011, les droits miniers ont été plus élevés que l'ensemble des droits miniers perçus au cours des dix dernières années précédentes.

Évolution des droits miniers au Québec

(en millions de dollars)



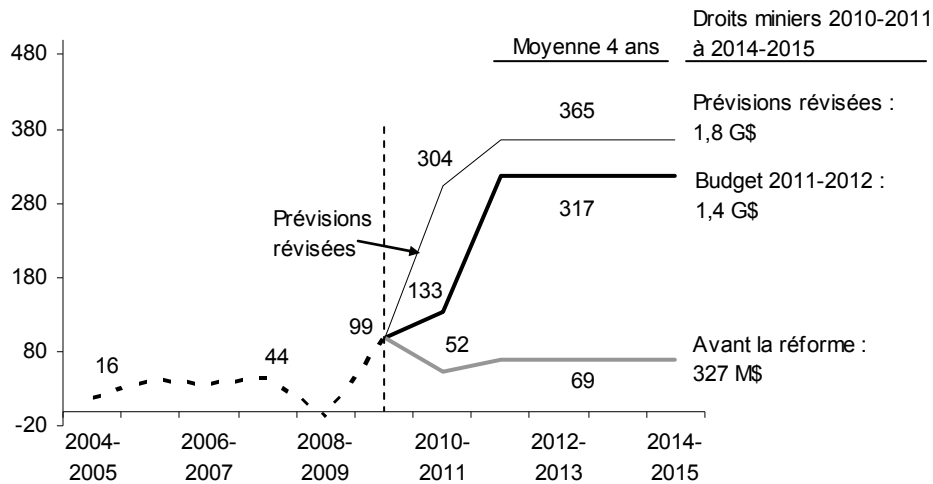
Sources : Comptes publics du Québec et ministère des Finances du Québec.

Droits miniers (suite)

Il est maintenant prévu qu'au cours de chacune des quatre prochaines années, les redevances atteindront en moyenne 365 millions de dollars. Ainsi, sur la période de cinq ans s'échelonnant de 2010-2011 à 2014-2015, les revenus de droits miniers devraient atteindre 1,8 milliard de dollars, soit 400 millions de dollars de plus qu'estimé au dernier budget (1,4 G\$) et 1,5 milliard de dollars de plus, donc cinq fois plus que ce qui avait été prévu, si le régime de droits miniers n'avait pas été révisé en profondeur en mars 2010 (327 M\$).

Évolution et prévisions des droits miniers au Québec

(en millions de dollars)



Sources : Comptes publics du Québec et ministère des Finances du Québec.

❑ Transferts fédéraux

Les revenus de transferts fédéraux sont révisés à la hausse de 108 millions de dollars en 2011-2012 et de 553 millions de dollars en 2012-2013.

En 2011-2012, les révisions découlent essentiellement du renouvellement prévu de l'Entente Canada-Québec visant la participation des personnes handicapées au marché du travail et des révisions pour les années antérieures des transferts pour la santé. Ces révisions pour les années antérieures sont dues principalement à une réduction de la valeur de l'abattement spécial du Québec, qui est soustraite de ces transferts.

En 2012-2013, les révisions s'expliquent principalement par le versement de la première tranche des 733 millions de dollars de la compensation fédérale pour l'harmonisation des taxes de vente et par la révision à la baisse de 180 millions de dollars des programmes de transferts fédéraux, notamment de la péréquation. Cette révision négative à la péréquation découle notamment d'une meilleure performance de l'économie québécoise, relativement aux autres provinces en 2010, par rapport à ce qui avait été prévu au budget 2011-2012.

TABLEAU 19

Révisions aux transferts fédéraux depuis le budget 2011-2012

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013
Compensation pour l'harmonisation	—	733
Programmes de transferts fédéraux	108	– 180
TOTAL DES RÉVISIONS	108	553

■ Détails des révisions liées à l'entente sur l'harmonisation de la TVQ à la TPS et impact sur le cadre financier

Le 29 septembre 2011, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont conclu une entente qui permettra au Québec d'obtenir une compensation financière de 2,2 milliards de dollars du gouvernement fédéral à l'égard de l'harmonisation de la TVQ à la TPS.

Le Québec a été la première province à reconnaître les bénéfices d'une taxe sur la valeur ajoutée et à se joindre au gouvernement fédéral pour harmoniser sa taxe de vente à la TPS, le 1^{er} juillet 1992. Cette réforme du régime de taxation a contribué à améliorer la compétitivité du régime fiscal des entreprises, à favoriser la création d'emplois et à augmenter le niveau de vie des Québécois.

Cette compensation sera versée en deux tranches : 733 millions de dollars en janvier 2013, au moment de la mise en œuvre de la plupart des mesures prévues par l'entente, et 1 467 millions de dollars un an plus tard, à condition que le Québec ait, à cette date, continué de donner suite à l'ensemble de ses engagements.

La compensation de 2,2 milliards de dollars contribuera à la réduction du déficit en 2012-2013 et à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Les modifications que le Québec apportera à la TVQ sont de nature technique et n'auront aucun impact sur le fardeau fiscal des consommateurs québécois.

- À compter du 1^{er} janvier 2013, la TVQ sera calculée sur le prix de vente sans TPS.
- Toutes les exemptions actuelles seront maintenues (livres, couches pour enfants, etc.).

Par ailleurs, comme c'est le cas en Ontario, les institutions financières n'auront plus droit au remboursement de la taxe de vente sur leurs achats.

Pour les autres secteurs de l'économie, l'entente prévoit que le Québec permettra graduellement aux grandes entreprises d'obtenir le remboursement de la TVQ sur les biens et les services faisant actuellement l'objet de restrictions. Le remboursement de la TVQ payée sur les intrants des entreprises constitue un principe de base des taxes sur la valeur ajoutée.

TABLEAU 20

Impact financier de l'harmonisation de la TVQ sur le cadre financier

(en millions de dollars)

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Total
Compensation versée par le gouvernement fédéral	733	1 467	—	—	2 200
Impact sur les ménages					
Ajustement du taux de la TVQ à 9,975 % et non-taxation de la TPS	—	—	—	—	—
Impact sur les entreprises					
Remboursement progressif sur trois ans de la TVQ sur les achats des grandes entreprises ⁽¹⁾	—	—	—	—	—
Impact sur les institutions financières ⁽²⁾	55	245	255	270	825
Sous-total	55	245	255	270	825
TOTAL	788	1 712	255	270	3 025

(1) À compter du 1^{er} janvier 2018.

(2) Élimination des remboursements de taxe sur les intrants accordés aux institutions financières et élimination de la taxe compensatoire des institutions financières.

2.4.2 Les révisions aux dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires, qui comprennent les dépenses de programmes et le service de la dette, sont révisées à la baisse de 71 millions de dollars en 2011-2012 et à la hausse de 17 millions de dollars en 2012-2013.

□ Dépenses de programmes

■ 2011-2012

Au dernier budget, l'objectif de dépenses de programmes a été établi à 61 284 millions de dollars pour 2011-2012, soit une croissance de 2,4 % par rapport aux résultats préliminaires de 2010-2011.

Le gouvernement continue à bien contrôler ses dépenses et laisse le niveau de dépenses inchangé en 2011-2012.

— La croissance des dépenses de programmes, en tenant compte du niveau de dépenses réel pour 2010-2011, s'établit maintenant à 1,9 %.

TABEAU 21

Dépenses de programmes – Automne 2011

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES – BUDGET 2011-2012	– 61 284	– 62 113	– 63 325
<i>Variation en %</i>	2,4	1,4	2,0
Provision pour la majoration anticipée des salaires des employés de l'État à la suite de la révision à la hausse du PIB	—	– 142	– 142
Total des révisions	—	– 142	– 142
OBJECTIF DE DÉPENSES DE PROGRAMMES – AUTOMNE 2011	– 61 284	– 62 255	– 63 467
<i>Variation en %</i>	1,9	1,6	1,9

■ 2012-2013

Pour 2012-2013, l'objectif de dépenses de programmes est augmenté de 142 millions de dollars par rapport à celui publié dans le dernier budget, pour s'établir à 62 255 millions de dollars, soit une croissance de 1,6 %.

Cette augmentation découle de l'établissement d'une provision financière pour la majoration anticipée des paramètres salariaux des employés de l'État à la suite de la révision positive de la croissance économique nominale pour l'année 2010. En effet, l'entente conclue entre le gouvernement et les employés du secteur public et parapublic prévoit que leurs échelles de traitement salarial peuvent être bonifiées si la croissance économique de 2010 à 2013 s'avère meilleure qu'anticipé au moment des négociations.

- Ainsi, en raison de nouvelles données économiques pour l'année 2010 où la croissance a été meilleure que prévu, ainsi que la croissance prévue pour les années suivantes, le gouvernement établit une provision de 142 millions de dollars à compter de 2012-2013, laquelle correspond à une hausse de 0,5 % des paramètres salariaux. L'entente prévoit que le montant définitif de la majoration sera établi en fonction des données économiques révisées de 2010 et de 2011 qui seront publiées à l'automne 2012.

■ 2013-2014

À l'exception de la récurrence des ajustements salariaux apportés en 2012-2013, les dépenses de programmes ne présentent aucune révision en 2013-2014.

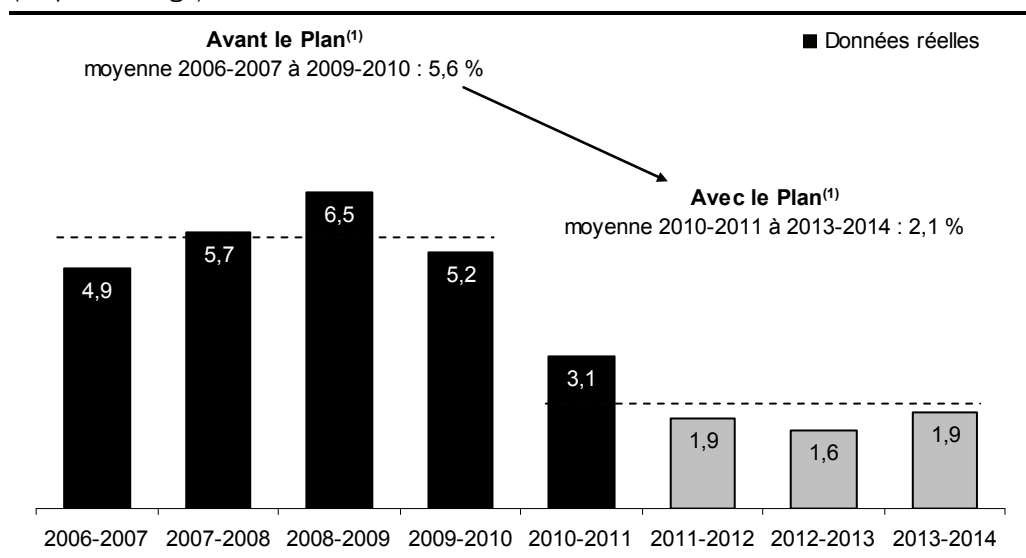
Ainsi, l'objectif de dépenses de programmes s'établit dorénavant à 63 467 millions de dollars en 2013-2014, soit une croissance de 1,9 % par rapport à 2012-2013.

■ Ralentissement de la croissance des dépenses de programmes

En tenant compte de l'ensemble des révisions, la croissance moyenne des dépenses de programmes de 2010-2011 à 2013-2014 s'établit à 2,1 %, soit un net ralentissement par rapport à la croissance moyenne observée de 5,6 % de 2006-2007 à 2009-2010.

GRAPHIQUE 55

Évolution de la croissance des dépenses de programmes (en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Ralentissement de la croissance des dépenses de programmes en incluant la création des nouveaux fonds pour le financement de la santé et des infrastructures de transport

Le gouvernement a mis en œuvre, depuis 2010-2011, certains fonds afin de dédier des revenus à des secteurs prioritaires, notamment le Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS) et le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT).

Aussi, en ajoutant la dépense de ces fonds aux dépenses de programmes, la croissance ralentit par rapport à la moyenne de 5,7 % observée sur cette base de 2006-2007 à 2009-2010 pour s'établir à :

- 3,9 % en 2010-2011;
- 3,0 % en 2011-2012;
- 2,7 % en 2012-2013;
- 3,1 % en 2013-2014.

Révisions de l'objectif de dépenses de programmes incluant le FORT et le FINESSS

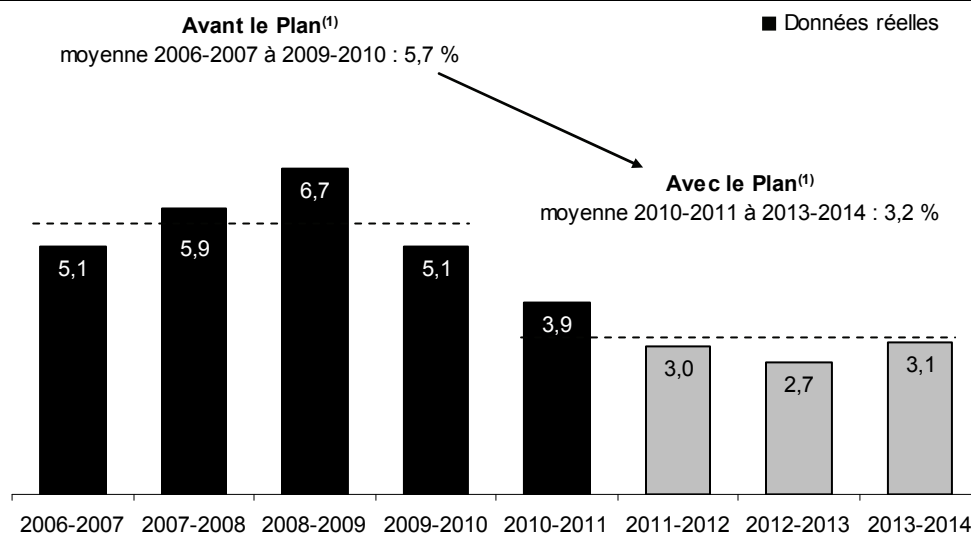
(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses de programmes - Automne 2011	– 58 349	– 60 165	– 61 284	– 62 255	– 63 467
Variation en %	5,2	3,1	1,9	1,6	1,9
FORT ⁽¹⁾	– 1 715	– 1 993	– 2 392	– 2 784	– 3 164
FINESSS		– 252	– 615	– 995	– 1 445
Dépenses de programmes incluant FORT et FINESSS	– 60 064	– 62 410	– 64 291	– 66 034	– 68 076
Variation en %	5,1	3,9	3,0	2,7	3,1

(1) Prévisions du budget 2011-2012 pour les années 2011-2012 à 2013-2014.

Évolution de la croissance des dépenses de programmes incluant le FORT et le FINESSS – Automne 2011

(en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

❑ Service de la dette

Par rapport à la prévision de mars dernier, le service de la dette du fonds consolidé du revenu est révisé à la baisse de 71 millions de dollars en 2011-2012 et de 125 millions de dollars en 2012-2013, en raison principalement de la révision à la baisse des taux d'intérêt.

2.4.3 Les dépenses consolidées du gouvernement

Le tableau suivant présente le niveau et l'évolution des composantes des dépenses consolidées, soit l'ensemble des dépenses publiques comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

- En plus des dépenses de programmes, les dépenses consolidées incluent notamment celles des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que celles du service de la dette.
- Comme indiqué au graphique de la page suivante, la croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette s'établira à 3,0 % en moyenne de 2010-2011 à 2013-2014.

TABLEAU 22

Évolution des dépenses consolidées⁽¹⁾ – Automne 2011

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses de programmes	60 165	61 284	62 255	63 467
Variation en %	3,1	1,9	1,6	1,9
Fonds spéciaux	8 829	9 723	10 614	11 467
Variation en %	2,2	10,1	9,2	8,0
Organismes autres que budgétaires	15 818	16 464	17 263	17 631
Variation en %	-1,2	4,1	4,9	2,1
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	33 602	35 051	36 620	38 226
Variation en %	4,8	4,3	4,5	4,4
Comptes à fin déterminée	1 758	1 697	1 397	1 177
Variation en %	52,6	-3,5	-17,7	-15,7
Élimination des opérations entre entités	-49 017	-50 365	-52 551	-54 673
Dépenses consolidées excluant le service de la dette	71 155	73 854	75 598	77 295
Variation en %	3,5	3,8	2,4	2,2
Service de la dette				
Fonds consolidé du revenu	6 984	7 723	8 521	9 194
Variation en %	14,2	10,6	10,3	7,9
Entités consolidées	1 951	2 132	2 333	2 560
Variation en %	13,0	9,3	9,4	9,7
Service de la dette consolidé	8 935	9 855	10 854	11 754
Variation en %	13,9	10,3	10,1	8,3
Dépenses consolidées	80 090	83 709	86 452	89 049
Variation en %	4,6	4,5	3,3	3,0

(1) Les dépenses consolidées sont présentées suivant la même définition que celle des comptes publics. Les différences par rapport aux dépenses consolidées des ministères et organismes présentées dans le dernier budget s'expliquent par l'inclusion des dépenses des comptes à fin déterminée et le regroupement du service de la dette des entités consolidées à celui du fonds consolidé du revenu.

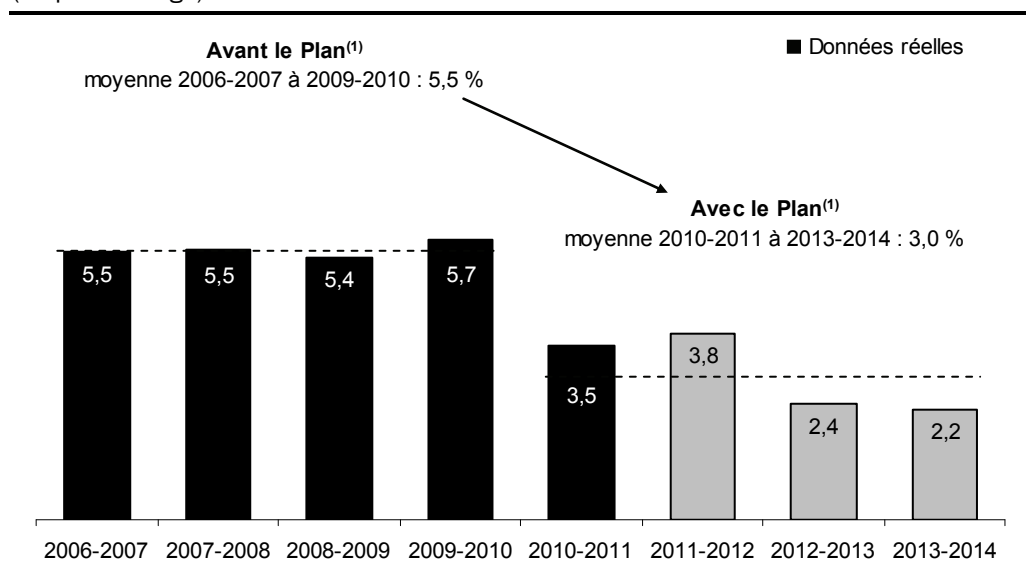
□ Évolution des dépenses consolidées excluant le service de la dette

Globalement, la croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette s'élèvera à 3,8 % en 2011-2012 et à 2,4 % en 2012-2013. Pour l'ensemble de la période de 2010-2011 à 2013-2014, la croissance annuelle moyenne atteindra 3,0 %, soit un ralentissement par rapport à celle de 5,5 % observée pour les années 2006-2007 à 2009-2010.

GRAPHIQUE 56

Évolution de la croissance des dépenses consolidées excluant le service de la dette

(en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

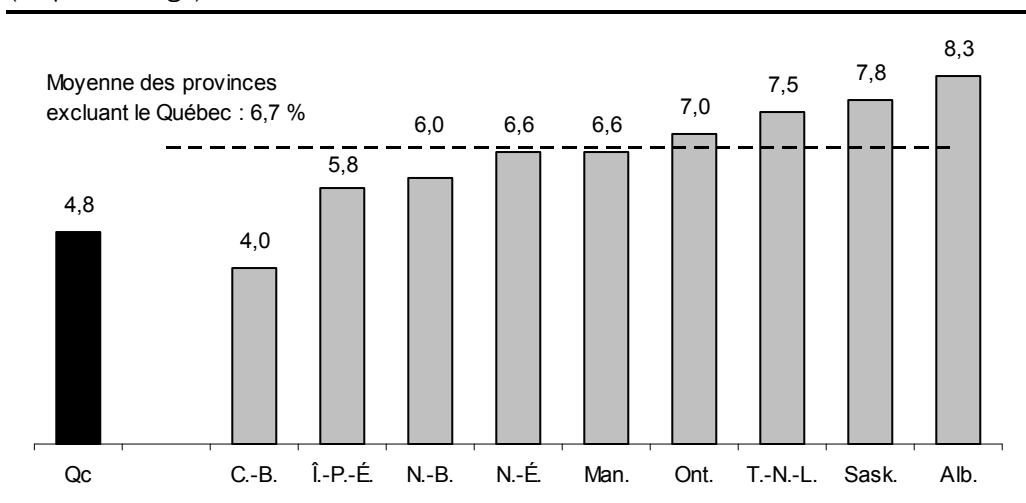
■ Continuer à mieux contrôler nos dépenses

Avec la Colombie-Britannique, le Québec est la province qui a le mieux contrôlé ses dépenses de 2003-2004 à 2010-2011, soit pour les huit dernières années.

- La croissance annuelle moyenne des dépenses consolidées excluant le service de la dette s'est établie à 4,8 % au Québec, comparativement à 6,7 % en moyenne ailleurs au Canada.

GRAPHIQUE 57

Dépenses consolidées des provinces excluant le service de la dette⁽¹⁾
Croissance annuelle moyenne de 2003-2004 à 2010-2011
(en pourcentage)



(1) Dernier document officiel des juridictions en date du 14 octobre 2011.
Sources : Ministères des Finances des provinces et Finances Canada.

2.5 Les résultats détaillés

Les tableaux suivants présentent les résultats détaillés des principaux éléments qui composent le cadre financier du gouvernement.

TABLEAU 23

Revenus du fonds consolidé du revenu

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	Variation en %	2012-2013	Variation en %
Revenus autonomes					
Revenus autonomes excluant les entreprises du gouvernement					
– Impôt sur le revenu des particuliers	17 913	18 736	4,6	19 427	3,7
– Cotisations au Fonds des services de santé	5 974	6 122	2,5	6 327	3,3
– Impôts des sociétés	3 639	3 970	9,1	4 166	4,9
– Taxes à la consommation	12 669	14 660	15,7	16 610	13,3
– Autres	2 192	1 979	– 9,7	2 137	8,0
Sous-total	42 387	45 467	7,3	48 667	7,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 838	4 790	– 1,0	4 930	2,9
Total des revenus autonomes	47 225	50 257	6,4	53 597	6,6
Transferts fédéraux					
Péréquation ⁽¹⁾	8 552	8 184	– 4,3	7 771	– 5,0
Transferts pour la santé	4 309	4 544	5,5	4 827	6,2
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	1 455	1 473	1,2	1 498	1,7
Autres programmes	1 109	946	– 14,7	928	– 1,9
Harmonisation de la TVQ à la TPS - Compensation				733	
Total des transferts fédéraux	15 425	15 147	– 1,8	15 757	4,0
REVENUS BUDGÉTAIRES	62 650	65 404	4,4	69 354	6,0

(1) Incluant un paiement de protection en 2011-2012.

TABLEAU 24

Dépenses du fonds consolidé du revenu

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	Variation en %	2012-2013	Variation en %
Dépenses de programmes	– 60 165	– 61 284	1,9	– 62 255	1,6
Service de la dette	– 6 984	– 7 723	10,6	– 8 521	10,3
DÉPENSES BUDGÉTAIRES	– 67 149	– 69 007	2,8	– 70 776	2,6

2.6 Le cadre financier du gouvernement

2.6.1 Le cadre financier quinquennal

Le tableau suivant présente les résultats finaux de l'année financière 2010-2011 et les prévisions financières du gouvernement sur cinq ans.

Durant la période de mise en œuvre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, la croissance des revenus excèdera celle des dépenses, ce qui permettra le retour graduel à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014.

À compter de 2014-2015, les revenus budgétaires prévus demeurent similaires au niveau des dépenses budgétaires. L'écart à résorber pour maintenir l'équilibre budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire correspond pour l'essentiel, au montant que doit verser le gouvernement au Fonds des générations.

TABLEAU 25

Cadre financier du gouvernement du Québec - Automne 2011

(en millions de dollars)

	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES						
Revenus budgétaires						
Revenus autonomes	47 225	50 257	53 597	56 225	58 269	60 218
Variation en %	7,1	6,4	6,6	4,9	3,6	3,3
Transferts fédéraux	15 425	15 147	15 757	16 939	16 046 ⁽¹⁾	16 772 ⁽¹⁾
Variation en %	1,7	-1,8	4,0	7,5	-5,3	4,5
Total des revenus budgétaires	62 650	65 404	69 354	73 164	74 315	76 990
Variation en %	5,7	4,4	6,0	5,5	1,6	3,6
Dépenses budgétaires						
Dépenses de programmes	- 60 165	- 61 284	- 62 255	- 63 467	- 65 348	- 67 614
Variation en %	3,1	1,9	1,6	1,9	3,0	3,5
Service de la dette	- 6 984	- 7 723	- 8 521	- 9 194	- 9 236	- 9 422
Variation en %	14,2	10,6	10,3	7,9	0,5	2,0
Total des dépenses budgétaires	- 67 149	- 69 007	- 70 776	- 72 661	- 74 584	- 77 036
Variation en %	4,2	2,8	2,6	2,7	2,6	3,3
Entités consolidées						
- Organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux	1 189	150	70	- 439	- 736	- 939
- Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	160	53	52	36	30	10
- Fonds des générations	760	929	1 047	1 108	1 560	2 008
Total des entités consolidées	2 109	1 132	1 169	705	854	1 079
Provision pour éventualités	—	- 400	- 200	- 100	—	—
Écart à résorber	—	—	—	—	975	975
SURPLUS (DÉFICIT)	- 2 390	- 2 871	- 453	1 108	1 560	2 008
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE						
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 760	- 929	- 1 047	- 1 108	- 1 560	- 2 008
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 150	- 3 800	- 1 500	0	0	0

(1) La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces détermine les formules des paiements de péréquation, du TCS et du TCPS jusqu'en 2013-2014. La prévision de ces transferts, à compter de 2014-2015, a été générée en maintenant les formules en vigueur.

2.6.2 Les résultats consolidés

Le tableau suivant présente le cadre financier consolidé du gouvernement. Les opérations budgétaires consolidées constituent une information complète sur les équilibres financiers du gouvernement.

TABEAU 26

Cadre financier consolidé des revenus et des dépenses révisés – Automne 2011

Résultats consolidés par secteur⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Revenus			
Fonds consolidé du revenu	65 404	69 354	73 164
Fonds spéciaux	11 214	12 118	12 772
Organismes autres que budgétaires	17 521	18 652	19 235
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	35 929	37 539	39 205
Fonds des générations	929	1 047	1 108
Comptes à fin déterminée	1 697	1 397	1 177
Moins : Éliminations des opérations entre entités	- 51 456	- 53 908	- 56 404
Revenus consolidés	81 238	86 199	90 257
Dépenses			
Fonds consolidé du revenu	- 61 284	- 62 255	- 63 467
Fonds spéciaux	- 9 723	- 10 614	- 11 467
Organismes autres que budgétaires	- 16 464	- 17 263	- 17 631
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	- 35 051	- 36 620	- 38 226
Comptes à fin déterminée	- 1 697	- 1 397	- 1 177
Moins : Éliminations des opérations entre entités	50 365	52 551	54 673
Dépenses consolidées excluant le service de la dette	- 73 854	- 75 598	- 77 295
Service de la dette			
Fonds consolidé du revenu	- 7 723	- 8 521	- 9 194
Entités consolidées	- 2 132	- 2 333	- 2 560
Service de la dette consolidé	- 9 855	- 10 854	- 11 754
Dépenses consolidées	- 83 709	- 86 452	- 89 049
Provision pour éventualités	- 400	- 200	- 100
SURPLUS (DÉFICIT)	- 2 871	- 453	1 108
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE			
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	- 929	- 1 047	- 1 108
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	- 3 800	- 1 500	0

(1) Ce tableau présente les résultats consolidés par secteur selon les normes comptables en vigueur. À compter de l'exercice 2012-2013, la présentation sera modifiée pour tenir compte notamment de la nouvelle norme concernant les transferts fiscaux effectués par le biais d'un régime fiscal. Un document d'information à cet effet sera publié par le ministère des Finances d'ici le prochain budget.

TROISIÈME PARTIE :

**LE SUIVI DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE
ET DES EFFORTS DE RÉDUCTION DE LA DETTE**

3. LE SUIVI DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET DES EFFORTS DE RÉDUCTION DE LA DETTE

Lors des budgets 2009-2010 et 2010-2011, le gouvernement a clairement établi qu'il entendait soutenir l'économie pendant la récession, et qu'il poserait les gestes requis pour retrouver l'équilibre des finances publiques une fois la reprise économique enclenchée.

Cette rigueur budgétaire a d'ailleurs été reconnue par les cinq agences de notation, qui ont confirmé de nouveau la cote de crédit du Québec à la suite du budget 2011-2012, reconnaissant la crédibilité du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et la détermination du gouvernement à réduire le fardeau de la dette.

3.1 Le Plan de retour à l'équilibre budgétaire

Au dépôt du budget 2009-2010, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire visant l'élimination du déficit d'ici 2013-2014, basé sur un effort partagé entre le gouvernement (62 %) et les contribuables (38 %).

Au budget 2011-2012, le gouvernement a chiffré à 12,2 milliards de dollars l'effort total requis pour retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

— Ce montant incluait des mesures à identifier de 1 025 millions de dollars.

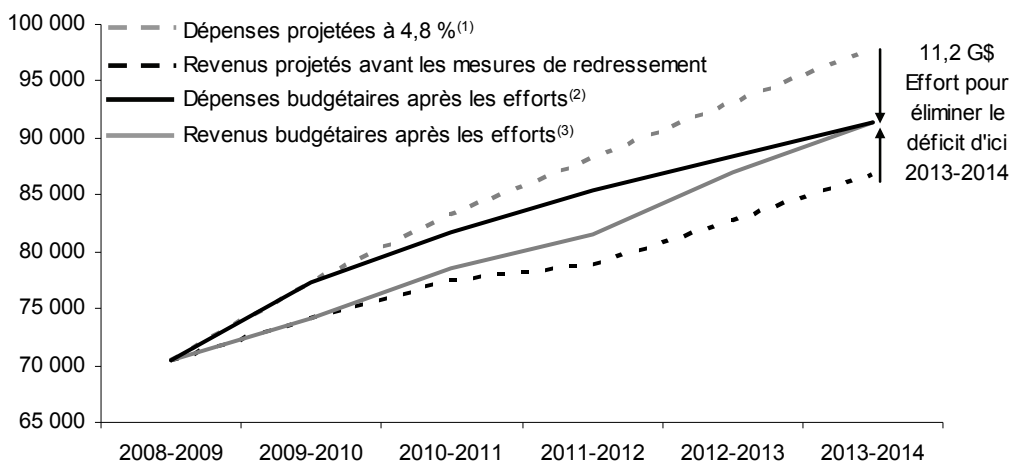
À la mise à jour d'automne, malgré le ralentissement économique, les revenus additionnels anticipés à la suite d'un ensemble de révisions permettent au gouvernement de reporter à 2014-2015 l'identification de nouvelles mesures pour maintenir l'équilibre budgétaire. Ainsi, l'effort total requis en 2013-2014 est ramené à 11,2 milliards de dollars.

L'ensemble des mesures identifiées depuis plus de deux ans permettent de compléter le Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

GRAPHIQUE 58

Impact du Plan de retour à l'équilibre budgétaire sur l'évolution des revenus et des dépenses – Automne 2011

(en millions de dollars)



- (1) Dépenses budgétaires totales incluant une croissance des dépenses de programmes à 4,8 %, soit le taux de croissance annuel moyen de la période 2003-2004 à 2009-2010 qui prévalait au budget 2010-2011.
- (2) Compte tenu des versements au Fonds des générations et des efforts relatifs aux dépenses.
- (3) Y compris les résultats nets des entités consolidées, la provision pour éventualités, la réserve de stabilisation et les efforts liés aux revenus, notamment à la lutte contre l'évasion fiscale.

3.1.1 Suivi de l'effort réalisé en 2010-2011 au Plan de retour à l'équilibre budgétaire

En 2010, le gouvernement a mis en œuvre les premiers efforts prévus au Plan de retour à l'équilibre budgétaire en matière de réduction de la croissance des dépenses ainsi que les premières mesures prévues au chapitre des revenus.

Pour la première année de mise en œuvre du plan, les efforts totalisent 2,8 milliards de dollars. Les résultats de 2010-2011 montrent que :

- la part du gouvernement s'élève à 1,8 milliard de dollars, ce qui représente 65 % de l'effort total;
 - les efforts des ministères et organismes ont atteint 1 377 millions de dollars, soit 49,2 % de l'effort. Ces efforts découlent notamment :
 - des paramètres permettant de limiter les dépenses de rémunération, incluant un gel de la masse salariale de l'administration publique;
 - d'une réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative;
 - de la limitation de la croissance des dépenses de programmes;
 - les efforts des organismes publics ont atteint 110 millions de dollars ou 3,9 % de l'effort;
 - les sommes provenant de la lutte contre l'évasion fiscale se sont élevées à 338 millions de dollars, soit 12,1 % de l'effort;

TABLEAU 27

Répartition de l'effort identifié pour atteindre l'équilibre budgétaire – 2010-2011 (en millions de dollars)

	Gouvernement				Contribuables			Total
	Évasion fiscale	Organismes publics	Ministères	Sous-total	Particuliers ⁽¹⁾	Entreprises et autres	Sous-total	
Total de l'effort	338	110	1 377	1 825	643	333	976	2 801
– Répartition de l'effort (en %)	12,1	3,9	49,2	65,2	22,9	11,9	34,8	100,0

(1) Incluant la contribution santé.

- la part des contribuables se chiffre à 976 millions de dollars, ce qui correspond à 35 % de l'effort total;
- les revenus de la contribution santé s'élèvent à 252 millions de dollars, ce qui représente 9,0 % de l'effort, et ont été entièrement utilisés pour financer des dépenses équivalentes en santé;
- les autres efforts des particuliers se sont élevés à 391 millions de dollars, représentant 13,9 % de l'effort;
- les entreprises ont quant à elles contribué à la hauteur de 333 millions de dollars, en considérant les autres mesures prévues au plan, soit 11,9 % de l'effort.

Les résultats pour 2010-2011 s'inscrivent dans l'objectif voulant qu'au terme du Plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, le gouvernement aura réalisé 62 % de l'effort total et les contribuables auront réalisé la part restante, soit 38 %.

TABLEAU 28

Suivi du Plan de retour à l'équilibre budgétaire⁽¹⁾ – Résultats 2010-2011

(en millions de dollars)

	2010-2011		2011-2012	2012-2013	2013-2014
	Plan Initial	Réel			
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – BUDGET 2011-2012		– 6 835	– 9 389	– 10 666	– 12 236
Révisions					
Revenus budgétaires		274	29	267	1 077
Dépenses budgétaires		– 396	71	– 17	– 2
Entités consolidées		872	—	50	50
Provisions pour éventualités		300	– 100	—	– 100
Réduction des efforts à identifier		—	—	– 300	– 1 025
Total des révisions – Automne 2011		1 050	0	0	0
Compensation des mesures à identifier			—	300	1 025
Autres révisions compensées par des efforts additionnels		– 166 ⁽²⁾			
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT LE PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE		– 5 951	– 9 389	– 10 366	– 11 211
PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE					
Efforts du gouvernement					
Ministères	972	1 377	2 289	3 699	5 204
Organismes publics	80	110	240	365	530
Lutte contre l'évasion fiscale	320	338	555	875	1 200
Sous-total	1 372	1 825	3 084	4 939	6 934
Effort des contribuables					
Particuliers	421	391	1 553	2 329	2 536
Contribution santé	180	252	575	945	945
Sous-total	601	643	2 128	3 274	3 481
Entreprises et autres	230	333	377	653	796
Sous-total	831	976	2 505	3 927	4 277
Total de l'effort identifié	2 203	2 801	5 589	8 866	11 211
SOLDE BUDGÉTAIRE AU SENS DE LA LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE		– 3 150	– 3 800	– 1 500	0

(1) Les données du Plan de retour à l'équilibre budgétaire ont été révisées pour l'année terminée au 31 mars 2011.

(2) Ces révisions s'ajoutent à celles de 432 M\$ présentées au budget 2011-2012, pour un total de 598 M\$, ce qui correspond à l'écart entre l'effort identifié pour 2010-2011 et l'effort prévu dans le plan initial pour la même année.

❑ La mise en œuvre du crédit d'impôt pour la solidarité

Le retour à l'équilibre budgétaire se fera tout en protégeant le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu. Ainsi, lors du budget 2010-2011, le gouvernement a annoncé la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité, qui verse aux ménages moins bien nantis une aide financière leur permettant de faire face notamment aux hausses de la TVQ annoncées.

Crédit d'impôt pour la solidarité

Un nouveau crédit d'impôt pour protéger le pouvoir d'achat des moins bien nantis

Lors du budget 2010-2011, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt pour la solidarité. Ce nouveau crédit d'impôt remplace trois crédits d'impôt, soit :

- le crédit d'impôt pour la TVQ;
- le remboursement d'impôts fonciers;
- le crédit d'impôt pour particulier habitant un village nordique.

Le crédit d'impôt pour la solidarité offre une aide accrue aux ménages moins bien nantis pour protéger leur pouvoir d'achat face aux hausses de taxe annoncées dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

Une aide fiscale de 1,4 milliard de dollars par année à 2,7 millions de ménages

À terme, l'aide fiscale qui découle de la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité profitera à près de 2,7 millions de ménages. C'est près de 1,4 milliard de dollars qui leur seront annuellement versés.

Le crédit d'impôt pour la solidarité vient :

- accorder annuellement 510 millions de dollars de plus aux ménages;
- améliorer la liquidité dont pourront disposer les particuliers;
- compenser les ménages à faible revenu à l'égard des hausses de taxes annoncées.

Par exemple, à terme, un couple ayant deux enfants sera pleinement compensé, et ce, jusqu'à un revenu d'environ 31 500 \$.

Une aide adaptée aux besoins des ménages

Un des objectifs poursuivis par la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité est de fournir une aide aux ménages en fonction de l'évolution de leur situation financière et tout au long de l'année. C'est dans le but de rencontrer ces objectifs que l'aide accordée est :

- versée mensuellement plutôt que deux fois l'an ou annuellement comme c'était le cas pour les crédits d'impôt remplacés;
- ajustée à tous les mois pour refléter l'évolution des besoins et de la situation familiale des ménages.

Il est important de souligner que ces particularités associées au crédit d'impôt pour la solidarité placent le Québec parmi les juridictions les plus avant-gardistes en matière de soutien aux ménages à faible revenu.

Instauration du versement par dépôt direct

Les versements du crédit d'impôt pour la solidarité se font par dépôt direct.

- Pour les contribuables, les principaux avantages du dépôt direct sont sa fiabilité et son caractère sécuritaire. En effet, il permet notamment de recevoir les versements plus rapidement et d'obtenir une assurance contre le vol ou la perte du chèque.
- Le dépôt direct permet aussi de réduire les coûts administratifs tels que les coûts d'impression, d'envoi, d'affranchissement et de manutention associés aux versements par chèque.

Déjà près de 2,1 millions de ménages qui bénéficient du crédit d'impôt pour la solidarité

Depuis l'entrée en vigueur du crédit d'impôt pour la solidarité en juillet dernier, Revenu Québec a effectué un grand nombre de versements d'aide aux ménages québécois.

Seulement pour le mois de septembre dernier, près de 2,1 millions de ménages ont bénéficié du crédit d'impôt, et ce, pour une aide de 116 millions de dollars.

- 98 % de l'aide a été versée par l'entremise du dépôt direct.

Crédit d'impôt pour la solidarité (suite)

Des efforts soutenus pour s'assurer que l'aide accordée profite au plus grand nombre

La mise en œuvre du crédit d'impôt pour la solidarité constitue une opération d'envergure. Son instauration récente fait en sorte que plusieurs ménages admissibles n'ont toujours pas complété la demande ou ne se sont pas encore inscrits au dépôt direct. Par conséquent, Revenu Québec poursuivra ses démarches, entreprises depuis déjà quelques mois, afin de s'assurer que l'ensemble des ménages admissibles puisse bénéficier de l'aide.

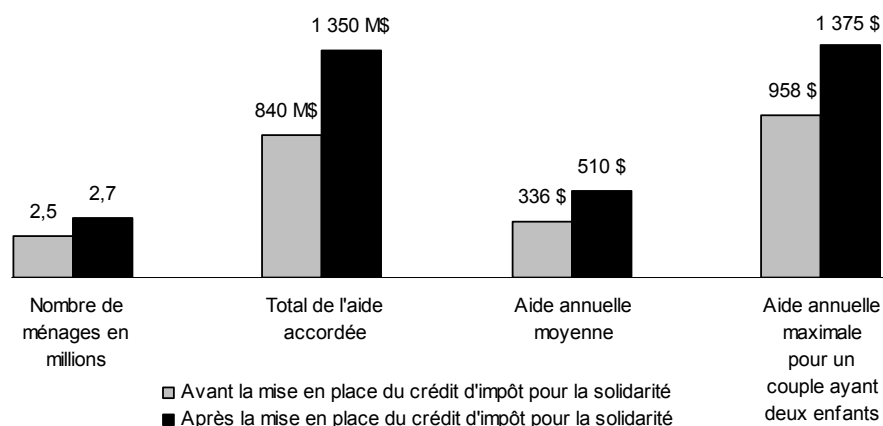
On estime qu'au terme de la première année de mise en œuvre, le crédit d'impôt profitera à environ 2,5 millions de ménages québécois.

Bonification de l'aide fiscale avec le crédit d'impôt pour la solidarité

Une fois la mise en place complétée, en 2012, le crédit d'impôt pour la solidarité offrira aux ménages 510 millions de dollars de plus que les trois crédits d'impôt qu'il remplace, soit un soutien de 1 350 millions de dollars.

- Le nombre de ménages bénéficiaires atteindra 2,7 millions, soit 200 000 ménages de plus.
- L'aide moyenne passera de 336 \$ à 510 \$, soit 174 \$ de plus par année.
- Le montant maximum pour un couple ayant deux enfants qui s'élevait à 958 \$ s'établira désormais à 1 375 \$.

Nombre de ménages et coût des crédits d'impôt – Situation avant et après la mise en place du crédit d'impôt pour la solidarité



3.2 La dette du gouvernement du Québec : poursuivre l'atteinte des objectifs de réduction

3.2.1 La dette brute

La dette brute représente la somme de la dette contractée sur les marchés financiers et des passifs nets au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs des employés du secteur public et parapublic, dont on soustrait le solde du Fonds des générations.

Au 31 mars 2011, la dette brute s'élevait à 173,4 milliards de dollars, ce qui équivaut à 54,6 % du PIB. Au 31 mars 2012, elle devrait s'établir à 184,0 milliards de dollars, soit 55,5 % du PIB.

TABLEAU 29

Dette brute au 31 mars

(en millions de dollars)

	2011	2012
Dette directe consolidée ⁽¹⁾	147 748	158 563
Plus : Passifs nets au titre des régimes de retraite et des avantages sociaux futurs	29 125	29 739
Moins : Fonds des générations	– 3 437	– 4 366
DETTE BRUTE⁽¹⁾	173 436	183 936
En % du PIB	54,6	55,5

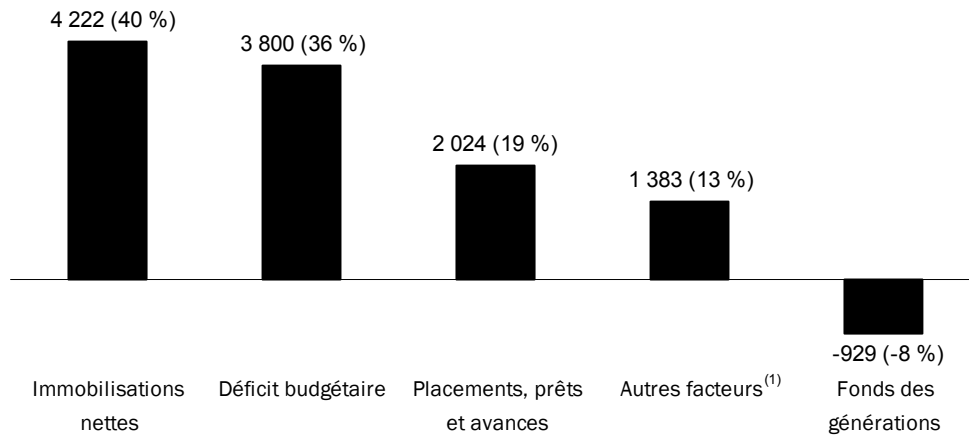
(1) La dette directe consolidée et la dette brute excluent les emprunts effectués par anticipation.

L'augmentation prévue de la dette brute de 10,5 milliards de dollars en 2011-2012 s'explique principalement par les investissements du gouvernement en immobilisations et le déficit budgétaire.

GRAPHIQUE 59

Facteurs de croissance de la dette brute en 2011-2012

(en millions de dollars)



(1) Les autres facteurs comprennent notamment la variation des « autres comptes », comme les comptes à recevoir et les comptes à payer, ainsi que la variation de la valeur de la dette en devises étrangères.

Depuis le 31 mars 1998, le ratio de la dette brute au PIB du gouvernement du Québec a diminué de façon importante. Alors que la dette brute équivalait à 59,2 % du PIB au 31 mars 1998, ce ratio s'établissait à 50,3 % au 31 mars 2009.

La consolidation ligne par ligne des résultats des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation à ceux du gouvernement a eu pour effet de faire augmenter le ratio de la dette au PIB à 52,0 % du PIB au 31 mars 2009.

Le ratio devrait atteindre 55,6 % au 31 mars 2013 en raison principalement des investissements en immobilisations. Par la suite, le ratio de la dette au PIB devrait diminuer à 53,6 % au 31 mars 2016.

TABLEAU 30

Dette brute du gouvernement du Québec

	En M\$(⁽¹⁾)	En % du PIB
Avec réseaux consolidés à la valeur de consolidation modifiée		
1997-1998	111 525	59,2
1998-1999	115 432	58,8
1999-2000	116 761	55,4
2000-2001	120 562	53,6
2001-2002	123 912	53,5
2002-2003	129 135	53,5
2003-2004	133 231	53,1
2004-2005	136 894	52,1
2005-2006	139 728	51,4
2006-2007	144 505	51,2
2007-2008	149 225	50,4
2008-2009	152 514	50,3
Avec réseaux consolidés ligne par ligne(⁽²⁾)		
2008-2009	157 630	52,0
2009-2010	163 318	54,0
2010-2011	173 436	54,6
2011-2012	183 936	55,5
2012-2013	191 172	55,6
2013-2014	196 314	54,8
2014-2015	202 154	54,2
2015-2016	207 547	53,6

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation.

(2) La dette brute reflète la consolidation ligne par ligne des établissements des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Pour cette raison, les données de 2009 à 2016 ne sont pas comparables à celles de 1998 à 2008.

3.3 La dette représentant les déficits cumulés

Le gouvernement possède, en contrepartie de la dette brute, des actifs importants.

Le concept de la dette représentant les déficits cumulés correspond à la différence entre les passifs et les actifs du gouvernement. Ce concept représente bien la situation financière du gouvernement car il tient compte de l'ensemble des actifs et des passifs.

La dette représentant les déficits cumulés du gouvernement du Québec s'élevait à 111,9 milliards de dollars au 31 mars 2011, ce qui équivaut à 35,2 % du PIB. Au 31 mars 2012, elle devrait s'élever à 114,8 milliards de dollars ou 34,6 % du PIB.

TABEAU 31

Dette représentant les déficits cumulés au 31 mars

(en millions de dollars)

	2011	2012
Dette brute	173 436	183 936
Moins : Actifs financiers, nets des autres éléments de passif	- 14 147	- 17 554
Moins : Actifs non financiers	- 47 387	- 51 609
DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS	111 902	114 773
En % du PIB	35,2	34,6

La dette représentant les déficits cumulés devrait augmenter jusqu'en 2012-2013 en raison des déficits budgétaires pour ensuite cesser d'augmenter en 2013-2014 lorsque l'équilibre budgétaire sera atteint. Elle diminuera alors année après année au rythme de la croissance du Fonds des générations. Au 31 mars 2016, la dette représentant les déficits cumulés devrait diminuer à 110,6 milliards de dollars ou 28,6 % du PIB.

TABLEAU 32

Facteurs de croissance de la dette représentant les déficits cumulés

(en millions de dollars)

	Dette au début de l'exercice	Déficit budgétaire	Fonds des générations	Redressements	Dette à la fin de l'exercice	En % du PIB
2010-2011	109 125 ⁽¹⁾	3 150	– 760	387	111 902	35,2
2011-2012	111 902	3 800	– 929	—	114 773	34,6
2012-2013	114 773	1 500	– 1 047	—	115 226	33,5
2013-2014	115 226	—	– 1 108	—	114 118	31,9
2014-2015	114 118	—	– 1 560	—	112 558	30,2
2015-2016	112 558	—	– 2 008	—	110 550	28,6

(1) La dette représentant les déficits cumulés au 31 mars 2010 a été redressée de 1 508 M\$. Ce redressement découle principalement de la réévaluation des obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité du gouvernement.

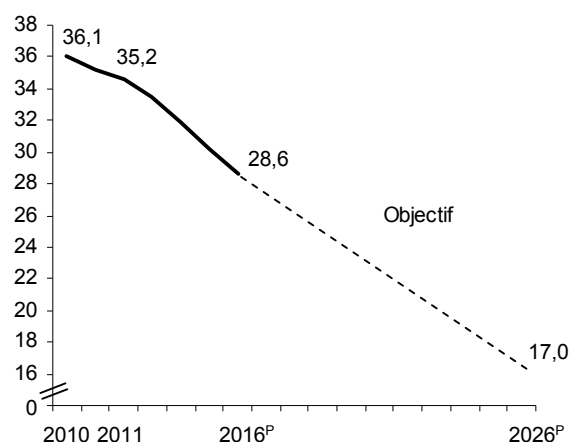
3.4 Les objectifs de réduction de la dette

Le gouvernement s'est donné en 2010 de nouveaux objectifs de réduction de la dette pour 2025-2026 :

- 45 % du PIB pour la dette brute;
- 17 % du PIB pour la dette représentant les déficits cumulés.

GRAPHIQUE 60

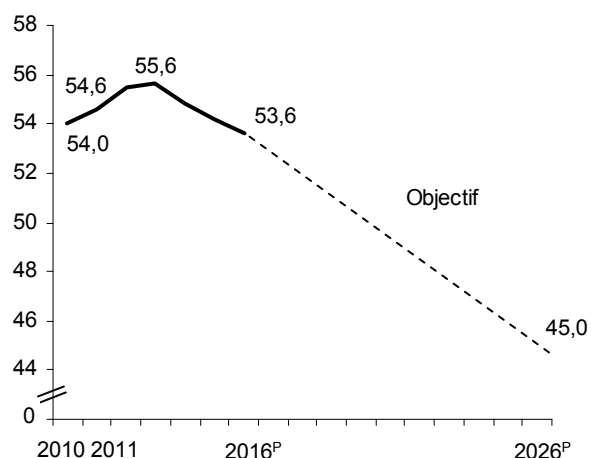
Dette représentant les déficits cumulés (au 31 mars, en pourcentage du PIB)



P : Prévisions pour 2012 à 2016 et projections pour les années subséquentes.

GRAPHIQUE 61

Dette brute⁽¹⁾ (au 31 mars, en pourcentage du PIB)



P : Prévisions pour 2012 à 2016 et projections pour les années subséquentes.

Note : La dette brute tient compte des sommes accumulées au Fonds des générations.

(1) La dette brute exclut les emprunts effectués par anticipation.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a annoncé, lors du budget de mars 2010, que le prix de l'électricité patrimoniale serait augmenté de 1 cent/kWh sur cinq ans, à compter de 2014-2015, et que les revenus découlant de cette hausse seraient versés au Fonds des générations. Ces versements additionnels représenteront 315 millions de dollars en 2014-2015, 630 millions de dollars en 2015-2016, pour atteindre près de 1,6 milliard de dollars en 2018-2019.

Au budget de mars dernier, deux nouvelles initiatives ont été annoncées.

- D'abord, le gouvernement diminuera graduellement les enveloppes globales d'investissements prévus au Plan québécois des infrastructures au cours des prochaines années, et ce, tout en maintenant la qualité des infrastructures publiques.
- De plus, 25 % des redevances minières, pétrolières et gazières excédant le niveau de 200 millions de dollars seront versées au Fonds des générations à compter de 2014-2015, ce qui représente un versement additionnel de 40 millions de dollars pour cette même année.

Avec l'ensemble des mesures annoncées, le solde du Fonds des générations devrait atteindre 10,1 milliards de dollars au 31 mars 2016.

3.4.1 Une réduction graduelle des cibles d'investissements

Le gouvernement poursuit la réalisation des 9,6 milliards de dollars d'investissements prévus en 2011-2012 au Plan québécois des infrastructures 2010-2015. Au total, des investissements de 44,6 milliards de dollars seront ainsi réalisés sur cinq ans. En ajoutant la contribution des différents partenaires du gouvernement du Québec aux projets figurant au plan quinquennal, les investissements en infrastructures atteindront 57,0 milliards de dollars de 2010-2011 à 2014-2015.

Des investissements sans précédent ont été réalisés par le gouvernement depuis la création du Plan québécois des infrastructures en 2007, lesquels auront notamment permis au Québec de traverser les turbulences économiques des dernières années. Le niveau des investissements doit cependant ralentir afin de respecter la capacité de payer des contribuables.

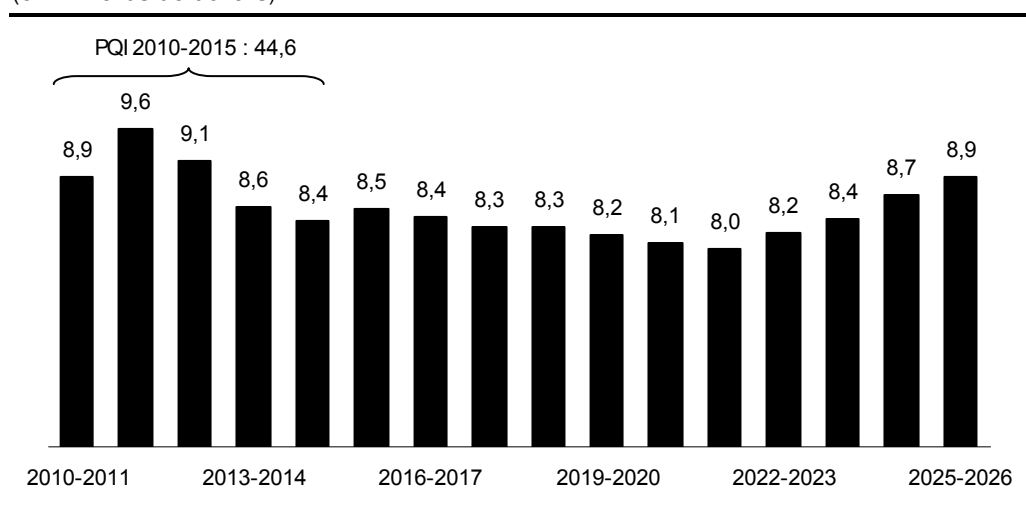
Au budget 2011-2012, le gouvernement a annoncé les orientations suivantes en matière d'investissements en infrastructures.

- Pour consolider la reprise économique, le niveau annuel d'investissement a été établi à 9,6 milliards de dollars en 2011-2012. Cela permettra la construction et la restauration de multiples projets routiers, d'infrastructures municipales, d'écoles et d'hôpitaux dans les régions du Québec.
- Par la suite, soit à compter de 2012-2013, les investissements en infrastructures seront graduellement ramenés à 8,5 milliards de dollars en 2015-2016 et à 8,0 milliards de dollars en 2021-2022.

GRAPHIQUE 62

Investissements annuels du Plan québécois des infrastructures

(en milliards de dollars)



Cette réduction des enveloppes annuelles s'avère nécessaire afin de respecter le cadre financier du gouvernement et d'atteindre les objectifs de réduction du poids de la dette.

Le respect de ces cibles implique une sélection des projets d'investissements en infrastructures qui permettra de financer les nouvelles initiatives prioritaires et d'assurer le maintien de la qualité de l'ensemble du parc d'infrastructures actuel. D'ailleurs, le gouvernement entend compléter la résorption du déficit d'entretien d'ici 2022-2023 et continuer à investir dans le maintien d'actifs, comme le prévoit la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques.

QUATRIÈME PARTIE :

LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

4. LA LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Depuis 2009, dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement accentue ses efforts pour lutter contre l'évasion fiscale. Il le fait avec l'objectif de s'assurer que chacun paie sa juste part afin d'assurer le financement des services publics.

Les nouvelles initiatives montrent des résultats encourageants.

- La cible de récupération fiscale établie pour 2010-2011 a même été dépassée.

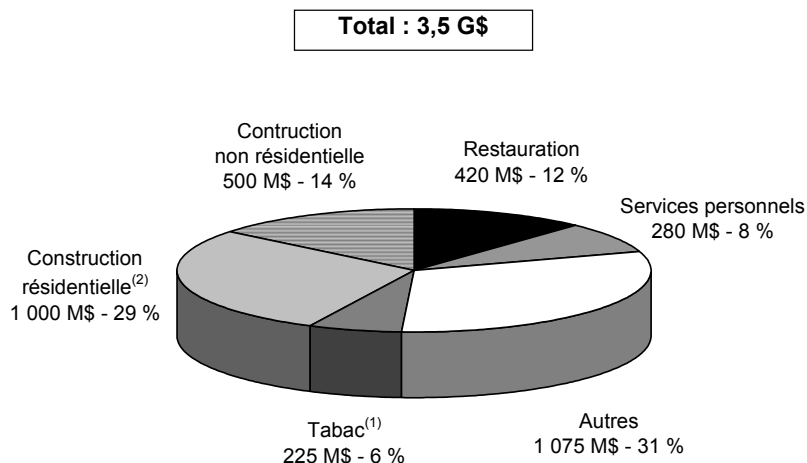
Néanmoins, malgré les efforts consentis, les pertes fiscales liées au travail au noir au Québec demeurent importantes et se chiffrent à environ 3,5 milliards de dollars par année.

- Les pertes dans les secteurs de la construction résidentielle (29 %) et non résidentielle (14 %) demeurent les plus élevées.
- Les autres secteurs d'activité qui présentent les pertes fiscales les plus élevées sont la restauration (12 %) et les produits du tabac (6 %).
- L'évaluation de l'ampleur des pertes fiscales permet au gouvernement de cibler ses interventions dans les secteurs les plus à risque.

GRAPHIQUE 63

Répartition des pertes fiscales par secteur pour 2008

(en millions de dollars et en pourcentage)

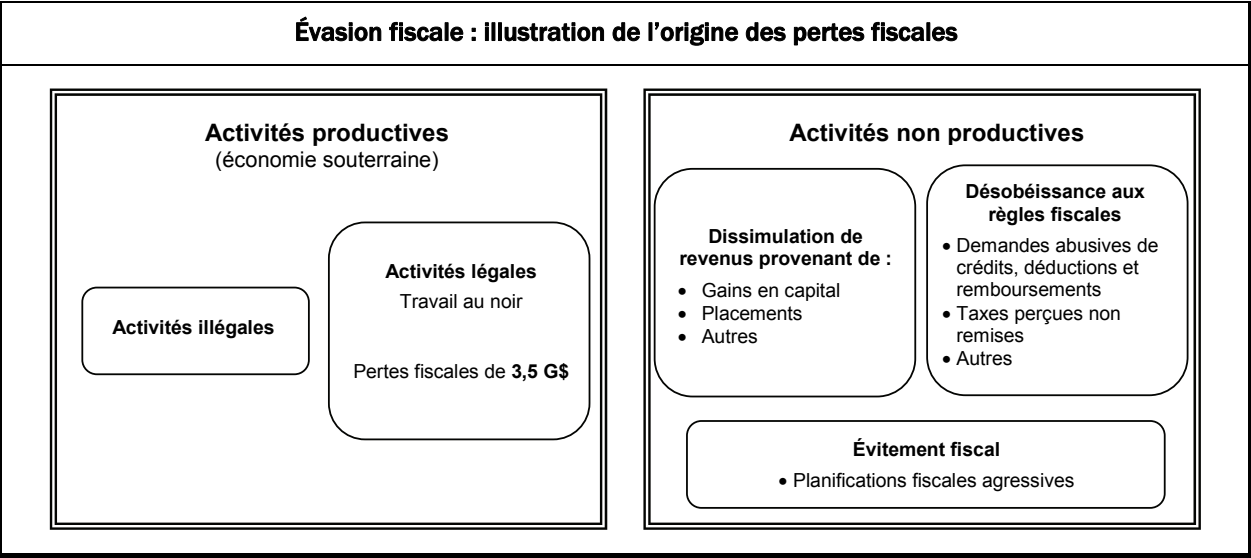


(1) L'estimation des pertes fiscales associées à la contrebande de tabac est pour 2010.

(2) Inclut les activités de rénovation.

Sources : Revenu Québec, ministère des Finances du Québec et Statistique Canada.

Cette estimation des pertes fiscales de 3,5 milliards de dollars n’inclut pas les pertes associées à des activités non productives telles que la dissimulation de revenus, la désobéissance aux règles fiscales (remboursements frauduleux de taxe sur les intrants) ou l’évitement fiscal (planifications fiscales agressives), des activités pour lesquelles il est plus difficile d’estimer les pertes fiscales globales.



4.1 Objectifs et principes de la lutte contre l'évasion fiscale

Le gouvernement du Québec intensifie la lutte contre l'évasion fiscale afin :

- d'améliorer l'équité pour les contribuables;
- d'assainir les pratiques dans certains secteurs à risque;
- d'accroître les revenus, ce qui facilitera le retour à l'équilibre budgétaire sans pénaliser les contribuables qui respectent leurs obligations fiscales;
- de réduire les pertes fiscales.

Le respect des obligations fiscales est directement lié aux sanctions auxquelles on s'expose et à la perception de la probabilité de se faire prendre. Les actions récentes du gouvernement ont été orientées en tenant compte de ces principes.

Exemples récents de moyens pris pour combattre l'évasion fiscale
Révision des sanctions applicables Révision des lois – Pour augmenter les sanctions applicables en cas de non respect des obligations fiscales, le gouvernement est intervenu en proposant des modifications législatives afin de mieux encadrer les efforts des intervenants et de faciliter leur travail, comme il l'a fait lors de la révision du cadre législatif applicable à la planification fiscale. Augmentation des pénalités et amendes – Plusieurs hausses aux pénalités et amendes ont été annoncées au cours des dernières années. Par exemple, des ajustements ont été apportés pour qu'un tribunal puisse imposer, en plus d'une amende, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans moins un jour pour une infraction fiscale majeure. Dénonciation aux associations professionnelles – Revenu Québec dénonce aux comités de déontologie des associations ou des ordres professionnels les comportements répréhensibles de leurs membres, tout en respectant le secret fiscal. Gestes posés dans le but d'augmenter la perception de la probabilité de se faire prendre Intensification des activités de contrôle fiscal à Revenu Québec – Investissement additionnel à Revenu Québec pour des activités de contrôle fiscal. Effort de concertation – Le gouvernement a mis en place plusieurs comités ACCES (Actions concertées pour contrer les économies souterraines) regroupant les principaux intervenants œuvrant contre l'évasion fiscale. L'action de ces comités vient appuyer Revenu Québec dans les secteurs d'activité présentant un risque élevé, soit : ▪ la construction, les boissons alcooliques, les produits du tabac, les crimes économiques et financiers. Effort de communication – Sensibilisation de la population sur les effets du travail au noir.

4.2 Investissements pour soutenir les efforts de lutte contre l'évasion fiscale

Dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement a accentué ses efforts en contrôle fiscal et ses interventions dans les secteurs à risque. Les investissements nécessaires au financement de ces efforts totalisent plus de 400 millions de dollars en 2011-2012, une hausse de 126 millions de dollars par rapport à 2009-2010.

Bien que le gouvernement accorde l'essentiel du financement pour la lutte contre l'évasion fiscale à Revenu Québec pour ses activités de contrôle fiscal, certains ministères et organismes sont financés pour des interventions dans des secteurs à risque. Ce financement provient de la Provision pour augmenter tout crédit pour des initiatives concernant les revenus (Provision) du ministère des Finances.

— Le financement de la Provision vise des projets non couverts par les efforts réguliers qu'entreprend Revenu Québec et qui nécessitent un effort additionnel de la part des divers ministères et organismes gouvernementaux.

Par ailleurs, l'Unité permanente anticorruption (UPAC), une structure indépendante et permanente, est mise à contribution afin de lutter contre des activités qui peuvent entraîner de l'évasion fiscale, notamment en effectuant des enquêtes et des vérifications administratives sur des allégations de corruption et de collusion dans les processus d'octroi de contrats publics.

TABEAU 33

Investissement du gouvernement dans les efforts de lutte contre l'évasion fiscale (en millions de dollars)

	2009-2010	2011-2012	Écart
Contrôle fiscal (Revenu Québec)	238,0	318,0	80,0
Secteurs à risque (Provision)	40,1	61,3	21,2
– Construction	4,6	12,9	8,3
– Crimes économiques et financiers	15,4	17,3	1,9
– Tabac	9,8	11,1	1,3
– Boissons alcooliques	6,6	6,8	0,2
– Autres	3,7	13,2	9,5
Unité permanente anticorruption (UPAC)	0,0	25,0	25,0
TOTAL	278,1	404,3	126,2

4.2.1 Contrôle fiscal à Revenu Québec

La hausse des investissements consentis par le gouvernement va de pair avec celle des cibles de récupération fiscale pour Revenu Québec.

Les objectifs de récupération fiscale additionnels atteindront 1,4 milliard de dollars en 2013-2014, soit l'année du retour à l'équilibre budgétaire.

- Plus de 1 000 employés s'ajouteront aux effectifs de Revenu Québec par rapport à 2009-2010.
- En 2010-2011, 408 personnes ont été embauchées alors que la cible était de 430. Depuis le 1^{er} avril 2011, 128 personnes additionnelles se sont ajoutées, ce qui porte le total des nouveaux effectifs à 536.

TABLEAU 34

Cibles additionnelles de récupération fiscale et effectifs additionnels à Revenu Québec

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Cibles additionnelles fixées ⁽¹⁾ (en M\$)	320	705	1 075	1 400
Effectifs additionnels (en ETC) ⁽²⁾	408	630	860	1 085

(1) Cibles de récupération fiscale du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, auxquelles sont ajoutées les cibles fixées au budget 2011-2012 à la suite du changement de statut de Revenu Québec en agence. Ces cibles additionnelles sont de 150 M\$ en 2011-2012 et de 200 M\$ par année par la suite.

(2) Équivalent à temps complet.

❑ Résultats pour 2010-2011

Pour 2010-2011, l'ensemble des activités de contrôle fiscal à Revenu Québec a permis de récupérer 2,8 milliards de dollars.

- La cible de récupération additionnelle de 320 millions de dollars, qui a été fixée dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, a été dépassée de 18 millions de dollars, pour des revenus de 338 millions de dollars.
- La cible pour les activités régulières de récupération fiscale a également été dépassée de plus de 150 millions de dollars.

TABLEAU 35

Résultats de la lutte contre l'évasion fiscale – 2010-2011

(en millions de dollars)

	Cible	Résultat	Écart	Atteinte des cibles
Plan de retour à l'équilibre budgétaire	320	338	18	106 %
Activités régulières de récupération fiscale	2 272	2 423	151	107 %
TOTAL – ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	2 592	2 760	169	107 %

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

❑ Résultats préliminaires pour 2011-2012

Les données préliminaires pour 2011-2012 montrent que Revenu Québec, grâce à son nouveau statut d'agence et aux ressources additionnelles qui lui ont été consenties, est en voie d'atteindre sa cible de récupération pour l'année en cours.

- Les résultats obtenus au 31 août 2011, incluant les activités du Plan de retour à l'équilibre budgétaire et les activités régulières de récupération fiscale, étaient de 1 063 millions de dollars, soit 97 % de la cible prévue.
- La cible additionnelle de 705 millions de dollars pour 2011-2012 est donc maintenue.

TABLEAU 36

Résultats préliminaires de la lutte contre l'évasion fiscale – 2011-2012 (en millions de dollars)

	Cible 2011-2012	Au 31 août 2011			
		Cible	Résultat	Écart	Atteinte des cibles
Plan de retour à l'équilibre budgétaire	705	196	180	– 16	92 %
Activités régulières de récupération fiscale	2 272	898	883	– 15	98 %
TOTAL – ENSEMBLE DES ACTIVITÉS	2 977	1 094	1 063	– 31	97 %

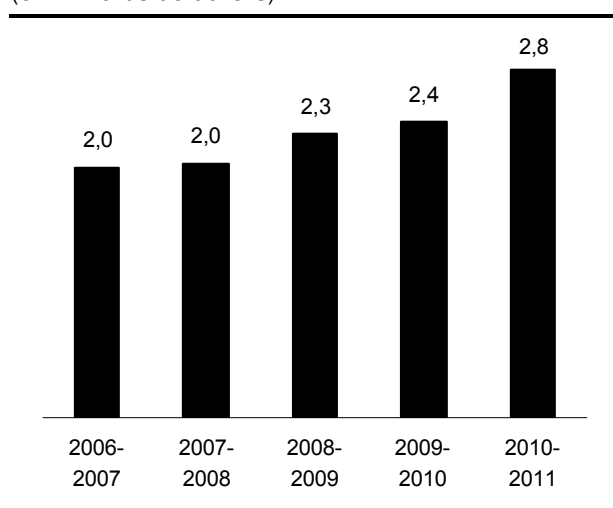
❑ Croissance des rendements des activités de récupération fiscale à Revenu Québec

Depuis 2006-2007, le gouvernement a accentué ses actions dans les secteurs à risque, ce qui a conduit à une forte progression de la récupération fiscale. Les résultats obtenus ne reflètent donc pas seulement l'augmentation des investissements, mais également une amélioration du rendement des activités financées.

- Grâce à un investissement de 252 millions de dollars en 2010-2011, le gouvernement a récupéré 2,8 milliards de dollars, soit 775 millions de dollars de plus qu'en 2006-2007.
- Pour la même période, le rendement par dollar investi est passé de 8,75 \$ à 10,92 \$.

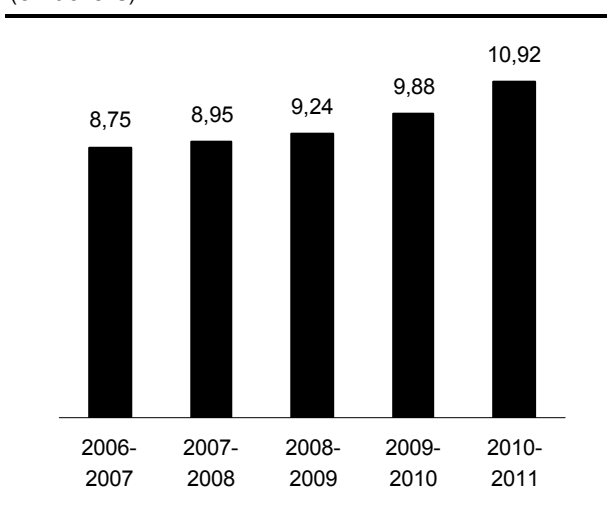
GRAPHIQUE 64

Récupération fiscale (en milliards de dollars)



GRAPHIQUE 65

Rendement par dollar investi (en dollars)

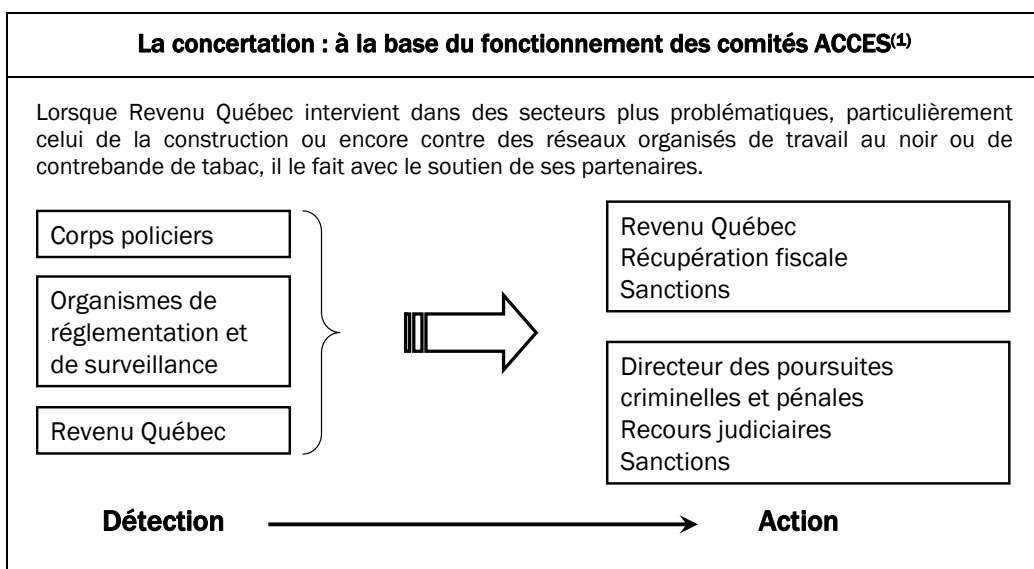


4.2.2 Nouvelles interventions dans les secteurs à risque

En plus de la mise en place de l'Agence du revenu du Québec, le gouvernement a annoncé, lors du budget 2011-2012, une série de nouvelles initiatives dans les secteurs à risque, notamment :

- l'intensification de la lutte contre le travail au noir dans le secteur de la construction;
- des interventions ciblées contre les réseaux organisés de travail au noir;
- l'augmentation des ressources à l'Autorité des marchés financiers pour la lutte contre les crimes économiques et financiers;
- l'élargissement de la lutte contre la contrebande de tabac aux réseaux de quartier.

Ces initiatives s'ajouteront à celles déjà annoncées depuis deux ans, dont l'implantation des modules d'enregistrement des ventes dans les restaurants.



(1) Actions concertées pour contrer les économies souterraines.

❑ Intensification de la lutte contre le travail au noir dans le secteur de la construction

La construction est le secteur économique où les pertes fiscales sont les plus importantes. Pour cette raison, les efforts consentis y sont considérables et réalisés avec l'aide de plusieurs partenaires.

Les interventions du gouvernement visent l'ensemble des acteurs, soit les entreprises, les travailleurs, les citoyens, les professionnels et les institutions financières, et ont pour objectifs :

- de diminuer la concurrence déloyale entre les **entreprises**;
- de renforcer la conformité des **travailleurs** pour que ceux-ci puissent bénéficier des programmes de protection sociale;
- de dissuader les **citoyens** de soutenir l'évasion fiscale et le travail au noir;
- d'établir des partenariats en vue de bloquer le développement et la mise sur pied de stratagèmes d'évasion fiscale (**professionnels et institutions financières**).

■ Initiatives récentes en construction

Dans le dernier budget, des efforts additionnels ont été annoncés afin de lutter contre l'évasion fiscale et le travail au noir dans le secteur de la construction, notamment par l'entremise du comité ACCES construction.

Ainsi, ces nouvelles actions visent à :

- augmenter le nombre d'entreprises devant présenter une attestation de conformité fiscale de Revenu Québec pour l'obtention d'un contrat public;
- intensifier l'échange d'information et les actions concertées d'intervention;
- accentuer la prévention auprès des donneurs d'ouvrage et hausser les sanctions prévues à la loi R-20⁵.

Par ailleurs, Revenu Québec dispose maintenant de l'équivalent de près de 350 effectifs à temps complet qui œuvrent contre l'évasion fiscale dans le secteur de la construction.

Partenaires d'ACCES construction	
Agence du revenu du Canada	Ministère des Finances du Québec
Commission de la construction du Québec	Régie du bâtiment du Québec
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Revenu Québec
Directeur des poursuites criminelles et pénales	Sûreté du Québec

⁵ Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20).

TABLEAU 37

Projets conjoints – Construction

Annonces du budget 2011-2012

Ministères et organismes ⁽¹⁾	Projets	Résultats
SCT (coordination) MFQ, RQ, MAMROT	Élargissement de l'attestation de Revenu Québec ⁽²⁾	Les projets de loi et de règlement ont été sanctionnés.
CCQ (coordination) RQ, RBQ, CSST	Doubler les interventions conjointes : – le nombre d'interventions conjointes sur les chantiers passera de 150 à 300.	Depuis le 1 ^{er} avril 2011, 128 interventions conjointes ont été réalisées.
CCQ (coordination) RQ, RBQ, CSST	Augmenter les inspections, les vérifications et les enquêtes.	922 interventions aux livres, dont 267 (29 %) à la suite d'une intervention sur un chantier.
RQ (coordination) RBQ, CSST, municipalités	Agir en rénovation résidentielle - collaboration Québec-municipalités : – effectuer des blitz d'inspections de chantiers; – mettre en œuvre un projet pilote, notamment à Montréal et à Québec.	Du 1 ^{er} avril au 31 août 2011, 202 visites conjointes ont été effectuées.
RQ (coordination) CCQ, RBQ, CSST	Améliorer l'échange d'information et proposer des modifications législatives, le cas échéant.	Modifications apportées à la Loi sur l'administration fiscale permettant des transferts d'information de la CSST à RQ et de RQ à la RBQ. Des ententes d'échanges d'information sont en cours de rédaction.
CCQ (coordination) RQ, CSST, RBQ, SCT	Augmenter la prévention auprès des grands donneurs d'ouvrage en organisant des rencontres préventives pour proposer des mesures réduisant la probabilité de travail au noir sur les chantiers.	Six grands donneurs d'ouvrage ont été rencontrés. Vingt-six rencontres de prévention se sont tenues sur les chantiers du MTQ.
CCQ (coordination) DPCP	Hausser les sanctions pénales et administratives à la loi R-20. – Trois modifications ont été apportées par le projet de loi n° 10, sanctionné le 13 juin 2011.	Augmentation des amendes concernant les heures non déclarées et le non-enregistrement à la CCQ. Majoration de 20 % à 40 % du taux des sanctions administratives pécuniaires reliées à l'omission répétée de déclarer des heures travaillées. Ajout de nouvelles mesures empêchant certains délégués de chantier et des représentants syndicaux trouvés coupables de certaines infractions prévues au Code criminel d'exercer leurs fonctions.

(1) Commission de la construction du Québec (CCQ), Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), ministère des Finances du Québec (MFQ), Régie du bâtiment du Québec (RBQ), Revenu Québec (RQ) et Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

(2) Plus de détails sur ce projet sont présentés dans le prochain encadré.

Élargissement de l'exigence de l'attestation de Revenu Québec pour l'obtention de contrats publics

Depuis le 1^{er} juin 2010, les ministères et organismes publics exigent une attestation de Revenu Québec⁽¹⁾ de toute entreprise qui soumissionne sur un contrat public⁽²⁾ de 25 000 \$ et plus. À la suite de la mise en œuvre du budget 2011-2012, ces exigences ont été élargies.

- Depuis le 15 septembre 2011, l'exigence s'applique également :
 - aux sous-traitants de premier niveau, intéressés à conclure un sous-contrat de travaux de construction de 25 000 \$ et plus avec un entrepreneur retenu sur un contrat public de travaux de construction;
 - aux soumissionnaires sur des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction de 25 000 \$ et plus des sociétés d'État et d'autres organismes non encore assujettis.
- À partir du 1^{er} janvier 2012, l'exigence s'appliquera aussi :
 - aux soumissionnaires et à leurs sous-traitants de premier niveau sur des contrats de travaux de construction de 25 000 \$ et plus des municipalités et autres organismes municipaux.
- Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2012, Revenu Québec prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'utilisation de cette attestation par les entreprises et organismes du secteur privé souhaitant ajouter cette exigence lors d'octroi de contrat.

(1) L'attestation est un document confirmant qu'une entreprise a produit les déclarations exigées en vertu des lois fiscales québécoises et qu'elle n'a pas de compte en souffrance à l'égard de Revenu Québec.

(2) Cette exigence s'applique aux contrats de travaux de construction, d'approvisionnement et de services.

■ **Mesures déjà annoncées en construction**

Les projets initiés depuis deux ans ont entraîné des résultats positifs. Par exemple :

- en raison notamment de la présence accrue des partenaires sur les chantiers, les heures déclarées à la Commission de la construction du Québec ont augmenté de 8 % en 2010-2011 par rapport à 2009-2010, ce qui est supérieur à la croissance du volume d'activité dans ce secteur mesuré par le PIB réel;
- depuis l'entrée en vigueur de l'exigence de l'attestation de conformité fiscale de Revenu Québec pour l'obtention de contrats publics, 26 041 attestations ont été délivrées à 9 749 entreprises et le dossier fiscal de plus de 2 000 entreprises a été régularisé pour un montant de 27 millions de dollars.

TABEAU 38

**Mesures annoncées en mars 2010 – Construction
Bilan depuis le début des projets**

Ministères et organismes	Projets	Ressources additionnelles	Résultats⁽¹⁾
Revenu Québec	Présence soutenue sur les grands chantiers	50	650 interventions effectuées dans 77 grands chantiers publics.
	Escouade spéciale malversation et corruption	15 ⁽²⁾	Équipe participant activement au travail de l'UPAC.
Commission de la construction du Québec	Escouade tactique	17	1 649 visites de chantier. 170 dossiers terminés et 2,9 M\$ réclamés. 133 dossiers d'enquête, de vérification ou de renseignement en cours.
	Service intégrité construction	7	130 visites de chantier avec le MTQ. 40 enquêtes de livres. 15 000 heures récupérées et 400 000 \$ réclamés.
	Service de plaintes et de dénonciations	6	816 plaintes déposées à la CCQ. 24 dossiers d'enquête en cours.
Régie du bâtiment du Québec	Probité des entrepreneurs	13	624 enquêtes réalisées. 40 460 demandes systématiques de renseignements d'antécédents judiciaires transmises à la Sûreté du Québec. 7 licences annulées relativement à des actes criminels. 17 licences suspendues relativement à des infractions fiscales. 62 licences restreintes émises aux fins de l'obtention d'un contrat public.

(1) Les données sont en date du 31 août 2011.

(2) Cinq effectifs additionnels ont été affectés à cette équipe depuis le budget 2011-2012.

Sources : Revenu Québec, Commission de la construction du Québec et Régie du bâtiment du Québec. Compilation du ministère des Finances du Québec.

❑ Le secteur de la restauration

La restauration est un secteur d'activité économique où les pertes fiscales demeurent importantes, celles-ci sont estimées à 420 millions de dollars par année. Le gouvernement du Québec a donc annoncé les mesures fiscales suivantes pour contrer l'évasion fiscale et le travail au noir dans ce secteur d'activité.

- Depuis le 1^{er} septembre 2010, la loi oblige tous les établissements de restauration visés à remettre une facture à leurs clients et à en conserver une copie.
- Le 1^{er} novembre 2011 au plus tard, tous les établissements de restauration visés et inscrits au fichier de la TVQ doivent remettre à leurs clients une facture produite au moyen d'un module d'enregistrement des ventes (MEV) sélectionné par Revenu Québec.

Le projet des MEV est déjà très bien amorcé.

- En date du 5 octobre 2011, 23 792 MEV ont été installés dans 13 584 restaurants.

Grâce à ces mesures, les sommes récupérées augmenteront graduellement pour atteindre 300 millions de dollars annuellement à compter de 2013-2014.

❑ Réseaux organisés de travail au noir

Au dernier budget, le gouvernement a annoncé l'investissement de 2 millions de dollars pour lutter contre les réseaux organisés de travail au noir. Ainsi, la Commission des normes du travail et Emploi-Québec seront en mesure d'intervenir davantage auprès des agences de placement de personnel illégales et des donneurs d'ouvrage. À la suite de ces interventions, Revenu Québec aura pour mandat d'effectuer la récupération fiscale auprès des agences prises en défaut.

Les nouvelles équipes sont en place à Emploi-Québec et à la Commission des normes du travail.

- Les interventions de ces nouvelles équipes touchent le placement de personnel dans divers secteurs de services, tels que les services ménagers, la manutention, la distribution de colis, le publipostage, etc.

❑ Crimes économiques et financiers

Pour renforcer ses activités d'enquête et d'encadrement des marchés financiers, le gouvernement a permis à l'Autorité des marchés financiers d'effectuer des dépenses supplémentaires de 3,7 millions de dollars en 2011-2012. Cet ajout de ressources permet à l'Autorité des marchés financiers de s'assurer que le cadre de réglementation et de surveillance du Québec est conforme aux normes internationales les plus élevées.

Par cette mesure, le gouvernement souhaite renforcer la protection des épargnants.

❑ Tabac

Le secteur du tabac est aussi un secteur d'activité où les pertes demeurent importantes.

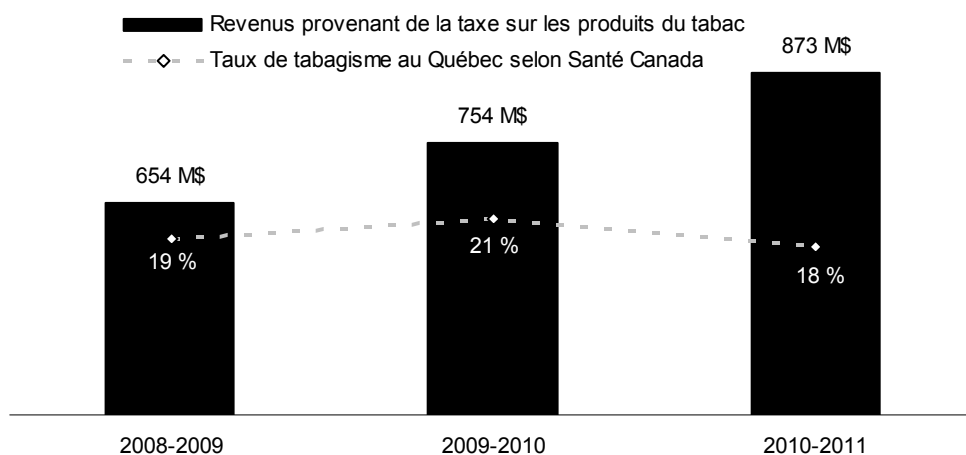
- Les pertes fiscales associées à la contrebande de tabac sont estimées à 225 millions de dollars pour 2010, ce qui représente 20 % du marché.

Les efforts du gouvernement dans la lutte contre la contrebande de tabac, réalisés par l'entremise du comité ACCES tabac, donnent cependant des résultats importants.

- Les revenus provenant de la taxe spécifique sur les produits du tabac se chiffrent à 873 millions de dollars pour l'année financière 2010-2011, soit une hausse de 219 millions de dollars par rapport à 2008-2009.
 - Cette hausse des revenus ne provient pas d'une augmentation du tabagisme puisque les plus récentes données de Santé Canada⁶ montrent que le tabagisme stagne au Québec depuis plusieurs années.
- Les consommateurs se sont davantage tournés vers les produits légaux, en raison notamment des efforts d'ACCES tabac.

GRAPHIQUE 66

Évolution des revenus provenant de la taxe spécifique sur les produits du tabac et du taux de tabagisme



Sources : Santé Canada et le ministère des Finances du Québec.

⁶ Statistique Canada, pour Santé Canada. Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada. Résultats annuels de 2010.

■ Nouvelles initiatives contre la contrebande de tabac

Dans le budget 2011-2012, le gouvernement a annoncé qu'il accordait 3 millions de dollars additionnels aux corps policiers pour appuyer leurs interventions contre les réseaux de contrebande de quartier.

- Sept nouvelles équipes d'enquêteurs sont déjà en place dans différentes régions du Québec et s'attaquent au phénomène de la contrebande de quartier.

De plus, le projet de loi n° 10, sanctionné le 13 juin 2011, modifiait notamment la Loi concernant l'impôt sur le tabac afin de hausser les montants de certaines amendes imposées aux consommateurs trouvés coupables d'avoir en leur possession du tabac illicite.

- Les amendes ont été révisées pour tenir compte de la quantité de tabac saisie.

4.3 Le bilan des projets financés par la Provision du ministère des Finances

Au cours des dernières années, le gouvernement, par l'entremise des comités ACCES et de Revenu Québec, a déployé des efforts importants pour assurer l'intégrité du régime fiscal. Certains de ces efforts sont financés par la Provision du ministère des Finances. En 2010-2011 :

- le rendement des activités de lutte contre l'évasion fiscale financées par la Provision a atteint 887,4 millions de dollars;
- les sommes versées en crédits budgétaires et utilisées par les différents ministères et organismes engagés dans ces actions ont totalisé 80,4 millions de dollars;
- le rendement annuel par dollar investi des projets s'élève à 11,04 \$.

TABLEAU 39

Rendement des projets financés par le ministère des Finances pour lutter contre l'évasion fiscale (en millions de dollars)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Projets				
- ACCES construction	334,5	336,0	375,0	425,0
- Revenu Québec - Projets spécifiques	103,1	98,8	135,0	172,4
- Planifications fiscales agressives	0,0	50,0	50,0	70,0
- ACCES alcool	66,0	66,0	60,0	60,0
- ACCES tabac	35,0	40,0	50,0	110,0
- Actions concertées contre les crimes économiques et financiers	20,3	41,9	42,7	50,0
Rendement total des projets	558,9	632,7	712,7	887,4
Montant utilisé de la Provision	48,1	53,8	59,5	80,4
RENDEMENT PAR DOLLAR INVESTI (en \$)	11,63	11,75	11,98	11,04

Note : Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Le rendement des projets de la Provision s'ajoute à celui des activités courantes de récupération fiscale à Revenu Québec. Contrairement aux informations contenues dans le budget 2011-2012, c'est le montant utilisé de la Provision et non plus le montant accordé qui est utilisé dans le calcul du rendement par dollar investi. Le montant utilisé de la Provision représente le montant accordé aux différents ministères et organismes, moins les crédits non utilisés et retournés par ceux-ci.

Les rendements des projets financés par la Provision comprennent :

- des rendements directs, soit les revenus de récupération fiscale;
- des rendements indirects, soit l'augmentation des revenus de taxes ou d'impôts (autocotisation) à la suite d'interventions, les amendes émises, l'argent saisi ou encore les revenus provenant des produits de la criminalité.

